

Sonderdruck aus

# FRANCIA

## FORSCHUNGEN ZUR WESTEUROPÄISCHEN GESCHICHTE

Band 47 (2020)

ATELIER

La réception de »Mein Kampf« en France

Journée d'étude organisée par l'Institut historique allemand  
et le LabEx Tepsis (EHESS) le 23 avril 2018

Études réunies par Nicolas Patin et David Gallo



Jan Thorbecke Verlag

[https://shop.verlagsgruppe-patmos.de/thorbecke/  
geschichte-fachbuch/francia-forschungen-zur-  
westeuropaeischen-geschichte.html](https://shop.verlagsgruppe-patmos.de/thorbecke/geschichte-fachbuch/francia-forschungen-zur-westeuropaeischen-geschichte.html)

## INHALTSVERZEICHNIS

### AUFSÄTZE

Benjamin WHEATON	
Gregory of Tours and Handbooks against Heresy .....	1
Claudia WITTIG	
Adliges Selbstverständnis in der Francia und im Reich zwischen Moralität und Historizität .....	17
Robert FRIEDRICH	
From Carcassonne to Argelès. The Agency of the Kingdom of Mallorca during the Wars of the Sicilian Vespers (1282–1298) .....	37
Fabien ROUCOLE	
Quand porter les armes pouvait favoriser une carrière ecclésiastique. Les clercs de cour et le service armé au XIV <sup>e</sup> siècle .....	59
Philippe BüTTGEN	
L'essence de la Réforme. Réflexions après une commémoration .....	77
Martin WREDE	
Grandeur monarchique, héritage héroïque et sentiment patriotique. Repré- senter le roi de France après Louis XIV .....	95
Guido BRAUN	
Der Wohlfahrtsausschuss in der Französischen Revolution. Eine Studie zur Grundlegung der Architektur revolutionärer Macht .....	115
Martin H. HERRNSTADT	
Administrating the Empire of the Self. Joseph-Marie de Gérando (1772– 1842) and the Post-Revolutionary Science of Man in France around 1800 ...	133
Konrad HAUBER	
Komplott und Kommunikation. Zur Sicherheitspolitik der optischen Tele- grafie, Lyon 1815–1837 .....	161
Christian JACOBS	
Mehr als eine Projektion. Maoismus in Frankreich in den 1960er- und 1970er-Jahren .....	181

### ZUR FORSCHUNGSGESCHICHTE UND METHODENDISKUSSION

Elizabeth A. R. BROWN	
Orderic Vitalis and Hugues of France, Putative Son of Louis VI and Adelaïde of Maurienne .....	205
Christoph SCHMITT-MAASS	
Bücher-Netzwerke. Ein Vorschlag zur Erforschung des Jansenismus und seiner Rezeption .....	229
Laurens SCHLICHT	
Die Wissenschaftsgeschichte der »Idéologie« als Wissenschaft vom Menschen. Aus Anlass der deutschen Edition der Ideenlehre von Antoine Louis Claude Destutt de Tracy (1754–1836) .....	241

Isabel HEINEMANN	
»La vraie fondatrice de l'Internationale«. Flora Tristan und die vergessenen feministischen Wurzeln des internationalen Sozialismus .....	267
Léonard DAUPHANT	
L'historiographie des frontières et des espaces frontaliers en France depuis trente ans .....	295
Susanne RAU	
Grenzen und Grenzräume in der deutschsprachigen Geschichtswissenschaft	307

## MISZELLEN

Till STÜBER	
Clermont, Burgund und Thüringen. Zur Chronologie des Arcadiusaufstands bei Gregor von Tours (Historien III 9–13) .....	323
Laura VIAUT	
Les fragments manuscrits inédits du cartulaire de l'abbaye de Ligueux. Étude et édition .....	337
Benoît CHAUVIN	
Documents pontificaux du chartrier d'Auberive. Présentation et regeste (1138–1405) .....	373
Christian MÜHLING	
Die Bastarde Frankreichs. Eine Ressource dynastischer Zukunftsplanung...	401

## ATELIER

### La réception de »Mein Kampf« en France

Journée d'étude organisée par l'Institut historique allemand  
et le LabEx Tepsis (EHESS) le 23 avril 2018

Études réunies par Nicolas Patin et David Gallo

David GALLO – Nicolas PATIN	
»Mein Kampf« en France. Trajectoires d'un livre et d'un débat .....	419
Othmar PLÖCKINGER	
A Résumé of the Reception of »Mein Kampf« in Germany (1925–1945) ....	427
Claus W. SCHÄFER	
»Mein Kampf« chez les Français d'Allemagne. L'exemple d'André François-Poncet .....	437
Frédéric SALLÉE	
»Mein Kampf« chez les voyageurs francophones en Allemagne. La réception du texte allemand (1925–1934) .....	447
David LEFRANC	
Interdire »Mein Kampf« aux Français. Édition, droit et politique dans la France de 1934 .....	459
Emmanuel DEBONO	
Le procès de la réédition de »Mein Kampf« (1978–1980) .....	473

## NEKROLOGE

Helmut ZEDELMAIER	
Laetitia Boehm (1930–2018) .....	485
Michel SOT	
Pierre Riché (1921–2019) .....	489
Marie-Louise PELUS-KAPLAN	
Jochen Hoock (1939–2019) .....	493
Ulrich PFEIL	
Hansgerd Schulte (1932–2019) .....	497
Matthieu ARNOLD – Matthias ASCHE	
Anton Schindling (1947–2020) .....	501
Resümeees/Résumés/Abstracts .....	505
Im Jahr 2019 eingegangene Rezensionsexemplare/Livres reçus pour recension en 2019 .....	517

ISSN 1867-6448 · ISBN 978-3-7995-8147-9 (Print) · ISBN 978-3-7995-8148-6 (E-Book)  
FRANCIA – FORSCHUNGEN ZUR WESTEUROPÄISCHEN GESCHICHTE  
Herausgeber: Prof. Dr. THOMAS MAISSEN  
Redaktion: Prof. Dr. ROLF GROSSE (Redaktionsleitung; Mittelalter),  
Prof. Dr. RAINER BABEL (Frühe Neuzeit, 1500–1815), Dr. JÜRGEN FINGER (19.–21. Jh.)  
Redaktionsassistenz: AARON JOCHIM  
Anschrift: Deutsches Historisches Institut Paris (Institut historique allemand),  
Hôtel Duret-de-Chevry, 8 rue du Parc-Royal, F-75003 Paris  
Francia@dhi-paris.fr

Verlagsadresse: Jan Thorbecke Verlag, Verlagsgruppe Patmos in der Schwabenverlag AG,  
Senefelderstr. 12, D-73760 Ostfildern  
© 2020 Jan Thorbecke Verlag  
Verlagsgruppe Patmos in der Schwabenverlag AG, Ostfildern  
www.thorbecke.de  
Druck: Beltz Bad Langensalza GmbH, Bad Langensalza  
Hergestellt in Deutschland

# Atelier

## LA RÉCEPTION DE »MEIN KAMPF« EN FRANCE

Journée d'étude organisée par l'Institut historique allemand  
et le LabEx Tepsis (EHESS) le 23 avril 2018

Études réunies par Nicolas Patin et David Gallo

DAVID GALLO – NICOLAS PATIN

### »MEIN KAMPF« EN FRANCE

#### Trajectoires d'un livre et d'un débat

»Mein Kampf«, l'ouvrage d'Adolf Hitler, occupe en France une place paradoxale. Objet de débats nombreux, récurrents et souvent violents, il est en réalité peu connu, que ce soit dans son contenu ou son statut juridique. Il n'est pas rare que des prises de position affirmées se fondent sur des approximations, assénant, notamment, que l'ouvrage est interdit en France. On prête souvent au livre une aura malfaisante qui lui permettrait de »contaminer« les lecteurs, sans réellement penser ce qui se joue, intellectuellement, dans l'appropriation d'un texte écrit il y a maintenant presque un siècle.

Le dernier débat d'ampleur date de 2015. En France, les éditions Fayard ont rassemblé depuis 2011, une équipe d'historiennes et d'historiens qui travaillent à une édition scientifique du livre, fondée sur une nouvelle traduction<sup>1</sup>. C'est cette initiative qui a été au cœur des critiques et des questionnements il y a maintenant cinq ans. Dans le sillage d'un article de Laurent Lemire<sup>2</sup> dans »Livres Hebdo« le 18 septembre et surtout d'un billet de l'homme politique Jean-Luc Mélenchon sur son blog (»L'ère du peuple«) le 22 octobre<sup>3</sup>, s'allume un débat de grande ampleur sur l'opportunité de cette publication en français de l'ouvrage d'Adolf Hitler, »Mein Kampf«.

- 1 L'équipe a profondément été modifiée en 2015 et compte aujourd'hui plus d'une dizaine de chercheuses et chercheurs. L'édition critique, sous la direction de Florent Brayard, était prévue pour le premier semestre 2020. Ce travail comprend une nouvelle traduction intégrale de l'ouvrage d'Adolf Hitler, un appareil de notes conséquent, et des introductions qui accompagnent chaque chapitre. Les deux auteurs de la présente introduction ont participé aux deux équipes, depuis 2011.
- 2 Laurent LEMIRE, »Mein Kampf, un pataquès français«, Livres Hebdo, n° 1054, 18 septembre 2015, p. 22–25.
- 3 Jean-Luc Mélenchon, »Pas ›Mein Kampf‹ quand il y a déjà Le Pen!«, dans: L'ère du peuple, jeu-

Le livre tombe dans le domaine public en Allemagne le 1<sup>er</sup> janvier 2016; une équipe d'historiens prépare déjà depuis longtemps, outre-rhin, une édition scientifique de référence; enfin, plusieurs publications de livres controversés ont déjà échauffé les esprits, notamment »Le dossier Rebabet«, préfacé par Pascal Ory<sup>4</sup>.

Jean-Luc Mélenchon, qui lance un »Non! Pas «Mein Kampf» quand il y a déjà Le Pen!«, en faisant référence à la dirigeante du parti d'extrême droite, déclenche une discussion passionnée, qui ricoche dans plusieurs journaux d'envergure nationale: les historiens Johann Chapoutot et Christian Ingrao interviennent dans un numéro de »Libération« dont un dossier est consacré à la question<sup>5</sup>; Annette Wieviorka, Roger Cukierman du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et Benjamin Stora débattent du sujet sur France Inter le 29 octobre...<sup>6</sup> Les discussions se raniment quelque peu au moment de la publication allemande le 1<sup>er</sup> janvier 2016<sup>7</sup>. On impose, pour paraphraser le sociologue Patrick Champagne, l'événement médiatique<sup>8</sup>. Quelques semaines plus tard, la question rentre en sommeil.

Cette courte description sous forme d'anecdote révèle des éléments sur la présence du livre d'Adolf Hitler en France. Si des dizaines d'historiens et d'historiennes, de journalistes, de représentants du monde politique ou associatif ont été prêts à prendre la parole sur le sujet, beaucoup n'ont lu le livre que par fragments et la plupart ignore où va – encore aujourd'hui – l'argent de l'édition qu'ils pourraient acheter dans la plus grande légalité en France, celle des Nouvelles Éditions Latines. Les positionnements et rodomontades sont donc parfois fondés sur une méconnaissance, sur une peur symbolique et un tabou, celui d'un livre dont, au fond, on ne sait pas grand chose.

Il n'existe, en effet, que très peu de recherches précises sur le sujet en langue française. Antoine Vitkine, grâce à son documentaire et son livre, a été un précurseur sur la question, avec les armes d'un journaliste historique à la méthode impeccable<sup>9</sup>. Sa somme laisse pourtant – et comment pourrait-il en être autrement? – de nombreuses zones d'ombre. Pour quelles raisons

di 22 octobre 2015. URL: <https://melenchon.fr/2015/10/22/non-pas-mein-kampf-quand-il-y-a-deja-le-pen/> (consulté le 3 mars 2020).

- 4 Lucien REBETET, *Le dossier Rebabet*, édition établie et annotée par Bénédicte VERGEZ-CHAGNON, préface de Pascal ORY, Paris 2015. Lucien Rebabet est un collaborationniste français, membre de l'Action française puis de »Je suis partout«, revue d'extrême droite. La publication de ses œuvres, en 2015, a suscité un débat. Voir Gilles HEURÉ, »Les décombres: fallait-il republier l'ouvrage de Lucien Rebabet?«, dans: *Télérama*, 10 novembre 2015.
- 5 Philippe DOUROUX, »Johann Chapoutot: Cette focalisation sur »Mein Kampf« a l'inconvénient d'encourager une lecture hitléro-centriste du nazisme«, dans: *Libération.fr*, 26 octobre 2015; Christian Ingrao, »»Mein Kampf«: un historien répond à Mélenchon«, dans: *Libération.fr*, 25 octobre 2015.
- 6 Le Grand Rendez-Vous: »Mein Kampf, une publication à haut risque?«, France Inter, 29 octobre 2015, <https://www.franceinter.fr/emissions/le-nouveau-rendez-vous/le-nouveau-rendez-vous-29-octobre-2015> (consulté le 3 mars 2020).
- 7 Christian HARTMANN, Thomas VORDERMAYER, Othmar PLÖCKINGER, Roman TÖPPEL (dir.), *Hitler, Mein Kampf. Eine kritische Edition*, publ. par le Institut für Zeitgeschichte München-Berlin, 2 vols., Munich 2016.
- 8 Patrick CHAMPAGNE, *La double dépendance: sur le journalisme*, Paris 2016, p. 48. L'un des rédacteurs de cette introduction participe d'ailleurs à la construction médiatique de ce débat, en essayant de répondre aux nombreuses sollicitations. Nicolas PATIN, »Publier l'impubliable. Publier »Mein Kampf« n'est pas un acte transgressif«, *La Croix*, 6 novembre 2015; id., »Tribune. Réédition de »Mein Kampf«: Il faut désacraliser un texte que le régime nazi a érigé en mythe«, *France TV Info*, 8 janvier 2016; id., »Rééditer »Mein Kampf« en français. »Indispensable«, selon cet historien bordelais«, dans: *Sud Ouest*, 8 janvier 2016.
- 9 Antoine VITKINE, »»Mein Kampf, c'était écrit«, documentaire, 55 minutes, 2008; id., *Mein Kampf, histoire d'un livre*, Paris, 2013.

Fernand Sorlot décide-t-il de publier une traduction intégrale française de »Mein Kampf« en 1934? Quel est le rôle de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA, l'ancêtre de la LICRA – Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) dans ce processus<sup>10</sup>? Pourquoi Hitler intente-t-il un procès à Sorlot? Qui a lu le livre en France? À combien d'exemplaires a-t-il été vendu? Pourquoi un nouveau procès s'ouvre-t-il en 1979, pour accoler à l'édition Sorlot un avertissement historique? Comment est diffusé le texte aujourd'hui et dans quelles sphères politiques? Comment est-il utilisé dans un cadre pédagogique? Toutes ces questions n'ont pas encore de réponses rigoureuses. Et c'est donc l'objectif de ce dossier que d'éclairer, avec le plus de précision possible, les enjeux de la trajectoire du texte en France et de sa réception.

Adolf Hitler écrit les deux volumes de son livre entre 1924 et 1926. D'abord habité par l'envie de poser par écrit son plaidoyer pour son procès, il transforme rapidement ces quelques pages en un projet de plus grande envergure<sup>11</sup>: il veut dans le même temps réaffirmer son pouvoir sur le mouvement nazi, le NSDAP, depuis la prison de Landsberg, mais aussi, à plus long terme, construire sa stature de génie politique, en ajoutant à ses compétences oratoires déjà reconnues la »grande œuvre« du génie politique<sup>12</sup>. Le résultat, pour toute personne qui a lu le texte, est loin d'être au rendez-vous, tant le texte est obscur, répétitif, circulaire, d'un certain point de vue car revenant incessamment sur les mêmes thématiques. On s'est cependant trop souvent servi de ces maladresses et lourdeurs pour minorer le texte, et ainsi s'économiser une réelle analyse. Hitler a construit un objet composite, qui mélange allègrement »roman d'apprentissage«<sup>13</sup> (*Bildungsroman*) autobiographique et essai politique, un livre en tension, qui se veut un programme, tout en n'étant jamais suffisamment concret pour fournir un répertoire d'action. Si le premier volume est tout entier consacré à peindre les traumatismes de l'Allemagne à travers le parcours d'un seul homme – Hitler lui-même –, le second volume, rédigé et dicté entre 1925 et 1926, est plus théorique. Il tient d'une exposition grandiloquente de la »conception du monde« de Hitler (*Weltanschauung*)<sup>14</sup>. Tout cela ne fait du livre ni la »bible« du mouvement nazi<sup>15</sup>, ni un condensé de tout ce qu'il faudrait connaître pour comprendre la doctrine hitlérienne. C'est un texte circonstanciel, une sorte de pause écrite de Hitler au sein de l'exercice continu de son pouvoir d'orateur. »Mein Kampf«, réuni en un seul volume en 1930<sup>16</sup>, commence sa carrière, dans toutes ses ambiguïtés.

A-t-il été un succès de librairie? Beaucoup de gens l'ont-ils lu? Othmar PLÖCKINGER dans son article, dépeint la trajectoire et la réception allemande du texte, étape préalable et essentielle pour comprendre son transfert dans le contexte français. Celui qui est aujourd'hui le spécia-

10 Emmanuel DEBONO, Aux origines de l'antiracisme. La Lica 1927–1940, Paris 2012, p. 120–123.

11 Sur le détail de la genèse du texte, voir Othmar PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches: Adolf Hitlers »Mein Kampf«, 2<sup>e</sup> édition révisée, Munich 2011, p. 165–202.

12 Wolfram PYTA, Hitler. Der Künstler als Politiker und Feldherr. Eine Herrschaftsanalyse, Munich 2015, notamment le chapitre 8: »Genese und Funktion von »Mein Kampf«.

13 Neil GREGOR, »Mein Kampf« lesen, 70 Jahre später, dans: Aus Politik und Zeitgeschichte, 65 (2015), n° 43–45, octobre 2015, p. 3–9, p. 6.

14 Voir, notamment, le numéro thématique dirigé par Guillaume DREYFUS et Georges BENOUESSAN: »Les racines intellectuelles de Mein Kampf«, Revue d'histoire de la Shoah, n° 208, mars 2018. Également Barbara ZEHNPENNIG, Hitlers Mein Kampf. Eine Interpretation, Paderborn, 2006.

15 Pour cette analogie voir les exemples donnés par les auteurs de ce dossier: Othmar Plöckinger fait référence au philologue Viktor Klempener (voir p. 427 dans ce volume); Frédéric Sallée cite dans son article deux auteurs-voyageurs (voir p. 447; 457); David Lefranc nous oriente vers un article du »Petit Parisien« paru en 1934 à l'occasion de la publication française de »Mein Kampf« aux Nouvelles Éditions Latines (voir p. 466).

16 Antoine VITKINE, Mein Kampf, histoire d'un livre, Paris 2013, p. 30; PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches (voir n. 11), p. 181–184.

liste, à l'échelle internationale, de la genèse et de la réception du texte<sup>17</sup>, tord le cou à un certain nombre d'évidences répétées à n'en plus finir: la première, et peut-être plus importante de toute, est de souligner que si le texte n'a pas été un immense succès de librairie avant 1930, il a, en revanche, été lu, et lu avec attention par une multitude d'acteurs. Ce sont d'abord les militants les plus proches du parti qui l'ont analysé, pour en chanter les louanges, ou au contraire, le critiquer. Plus on s'éloignait dans l'espace politique vers la gauche, plus le texte, en revanche, n'était que superficiellement critiqué, sans que les auteurs prennent le temps de se pencher sur la réalité des arguments. Quelques éléments caractérisaient déjà la réception du texte: son caractère parcellaire, beaucoup d'auteurs ne traitant que de tel ou tel aspect, sans prendre en compte l'entièreté de la démonstration; encore plus visible, l'absence de réaction ou le peu de réactions face au contenu antisémite, qui n'attirait pas de remarques, ce qui dit beaucoup de l'atmosphère de l'époque. Après 1933 et la prise du pouvoir par les nazis, la place du texte change énormément: loin de l'idée que le pouvoir nazi force chaque Allemand à lire le texte, en réalité, il attire à plusieurs reprises, de manière autonome, l'intérêt des lecteurs, et souvent, en période de crise: en 1933, pour savoir, finalement, de quoi le nouveau régime sera fait; et en 1938–1939, pour, d'une certaine manière, éclairer les stratégies politiques et militaires à l'œuvre. Le peuple allemand lisait donc »Mein Kampf«; les élites intellectuelles également. C'est après 1945 que le mythe d'un »best-seller que personne n'avait lu« se développa, comme pour disculper les Allemands de leur adhésion au national-socialisme. Telle est la trajectoire du côté allemand que donne à lire Othmar Plöckinger dans son article.

Chez les Français, le texte n'attend pas la traduction pour être lu. Cette première réception se fait dans différents types d'espaces sociaux et politiques, même s'il ne faut pas exagérer l'importance accordée en France au mouvement national-socialiste<sup>18</sup>. Un certain nombre de passeurs qui circulent entre la France et l'Allemagne l'ont évidemment lu (au moins en partie) et analysé. Les premiers sont les voyageurs français en Allemagne, étudié par Frédéric SALLÉE<sup>19</sup>. Bien évidemment, ces voyageurs des années 1925–1933 ne font pas le déplacement en Allemagne uniquement pour s'approprier le texte ou même pour comprendre le mouvement nazi, qui, jusqu'en 1930, reste très marginal. Quand on s'intéresse au NSDAP, il existe par ailleurs d'autres textes, disponibles en français, et plus facile d'accès. Pour autant, une première réception se fait, précoce, chez des auteurs comme l'historien Pierre Renouvin ou le germaniste Jean-Edouard Spenlé, qui réinsèrent tous deux le livre dans l'histoire longue de l'Allemagne, qu'ils connaissent bien. C'est à partir de 1930 et les premières grandes victoires nazies aux élections que le texte connaît une première vague d'intérêt: dans un contexte où Hitler est encore peu connu en tant qu'homme, y compris en Allemagne, et inaccessible pour des observateurs français, le livre fonctionne comme un succédané qui permet de comprendre ce politicien et son mouvement. Mais c'est avec la prise du pouvoir de 1933 que le livre s'installe, si l'on peut dire dans les caractéristiques de la réception des années 1930: le nouveau régime cherche à maîtriser la lecture qui est faite du texte par des interviews multiples, tandis que côté français, la perception du texte s'appauvrit, pour être réduit à son double caractère de potentiel programme de politique extérieure – et de potentiel programme anti-français.

17 Othmar PLÖCKINGER, *Geschichte eines Buches* (voir n. 11); ID., *Quellen und Dokumente zur Geschichte von »Mein Kampf« 1924–1945*, Stuttgart 2016.

18 Voir Eva ZIMMERMANN, *Zum frühen Bild des Nationalsozialismus in der französischen Tagespresse*, in: Michel GRUNEWALD, Olivier DARD, Uwe PUSCHNER (dir.), *Confrontations au national-socialisme en Europe francophone et germanophone 1919–1949*, vol. 1: *Introduction générale – Savoirs et opinions publiques*, Francfort-sur-le-Main et al. 2017, p. 171–188, ici p. 181.

19 Voir le livre de l'auteur consacré à cette question: Frédéric SALLÉE, *Sur les chemins de terre brune. Voyages dans l'Allemagne nazie 1933–1939*, Paris 2017.

Claus W. SCHÄFER étudie, quant à lui, la lecture du texte par André François-Poncet<sup>20</sup>, ambassadeur de France à Berlin de septembre 1931 à 1938. François-Poncet, comme beaucoup d'observateurs liés au monde germanique et bons connaisseurs de sa culture, a du mal à comprendre la nouveauté du nazisme, et tend à réinsérer le nazisme dans l'expression d'un prussianisme. Mais plus important que ce relatif aveuglement, c'est l'usage même que François-Poncet fait de »Mein Kampf« qui est paradigmatic d'une certaine lecture, en Allemagne et en France: le texte, pourrait-on dire, est un texte *a posteriori*. On ne le lit que pour éclairer la politique quotidienne de l'État hitlérien, et on l'enferme donc dans une question simple: Hitler va-t-il faire ce qu'il a couché sur le papier en 1925, ou a-t-il changé? De ce fait, la lecture est souvent centrée, là encore, sur un seul aspect du texte de Hitler: sa nature de programme de politique extérieure. À chaque nouvelle crise diplomatique, François-Poncet et d'autres se plongent ainsi, sporadiquement, dans le bréviaire, pour y chercher un potentiel programme nazi.

Ces deux exemples de réception francophone d'un texte en langue allemande illustrent déjà les effets de fragmentation du texte à mesure qu'il est reçu et lu dans le contexte français. Mais c'est avec l'année 1934 et l'édition du texte intégral en français par Fernand Sorlot aux Nouvelles Éditions Latines que commence une trajectoire encore plus complexe, et spécifique au cas français : une trajectoire judiciaire. En effet, la France est le seul pays où Hitler intente un procès retentissant pour faire interdire la traduction intégrale de son texte<sup>21</sup>. Il craint que ses tonitruantes déclarations anti-françaises ne viennent gâcher son »offensive pacifiste« de début de règne. De ce fait, il utilise une stratégie judiciaire fondée sur le droit d'auteur. C'est tout l'intérêt de l'article de David LEFRANC, avocat spécialiste du droit d'auteur<sup>22</sup>, qui dévoile, pour la première fois<sup>23</sup>, la généalogie complexe du texte français et les motivations réelles de Fernand Sorlot, jusque-là demeurées derrière un voile d'ambiguïté. Il montre également la stratégie consciente et assumée du »Führer« lors du procès, à travers l'analyse précise et minutieuse de la dynamique de celui-ci.

À partir de cette interdiction, que Sorlot contourne par ailleurs jusqu'en 1940, le texte éclate, si l'on veut, en des dizaines d'éditions parcellaires – plus d'une quarantaine<sup>24</sup> – qui comportent, malgré leur multiplicité, un point commun: on ne lit plus »Mein Kampf« durant ces années-là, et particulièrement dans les années 1938–1939 où la guerre menace de manière tangible, que comme un oracle: que va faire Hitler? Est-il toujours l'homme de 1925? Que dit »Mein Kampf« sur les objectifs de politique étrangère, et la haine anti-française qu'il contient est-elle toujours d'actualité? Comme en Allemagne, le contenu antisémite est à peine relevé; le caractère biographique du livre intéresse peu<sup>25</sup>. C'est la hantise de la guerre que l'on cherche à rassurer à travers ce livre. Les

20 Voir le livre de l'auteur consacré à l'ambassadeur: Claus W. SCHÄFER, André François-Poncet als Botschafter in Berlin (1931–1938), Munich 2004 (Pariser Historische Studien 64).

21 Antoine VITKINE, *Mein Kampf* (voir n. 16), p. 143–147.

22 David LEFRANC, *La renommée en droit privé*, Issy-les-Moulineaux 2004.

23 Antoine VITKINE soulève l'hypothèse que Sorlot poursuivait peut-être, en publiant le livre, un double objectif: alerter sur le contenu anti-français, faire circuler le contenu antisémite. Mais il en reste au stade des conjectures: »La démarche de cet homme d'extrême droite [...] n'est pas sans ambiguïté à l'égard de l'idéologie nazie elle-même: il n'est pas certain que Sorlot ait publié »Mein Kampf« uniquement pour dénoncer l'hitlérisme«. Voir VITKINE, *Mein Kampf* (voir n. 16), p. 135–141, la citation p. 140.

24 Sur cette question, voir Josselin BORDAT, *Les métamorphoses de »Mein Kampf« d'Adolf Hitler en France (1934–1939)*, DEA sous la direction de Philippe Braud, Institut d'études politiques de Paris, Paris 2003.

25 Pour plus de détails sur cette réception du texte dans les années 1934–1939, voir: Nicolas PATIN, »Mein Kampf«. Trajectoires d'un objet fantasmatique. Allemagne-France 1925–1945, in: GRUNEWALD, DARD, PUSCHNER, *Confrontations au national-socialisme* (voir n. 18), vol. 1, p. 153–169.

événements de 1940 se chargeront de confirmer ces peurs, et de faire disparaître le livre des étals, les nazis mettant en application dans la France occupée l’interdiction faite en 1934.

Le livre disparaît alors, et nous ne disposons pas de recherches sur sa trajectoire dans les années de l’après-guerre et des années 1960. Cette enquête reste à faire. En revanche, Emmanuel DEBONO éclaire, lui aussi pour la première fois, la dynamique du procès de 1979, essentiel dans notre réception contemporaine du texte. En effet, à la faveur d’un quasi non-événement – le client d’une librairie remarque la présence de »Mein Kampf« dans les rayonnages d’un magasin de Thionville – la LICRA, qui avait grandement contribué, quarante ans auparavant, à attirer l’attention sur la dangerosité du texte, intente un procès aux éditions Sorlot. L’idée de l’organisation antiraciste est moins de faire interdire le texte, que de contraindre les Nouvelles Éditions Latines à rejoindre au texte un avertissement, reprenant les conclusions du procès de Nuremberg et prévenant ainsi le lecteur de la dangerosité du texte en l’instruisant des effets réels qu’a eu ce pamphlet antisémite.

Le procès est le lieu d’un véritable affrontement idéologique entre les éditions Sorlot et la LICRA, affrontement qui ne sera pas tranché par le tribunal, mais simplement arbitré, car il touche à la question de la liberté d’expression, notamment<sup>26</sup>. La réception du texte a changé: dans les années 1930, les yeux des lecteurs étaient rivés sur le contenu anti-français; dans cette fin des années 1970, ils le sont sur le contenu antisémite. Le procès montre la construction de nombreux arguments que l’on a pu retrouver, inchangés, dans le débat de 2015: faut-il considérer que les lecteurs sont suffisamment peu informés pour que le contenu antisémite ne leur saute pas aux yeux? Qui doit avertir de quoi? Faut-il répandre le texte, pour en montrer toute l’horreur, ou au contraire, en réduire la diffusion? Quelle est la responsabilité de l’éditeur dans les propos de cet auteur si particulier? Quelle est la place de l’historien – en l’occurrence ici, René Rémond et Léon Poliakov – dans l’expertise historique sur le texte? Emmanuel Debono éclaire avec précision la dynamique des procès de 1978–1980. On retrouve dans le cas français l’utilisation analogue soulignée par Othmar Plöckinger dans celui des procès de Nuremberg: si en 1945–1946, on utilise »Mein Kampf« comme pièce à conviction pour montrer l’intention de détruire l’Union soviétique, en 1979 en France, l’»avertissement au lecteur« donne au texte une importance majeure dans la genèse du processus de destruction des Juifs d’Europe<sup>27</sup>. Ce faisant, il contribue à hypertrophier les effets d’un livre contre lequel il désire lutter.

On le voit, ce dossier est loin d’être un panorama complet de la trajectoire du texte en France. Il apporte, pour la première fois, un éclairage précis sur des moments essentiels à la compréhension de la réception française du texte d’Adolf Hitler, comme le procès de 1934 ou celui de 1979, et montre que la lecture du texte, notamment dans les années 1925–1939, a toujours été très parcellaire, sporadique, instrumentale.

Si le caractère illégal du texte en Allemagne a pu contribuer à sa mythification, voire à lui donner une aura sulfureuse et attrayante, le cas français est bien paradoxal: le livre, dans sa mouture et sa traduction de 1934, a – en dehors des années 1940–1945 – toujours été disponible de manière légale, et continue de l’être aujourd’hui, assorti de l’avertissement de 1979, pour peu que l’on souhaite donner son argent à une maison d’édition comme les Nouvelles Éditions Latines. L’édition de Sorlot s’est ainsi vendu à 65 500 exemplaires entre janvier 2003 et septembre 2018, d’après le compteur GfK, soit presque plus de 4000 exemplaires par an<sup>28</sup>. Pourtant, l’im-

26 Pour les bases juridiques de la lutte contre le racisme depuis 1939 voir le livre de l’auteur: Emmanuel DEBONO, *Le racisme dans le prétoire. Antisémitisme, racisme et xénophobie*, Paris 2019.

27 La dernière phrase de l’avertissement est la suivante: »Le lecteur de »Mein Kampf« doit donc se souvenir des crimes contre l’humanité qui ont été commis en application de cet ouvrage...«. Voir Adolf HITLER, *Mein Kampf. Mon Combat*, Nouvelles Éditions Latines, Paris 1979 [facsimilé de l’édition de 1934], p. 8.

28 Chiffre »Panels Culture – GfK« au 2 septembre 2018. GfK est l’outil de comptage de vente de référence chez les éditeurs. Voir: <https://panelsculture.gfk.com/>.

mense majorité des lecteurs continue à croire que le texte est illégal et interdit; et ceux qui ne l'ignorent pas voient toujours comme un acte transgressif le fait d'acheter le livre, de le posséder, ou d'en faire lire des extraits aux élèves et étudiants, pour les enseignants. Ce tabou est d'autant moins productif aujourd'hui que le texte est accessible en dix secondes sur internet, en format PDF (reprenant en format digital la traduction – datée et relativement mauvaise – des éditions Sorlot).

Nous espérons que ce dossier contribuera, à son échelle, à faire tomber ce tabou, à briser la sacralisation et la mythification dont les nazis ont eux-mêmes entourés le texte, pour faire l'histoire de celui-ci, dans ces moindres détails. Nous pouvons d'ores et déjà gager que l'édition critique du texte en français, cette nouvelle traduction assortie d'un appareil de notes considérable, qui devrait être publiée au début de l'année 2020 devrait contribuer à une telle tâche<sup>29</sup>. Éclairer l'ensemble des questions soulevées ici qui n'ont pas encore trouvé de réponses nécessitera un travail de longue haleine.

29 Pour le présent dossier, nous nous référons à la traduction de l'édition de 1934, et pas à la future édition scientifique, dans la mesure où c'est celle à laquelle les acteurs de l'époque ont eu accès. Le calendrier de publication de cette édition a été profondément modifié par la crise du COVID-19. Toutes les dates données ici sont purement hypothétiques.

OTTHMAR PLÖCKINGER

## A RÉSUMÉ OF THE RECEPTION OF »MEIN KAMPF« IN GERMANY (1925–1945)

The last time »Mein Kampf« attracted major attention was during the Nuremberg trial against the major war criminals in 1945/46. Several passages of the book were used as evidence against the defendants. One of the most interesting disputes developed between a Soviet prosecutor and Albert Speer, Hitler's favourite architect and later Armament Minister. The prosecutor confronted Speer with passages from »Mein Kampf«, which in his opinion showed clearly Hitler's plans of attacking and destroying the Soviet Union. Speer replied that the Soviet diplomats must have read the book as well and nevertheless made the Hitler-Stalin Pact in 1939. Thereupon the Soviet prosecutor ended this dispute with the remark that he does not want a further discussion about the question, who read »Mein Kampf« and who did not.

This episode shows that the question of the readership of »Mein Kampf« was virulent immediately after the war and ever since. And it proves that the book was always subject and instrument of accusation and justification in debates on the historical, political and ethical dimensions of National Socialism and its legacy. But we have to be aware that this question has some traps which can lead to misinterpretations or even mistakes in the historical analysis.

Firstly, it assumes that »Mein Kampf« was the key to knowledge and understanding of Hitler's conceptions and the National Socialist ideology in general. Surely, having read »Mein Kampf« made it easier to be aware of what was going on in Germany, but it was not the precondition for that. So having read »Mein Kampf« did not mean full information – and not having read »Mein Kampf« did not mean having no information. This situation was in some respect characterised by the Austrian author and journalist Karl Kraus, when he opened his remarkable and comprehensive text »Die Dritte Walpurgsnacht« (1933/1952) with the legendary sentence: »Mir fällt zu Hitler nichts ein« – »I cannot think of anything to say about Hitler« – just to prove thereafter on hundreds of pages, how much he knew about National Socialist Germany, including Hitler's book<sup>1</sup>.

Secondly – and this concerns mainly Germany – the question of the readership of »Mein Kampf« includes the assumption that the German people would have rejected Hitler, if only they had read his book. The Jewish German scholar of Romanic languages Victor Klemperer wrote about this aspect in his famous »Lingua Tertii Imperii«: »It will always remain the greatest mystery of the Third Reich to me, how this book could indeed had to be distributed in full public, and how Hitler's reign could nevertheless come about and how this reign lasted for twelve years, even though the Bible of National Socialism was already circulating years before the seizure of power«.<sup>2</sup>

1 Karl KRAUS, Die Dritte Walpurgsnacht, München 1967, p. 9. All translations from German by the author.

2 Victor KLEMPERER, LTI. Lingua Tertii Imperii. Die Sprache des Dritten Reiches, Leipzig 1991, p. 29–28: »Es wird mir immer das größte Rätsel des Dritten Reiches bleiben, wie dieses Buch in voller Öffentlichkeit verbreitet werden durfte, ja musste, und wie es dennoch zur Herrschaft Hitlers und zu zwölfjähriger Dauer dieser Herrschaft kommen konnte, obwohl die Bibel des Nationalsozialismus schon Jahre vor der Machtübernahme kursierte.«

In this respect, the question of who and how many people read »Mein Kampf«, was and still is a part of the post-war legend that the Germans were seduced by Hitler without knowing which policies he stood for and what his intentions were. In this way, it is easy to overlook the comprehensive or partial consent, which Hitler's ideology found in considerable parts of the German society. While analysing the reception of »Mein Kampf« we must bear in mind that we are dealing not only with a book, but with a symbol of National Socialist ideology highly valuable for the regime as well as with the post-war legends of a society. Yet precisely these aspects make it necessary and fruitful to ask: Who read the book? Which parts have been read most? When, at which occasions and with which purpose did Germans read »Mein Kampf«?

Therefore at least three different fields of investigation should be considered: The public, the state (including semi-state institutions and organisations) and the private fields. As for Germany, of course these fields can be distinguished clearly only until 1933. After the so-called Nazi seizure of power the situation was quite different.

### Publishing History and Public Reception 1925–1933

The first volume of »Mein Kampf« was quite a success when it was published in July 1925 by the National Socialist publishing-house Franz Eher Nachf.[olger] in Munich. Within a few months all 10,000 copies were sold out and a second edition was necessary. The audience was eager to find out what the convicted high traitor had to say about his failed coup d'état, the Munich Beer Hall Putsch on 9 November 1923. Therefore the public reaction was quite intense. Dozens of reviews were published in newspapers and magazines. Some of them were local and regional papers, but also national and international papers as the »Frankfurter Zeitung« or the »Neue Zürcher Zeitung« wrote extensively about Hitler's book. He still had the glamour of a radical politician, and therefore several reviewers were disappointed that Hitler did not write anything about his political rise in Bavaria and his coup in November 1923. Consequently, the second volume, published in December 1926, attracted much less public interest<sup>3</sup>. The sales-figures declined continuously and reached their low point in 1928 when no more than 3,000 copies were sold. Since 1929 the situation began to change with the Great Depression and with improved election results in 1930. Interest in »Mein Kampf« awakened again and the publisher, after having decided to have the book intensively proofread by Hitler's then private secretary, Rudolf Heß<sup>4</sup>, published a version which contained both parts in one single volume and was much cheaper than the previous editions. It was this »Volksausgabe«, a popular edition in both senses of the word, which became the widest spread version in Germany – until January 1933 more than a quarter of a million copies were sold. During the following months the sales figures increased phenomenally. Heß proudly noted in April 1933 that about 4,000 copies were sold per day<sup>5</sup>, by the end of 1933 the numbers summed up to almost one million copies in that

- 3 The phenomenon that the first volume was more popular than the second still persisted after 1933 although the merging of the two volumes into one smoothed it.
- 4 Heß mainly corrected stylistic deficiencies, erratas and – to a high degree – the headlines of each page. But although more or less comprehensive stylistic changes have been carried out continuously, there have been no major changes content-wise from 1925 until 1945. The most important change concerned a passage about the structure of the NSDAP, as in 1930 the concept of »Germanic democracy« was replaced by the »unconditional authority of the leader« who should dominate the party. Cf. Othmar PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches. Adolf Hitlers »Mein Kampf« 1922–1945, Munich 2011, p. 192–194; Christian HARTMANN, Thomas VORDERMAYER, Othmar PLÖCKINGER, Roman TÖPPEL (eds.), Hitler, Mein Kampf. Eine kritische Edition, publ. by the Institute of Contemporary History Munich-Berlin, 2 vols., Munich, Berlin 2016, vol. 1, p. 286–287.
- 5 Cf. letter from Rudolf Heß, dated 19 April 1933, in: Bundesarchiv Bern, NL Heß, J1.211 – 1989/148, 51.

year. Though sales figures declined in the coming years temporarily they reached even higher numbers during war-time again, as numerous other versions were launched additionally. But none of them reached the popularity of the »Volksausgabe«. Only the so-called »Dünndruckausgabe« or »Feldausgabe«, printed on extra-thin and light printing paper for use in the Wehrmacht and at the front, reached the number of nearly one million copies. All in all about 12.5 million copies were produced in Germany, two thirds of them during the war<sup>6</sup>.

Looking at the public perception during the Weimar Republic about 50 reviews were published from 1925 until 1930 covering a wide range of appraisals. We find enthusiastic reviews from party-members like Alfred Rosenberg in the »Berliner Arbeiterzeitung« in 1926, although he was always quite irritated with Hitler's success being much bigger than the success of his own book »Mythus des 20. Jahrhunderts« published in 1930<sup>7</sup>. One of the most exuberant texts came from Adolf Bartels, the leading »völkisch« and anti-Semitic literature critic, who in 1927 saw Hitler's book as the most important political publication in Germany since Bismarck's autobiographical »Gedanken und Erinnerungen« (1888)<sup>8</sup>. We find ambivalent or even hostile reviews also in völkisch and nationalist newspapers like the influential »Deutsche Zeitung« who published a mainly negative review in 1925. Otto Bonhard, a main figure in the influential völkisch »Alldeutscher Verband«, paid some tribute to Hitler's effort in writing a book as he had no higher education; Bonhard conceded that the author had some remarkable skills in propaganda. But the reviewer also stated a lot of knowledge gaps not only in history, a field so much appreciated by Hitler and central to his reasoning, but also in »Staatswissenschaft« and »Rassenkunde«, in political and racial sciences. Moreover he found no inventive thoughts in the book whatsoever and criticised Hitler for thinking that he himself had formulated new insights which, in reality, were already well-known<sup>9</sup>. This review was quite annoying for Hitler, as a lot of liberal and left-wing newspapers refrained from writing own reviews but reprinted parts of this one with delight. Hitler even mentioned this humiliating review in the second volume of »Mein Kampf« trying to defend himself<sup>10</sup>.

We find mocking reviews in socialist and liberal papers, most of them dealing with Hitler as a figure of the past and not of the future, as the »Frankfurter Zeitung« put it in 1925: »In the meantime, however, the constructive politicians have triumphed over the spirits of chaos. In the meantime, they have rebuilt Germany and are in the process of securing Europe. [...] The friends of constructive politics will take Hitler's book and see from it how right they were with everything they thought. Time has moved on; but Hitler is – completely in the aftermath of this self-confession – finished«<sup>11</sup>. And Stefan Grossmann, a journalist, writer and assistant of Bertolt Brecht, summarised his comprehensive review of the book in 1925: »This book shows

6 For the publication-history of »Mein Kampf« cf. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches (as in n. 4), p. 173–191. For the years until November 1933 the records of the Eher-Verlag have been preserved so that the figures for this period are detailed and accurate, cf. ID. (ed.), Quellen und Dokumente zur Geschichte von »Mein Kampf«. 1924–1945, Stuttgart 2016, p. 137–160.

7 Cf. PLÖCKINGER (ed.), Quellen und Dokumente (as in n. 6), p. 267–273; Alfred ROSENBERG, Der Mythus des 20. Jahrhunderts. Eine Wertung der seelisch-geistigen Gestaltenkämpfe unserer Zeit, Munich 1930.

8 Cf. PLÖCKINGER (ed.), Quellen und Dokumente (as in n. 6), p. 287.

9 Cf. ibid., p. 196–200.

10 Cf. HARTMANN et al. (eds.), Hitler, Mein Kampf (as in n. 4), vol. 1, p. 1196–1197.

11 PLÖCKINGER (ed.), Quellen und Dokumente (as in n. 6), p. 250: »Inzwischen haben aber die konstruktiven Politiker über die Geister des Chaos den Sieg davongetragen. Inzwischen haben sie Deutschland wieder aufgebaut und sind daran, Europa zu sichern. [...] Die Freunde konstruktiver Politik werden das Buch Hitlers zur Hand nehmen und daraus sehen, wie recht sie mit allem hatten, was sie dachten. Die Zeit ist weitergeschriften; Hitler aber ist – vollends nach diesem Selbstbekenntnis – erledigt.«

Adolf Hitler as he is, poor in heart, ignorant, vain, completely unimaginative, and as a mitigating factor it can only be stated that he is apparently an incurable war hysterical<sup>12</sup>.

Surprisingly, Jewish magazines only in very exceptional cases dealt with »Mein Kampf«, if we leave aside short notes and some references now and then. This did not change until 1933, apart from only a few texts which went deeper into the book and analysed it. The first and most comprehensive one was an article in a 1925 issue of the »Abwehr-Blätter«, the journal of the »Verein zur Abwehr des Antisemitismus«, a civil society organization for the defence against anti-Semitism. The author discussed and disproved most of Hitler's anti-Semitic defamations in detail. It is until today one of the best analyses of »Mein Kampf«, although its concluding forecast was tragically wrong. The author Johannes Stanjek wrote in his closing words: »One puts aside Hitler's book with a feeling of satisfaction: As long as the volkisch movement does not succeed to put any other leader at its top, there is going to be a lot of water going to be poured into the sea until it wins in the land of poets and thinkers<sup>13</sup>. Consequently, a shorter follow-up text by Stanjek about the second volume of »Mein Kampf« was entitled: »Hitlers weiterer Feldzug gegen den Verstand«: Hitler's continued campaign against reason<sup>14</sup>.

The second more substantial review was published in 1930 in the Berlin »Jüdisch-liberale Zeitung« under the title »Die nationalsozialistische Gefahr« addressing the renewed national socialist danger. In advance of the upcoming Reichstag elections in September 1930 the newspaper did not only analyse Hitler's anti-Semitism but also quoted different passages from »Mein Kampf« which showed his racist reading of politics in Great Britain, France, and the United States. The quotations were followed by the remark: »Different than usual in humans' heads, the world paints itself in this head. Should the world be plunged by such fools into a new, even greater disaster?<sup>15</sup>

Starting with 1930, Hitler's book became an essential part of political and media conflicts in Germany. Numerous leaflets, brochures, pamphlets and books were dealing with »Mein Kampf«, be it argumentative or polemical, approving or refusing. Usually, all of those texts concentrated on a few specific aspects and did not give a comprehensive analysis. In 1931 for example, there was a broad discussion, as to whether Hitler was a Christian and how the relation between Christianity and National Socialism had to be seen. Numerous texts against and in favour of Hitler were published, most of them arguing with different passages of »Mein Kampf«. One of the most influential brochures against Hitler was written by Ingbert Naab, a Catholic priest, who died in 1935 in his French exile<sup>16</sup>. He analysed and quoted »Mein Kampf« extensively and came to the conclusion »that important basic ideas and proposals by Hitler are in absolute contradiction with Christianity. That is why he cannot be a leader for Christians either<sup>17</sup>. One of Hitler's most active defenders in this discussion was the physicist and Nobel Price laureate Johannes Stark, who – just like Naab – comprehensively quoted »Mein

12 Ibid., p. 242. The review was published in the conservative Austrian newspaper »Neue Freie Presse« and in the left-liberal German magazine »Tage-Buch«: »Dieses Buch zeigt Adolf Hitler, wie er ist, arm an Herz, unwissend, eitel, vollkommen phantasielos, und als Milderungsgrund läßt sich nur anführen, daß er offenbar ein unheilbarer Kriegshysteriker ist.«

13 Cf. ibid., p. 238: »Man legt Hitlers Buch mit einem Gefühl der Befriedigung beiseite: Solange die völkische Bewegung keine anderen Führer an ihre Spitze zu stellen weiß, solange werden noch manche Wasser ins Meer fließen, bis sie im Land der Dichter und Denker siegen wird.«

14 Cf. ibid., p. 282.

15 Jüdisch-liberale Zeitung, 10 (1939), n° 34, 20 August 1930: »Anders als sonst in Menschenköpfen malt sich in diesem Kopf die Welt. Soll von solchen Narren die Welt in neues, noch größeres Unheil gestürzt werden?«

16 Cf. Klaus SCHOLDER, Die Kirchen und das Dritte Reich, vol. 1: Vorgeschichte und Zeit der Illusionen 1918–1934, Frankfurt/Main, Berlin, Vienna 1977, p. 170.

17 PLÖCKINGER (ed.), Quellen und Dokumente (as in n. 6), p. 379: »[...] daß wichtige Grundideen

Kampf« to prove that Hitler would respect the Christian confessions and refuse to interfere in religious matters<sup>18</sup>.

Finally, Hitler's foreign policy concepts in »Mein Kampf« were analysed, for example in 1931 by the social democrat Helmuth Klotz, a former participant of the Beer Hall Putsch in 1923 who became a fierce opponent of National Socialism later on, exiled in France since 1933 and executed in 1943 in Berlin-Plötzensee<sup>19</sup>. In his brochure he collected dozens of statements of leading National Socialists regarding foreign politics in general and their attitude towards different European countries. »Mein Kampf« was one of his central sources. Klotz emphasised Hitler's hostility and aggression against France. That was why he hoped his text would also be read outside Germany and closed it with the following words: »And for this very reason a Hitler-Germany would be the downfall of the new Germany, the catastrophe of Europe and the world!«<sup>20</sup>

In 1932, another article with wide circulation in the international communist press described the threat to France and the Soviet Union in the same terms expressed by Hitler in »Mein Kampf«. But its author, the communist Reichstag deputy Theodor Neubauer, who was executed in Berlin in spring 1945<sup>21</sup>, developed an opposing view at the end of his article and concluded that Hitler might be willing to cooperate with France for a certain period only to destroy the Soviet Union: »Anti-Bolshevik German foreign policy ends in submission to French imperialism, means renunciation of national liberation, betrayal of the masses sacrificed to tribute politics«<sup>22</sup>.

Hitler's anti-Semitism was not discussed on a broader basis in any of those texts: It was ignored mostly or mentioned only incidentally, and sometimes it was seen as a minor matter. In several texts his anti-Semitism even was judged only a bit too radical, but all in all quite reasonable<sup>23</sup>.

### Reception by State Authorities 1925–1933

If we look at the reception of »Mein Kampf« on state level we generally find a similarly broad debate. Only a few months after the first volume was published, the Bavarian Ministry of the Interior wrote a study of »Mein Kampf« and analysed in detail Hitler's political attitudes. It stated that Hitler had not changed since 1923 and still was speaking in favour of a violent form of politics. Therefore it refused to lift the ban against Hitler, who was not allowed to speak publicly in Bavaria until 1927<sup>24</sup>.

und Vorschläge Hitlers mit dem Christentum in absolutem Widerspruch stehen. Darum kann er eben für Christen auch nicht Führer sein.«

18 Cf. ibid., p. 356–358.

19 Cf. Herbert LINDER, Von der NSDAP zur SPD. Der politische Lebensweg des Dr. Helmuth Klotz (1894–1943). Konstanz 1998 (Karlsruher Beiträge zur Geschichte des Nationalsozialismus, 3), p. 333–334.

20 PLÖCKINGER (ed.), Quellen und Dokumente (as in n. 6), p. 442: »Und eben deshalb wäre ein Deutschland Hitlers der Untergang des neuen Deutschlands, die Katastrophe Europas und der Welt.«

21 Cf. Hermann WEBER, Andreas HERBST, Deutsche Kommunisten. Biographisches Handbuch. 1918 bis 1945, Berlin 2008, p. 630–631.

22 PLÖCKINGER (ed.), Quellen und Dokumente (as in n. 6), p. 528: »Antibolschewistische deutsche Außenpolitik endet in der Unterwerfung vor dem französischen Imperialismus, bedeutet Verzicht auf die nationale Befreiung, Verrat an den Volksmassen, die der Tributpolitik geopfert werden.«

23 Cf. e.g. ibid., p. 447.

24 Cf. ibid., p. 307–308. Hitler's ban on speaking was extended afterwards to a great number of other German states including Prussia; cf. Othmar PLÖCKINGER, Der Redner Hitler im Urteil seiner Zeitgenossen, in: Josef KOPPERSCHMIDT (ed.), Hitler der Redner. Munich 2003, p. 217–241, here p. 221–224.

The violence aspect was the main topic of a lot of other studies dealing with the political aims and the structure of Hitler's party – and Hitler's book always was a main reference point. Yet until 1930 already five different state-studies had been written and circulated on different governmental levels, including the Reich Ministry of the Interior, the Prussian Ministry of the Interior<sup>25</sup>, the office of the Berlin Police President, and the Reichswehr Ministry<sup>26</sup>. One of them was written in 1930 by Theodor Heuss, the later first West-German Bundespräsident after the Second World War. Heuss, then a member of the Reichstag for the liberal Deutsche Demokratische Partei, dealt more and more intensively with the NSDAP since 1930<sup>27</sup>. His first study about the NSDAP was written for several parliamentary groups and for the Reich Chancellery. Heuss described and analysed the structure and the ideology of National Socialism, mainly its economic aspects. And he complained about Hitler's arbitrary abuse of »science« which had to bow to Hitler's volition »to arrange a world view, a course of history, which necessarily ends with the proclaimer of a new insight. There is no room at all any more for an argumentation, which checks theses and data for their weight«<sup>28</sup>.

Until 1932 several more reports by government officials were made, including the Foreign Ministry in Berlin<sup>29</sup>. The last and most comprehensive one was produced by the Prussian Ministry of the Interior consisting of almost 400 pages. It was circulated in the highest ranks of the German government, but Chancellor Heinrich Brüning and his ministers ignored it on purpose. Using »Mein Kampf« and numerous additional materials authored by Hitler and other leading National Socialists the ministry tried to prove that the NSDAP still was trying to violently overthrow the Weimar Republic<sup>30</sup>. Ironically the possibility that the NSDAP could seize power in Germany on a legal way never was discussed in all these papers. In one of the most spectacular cases, at the trial against Hitler (and others) for preparation of high treason before the Reichsgericht, the Supreme Court in Leipzig in 1931, the violent character of the NSDAP was even denied. Besides other sources the court analysed Hitler's book, but finally dropped the charges. The right-wing prosecutor (Reichsanwalt) could not find evidence in »Mein Kampf« that Hitler would propose a violent breach of the constitution – in overt contradiction to most of the other analyses made by state institutions in the previous years<sup>31</sup>.

- 25 Cf. Robert M. W. KEMPNER (ed.), *Der verpaßte Nazi-Stopp. Die NSDAP als staats- und republikfeindliche, hochverräterische Verbindung*. Preußische Denkschrift von 1930, Frankfurt/Main et. al. 1983.
- 26 Cf. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches (as in n. 4), p. 214–221.
- 27 In 1932 he published the wide-spread and influential book »Hitlers Weg« in which he tried to give an overall analysis of Hitler and the NSDAP; cf. Theodor HEUSS, *Hitlers Weg. Eine historisch-politische Studie über den Nationalsozialismus*, Stuttgart, Berlin, Leipzig 1932, reprint: Hildesheim et. al. 2008.
- 28 PLÖCKINGER (ed.), Quellen und Dokumente (as in n. 6), p. 344: »um ein Weltbild, einen Geschichtsablauf zu ordnen, der notwendig bei dem Verkünder einer neuen Einsicht endigt. Für eine Argumentation, die Thesen und Daten auf ihr Gewicht prüft, ist da gar kein Raum mehr«. Heuss saw Hitler's description of Jewish history as a »most grotesque flattery in the central assessment of their historical role« (»groteske Schmeichelei in der zentralen Bewertung ihrer historischen Rolle«, ibid.).
- 29 Especially when analysing topics like »Lebensraum« (the geopolitical concept of a living space,), alliance-system, Bolshevism or France, the Foreign Ministry referred to »Mein Kampf«; cf. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches (as in n. 4), p. 222.
- 30 Cf. ibid., p. 222–224.
- 31 Cf. PLÖCKINGER, Quellen und Dokumente (as in n. 6), p. 460–465.

## Reception 1933–1945

In 1933, the situation changed completely. On the one hand, the book achieved unprecedented circulation. In 1933 almost a million copies were sold without any political pressure or state-driven distribution. Many Germans were eager to find out in detail what the new chancellor stood for beyond his propaganda speeches<sup>32</sup>. During the following years the sales figures dropped noticeably leading Eher publishers to push sales with different campaigns – one of the most famous was to make communal authorities handing it over to couples on the occasion of their marriage. This campaign was not nearly as successful as Hitler's publishers had hoped. After 1945 it became nonetheless a common argument that nobody had read the book and that it was forced upon the German people. Both parts of this legend are false<sup>33</sup>.

On the other hand, both public and state analysis came to an end. The »Parteiamtliche Prüfungskommission zum Schutze des NS-Schrifftums« (PPK), the party's review commission for the protection of nazi literature, strictly controlled the usage of »Mein Kampf« and in 1937 again made clear that analysing or interpreting Hitler's work was not allowed: »But where would we go if the *Führer*'s book, his speeches or the party's program were made the subject of investigation, comparison or even discussion everywhere?«<sup>34</sup> Even the initially very popular collections of various quotes from »Mein Kampf« had to cease. Since 1936 the PPK intensified its control of this kind of publications until Hitler himself stopped them completely in 1939. The Staff of the Deputy Führer announced: »The Führer does not wish his work to be disassembled into parts and published in a variety of different perspectives«<sup>35</sup>. In this way »Mein Kampf« became »Das Buch der Deutschen«, the book of the Germans, alongside with the Song of the Nibelungs and Luther's translation of the Bible. In school-readers three authors were quoted most: Goethe, Schiller, and Hitler<sup>36</sup>. »Mein Kampf« was omnipresent in books, newspapers, magazines and the radio; it was training material for officers in the Wehrmacht and for members of the SS who, for example, had to deal with different sections of »Mein Kampf« in training courses every week<sup>37</sup>.

Thus the book became an important part of the self-dramatization of the Nazi-regime and of its claim to total power on all levels. Consequently, we have to note that after 1933 the question, by whom and for which purpose »Mein Kampf« was read, is difficult to answer. We have to combine several sources to get an impression of the relevance of the book besides propaganda and compulsion.

32 Many libraries as well bought one or even more copies of the book as the demand was quite strong. But nevertheless this explains only a small part of the high sales-figures in 1933. Cf. *ibid.*, p. 137–160; PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches (as in n. 4), p. 184–188, 420–429.

33 Cf. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches (as in n. 4), p. 432–440.

34 Cit. in: *ibid.*, p. 417: »Wohin aber würden wir kommen, wenn allerorts das Buch des Führers, seine Reden oder das Programm der Partei zum Gegenstand von Untersuchungen, Vergleichen oder gar der Diskussion gemacht würden?« The PPK furthermore deplored the fact that about 80 per cent of the quotations from »Mein Kampf« and Hitler's speeches were wrong.

35 Cit. in: *ibid.*, p. 414: »Der Führer wünscht nicht, dass sein Werk in Teile zerlegt und nach verschiedenen Gesichtspunkten geordnet herausgebracht wird.«

36 Cf. *ibid.*, p. 418; Karin LAUF-IMMESBERGER, Literatur, Schule und Nationalsozialismus, St. Ingbert 1987, p. 83.

37 Cf. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches (as in n. 4), p. 407–411; SS-Leithefte, 2 (1936), n° 1, 22 February 1936, and in the following issues. For the use in police and SS training cf. Hans-Christian HARTEN, Himmlers Lehrer. Die weltanschauliche Schulung in der SS 1933–1945, Paderborn 2014, p. 74–75, 86–104, 422–424, 442; for regular police forces cf. *id.*, Die weltanschauliche Schulung der Polizei im Nationalsozialismus, Paderborn 2018, p. 83, 168, 173, 210.

If we look at the sales-figures, we see that there were two main periods before the war, during which the book was bought by the Germans in large numbers. As mentioned above, the first occasion was in 1933, the second one in 1938/39. This is not a coincidence, as it is underlined by the loan-figures of public libraries in Germany: in 1933 and in 1938/39 those figures increased just like the sales figures. The Germans had a look at the book mainly during periods of severe crises: In 1933 many of them wanted to learn about Hitler's »real« political goals beyond his countless campaign speeches. And in 1938/39 many Germans were worried about the international confrontation and wanted to learn about the ideological basis of Hitler's foreign policy. Even a report by the exiled board of the Social Democratic Party (SoPaDe) stated in 1939 that Hitler's book played an important role in discussions between German citizens: »The same about the goals themselves can be heard from circles of opponents of Hitler as well as from convinced National Socialists. It is said that Hitler's *Kampf* would be clear enough about these goals, so that one need not be in conjectures about them«<sup>38</sup>.

After the war the American occupation authorities in Bavaria wanted to know more exactly how many Germans had read the book. Their survey evaluated the share of readers at about 20 per cent of the population, around 12 million people among the German general population, and that was a conservative estimate<sup>39</sup>. For good reasons one can assume that the real number was larger<sup>40</sup>.

The number of prominent readers, for whom we have evidence that they dealt with the book, was large as well. There are not only leading Nazis like Alfred Rosenberg, Joseph Goebbels, Gregor Straßer, and Rudolf Heß or followers like Carl Schmitt, Adolf Bartels, Fritz Lenz, Hjalmar Schacht, and Ernst von Weizsäcker, but also critics and opponents like Arnold Zweig, Albert Einstein, Karl August Wittfogel and Theodor Wolff. Even victims of the NS-regime dealt with the book. Victor Klemperer was mentioned above. In Prague the German-Czech historian and feminist Käthe Spiegel in 1940/41 was working on a comprehensive analysis of »Mein Kampf«. She analysed several keywords of the National Socialist ideology in Hitler's book and studied specifically the influence of Friedrich Nietzsche and Niccolo Machiavelli. She defined Hitler as a utopian who differed from other utopians by trying to realise his utopia, which would be much more ambitious as for example the Marxist utopia: »For the author [Hitler], however, it is not about human things alone, i. e. about the [social] order among humans. He is also concerned with promoting the upbringing of the human race in a biological sense, with fulfilling the will of nature, and with steering God's work in the right direction!«<sup>41</sup> Käthe Spiegel was not able to finish her study as she was deported as a Jew in October 1941 to the ghetto in Litzmannstadt (at Łódź). She was murdered later on<sup>42</sup>.

38 Cf. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches (as in n. 4), p. 440: »Über die Ziele an sich kann man aus Kreisen der Hitlergegner Ähnliches hören wie von überzeugten Nationalsozialisten. Man sagt, dass Hitlers *Kampf* über diese Ziele deutlich genug spräche, so dass man sich nicht in Vermutungen darüber zu ergehen brauche.«

39 Cf. Sven Felix KELLERHOFF, »Mein Kampf«. Die Karriere eines Buches, Stuttgart 2015, p. 226–229.

40 On the one hand, the data was based on purely voluntary declarations; on the other hand, the survey was made in majority catholic Bavaria, whereas in protestant parts of Germany approval of National Socialism tended to be higher.

41 Käthe SPIEGEL, Studien zum Werke des Agathokles [cover title], manuscript, [1940/41], in: Wiener Library London, 521/1, p. 203: »Dem Verfasser [i. e. Hitler] ist es aber nicht um die menschlichen Dinge alleine zu tun, d. h. um die Ordnung unter Menschen. Ihm geht es darüber hinaus darum, die Aufzucht des Menschengeschlechts im biologischen Sinne zu fördern, den Willen der Natur zu erfüllen, das Werk Gottes wiederum in richtige Bahnen zu lenken!«

42 Cf. Gerhard OBERKOFLER, Spiegel, Käthe, in: Österreichisches Biographisches Lexikon, vol. 13,

In a few exceptional cases we get insight in the very heart of the perception of the book. Around the world, personal copies of »Mein Kampf« survived, including those of US President Franklin D. Roosevelt and the Soviet head of state Michail I. Kalinin. For Germany Heinrich Himmler's and Gerhard Hauptmann's copies are still accessible. Hauptmann worked through his copy in 1933 underlining both affirmative and refusing passages and making short comments on various pages. His copy proves that intellectuals by far did not refuse to read the book<sup>43</sup>. Even more interesting are Heinrich Himmler's copies from 1925/26. He read both volumes immediately after their publication, underlined important parts, and made numerous notes. Besides other topics Himmler had special interest in Hitler's remarks on »Volksgesundheit« and »Rasse«, on public health and race<sup>44</sup>. But nevertheless Himmler was not an uncritical reader in these years. In his diary he summarized his impressions of the first volume of »Mein Kampf«: »There is an awful lot of truth in it. The first chapters on his own youth contain some weaknesses«<sup>45</sup>.

## Conclusion

We have to leave the legend behind that Hitler's book was an »unread bestseller«. This legend was part of the German post-war defence-strategy that the German people were seduced by Hitler. Prototypical for this strategy is Martin Heidegger, who already in 1931 strongly advised his brother to read »Mein Kampf« as the book of a man with an extraordinary political instinct. After the war Heidegger claimed never to have read the book<sup>46</sup>.

Dealing with the reception of »Mein Kampf« does not only mean dealing with a historical source, but with a current and on-going challenge. This urges academics to act carefully and precisely, but also persistently and consequently. It is necessary to combine qualitative and quantitative analyses of the book's reception, which are complementary to each other. Furthermore, we always should have a close look at the particular motives, chronological sequence, and circumstances of the reception (and non-reception!) of »Mein Kampf« to avoid a limited and restricted view, which easily could be rejected as selective and incomplete. Thus the investigation of the reception of »Mein Kampf« has become an important contribution and extension to the overall study of National Socialism and its aftermath until today.

Vienna 2007–2010, p. 19, URL: [https://www.biographien.ac.at/oebl/oebl\\_S/Spiegel\\_Kaethe\\_1898\\_1941.xml](https://www.biographien.ac.at/oebl/oebl_S/Spiegel_Kaethe_1898_1941.xml) (accessed 26 February 2019).

43 Cf. Hans SARKOWICZ, Alf MENTZER, Literatur in Nazi-Deutschland. Ein biografisches Lexikon, Hamburg, Vienna 2000, p. 181–183.

44 Cf. Othmar PLÖCKINGER, Heinrich Himmlers Privatexemplar von »Mein Kampf« als zeitgeschichtliche Quelle, in: Zeitschrift für Religions- und Geistesgeschichte 61/2 (2009), p. 171–178, here p. 174–175.

45 Cit. in: ibid., p. 171: »Es stehen unheimlich viele Wahrheiten darin. Die ersten Kapitel über die eigene Jugend enthalten manche Schwäche.«

46 Cf. PLÖCKINGER (ed.), Quellen und Dokumente (as in n. 6), p. 465–467.

CLAUS W. SCHÄFER

## »MEIN KAMPF« CHEZ LES FRANÇAIS D'ALLEMAGNE

### L'exemple d'André François-Poncet

Les prévisions sont toujours plus erronées que les révisions, la littérature est toujours plus éclairée que l'historiographie. Dans son récit intitulé »L'ordre du jour«, Éric Vuillard écrit: »Personne ne pouvait ignorer les projets nazis<sup>1</sup>. Sans aucune contrainte scientifique, le lauréat du prix Goncourt 2017 a raison de dire que la littérature permet tout. L'historiographie, en revanche, suit des règles strictes et par conséquent a ses limites. Cela la rend parfois moins éclairée mais beaucoup plus juste – surtout vis-à-vis des contemporains. Elle s'approche des sujets avec précaution et se demande ce que les contemporains ont vraiment pu savoir à l'époque.

En ce qui concerne »les projets nazis«, la réponse à cette question essentielle de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ne pouvait sortir que de la connaissance par les contemporains du programme politique des nationaux-socialistes. Une des premières sources pour leur programme est le livre d'Adolf Hitler, »Mein Kampf«, qu'il a publié en 1925. Après sa réédition en Allemagne en 2016, ce livre est redevenu une sorte de pierre de touche rétrospective indiquant le savoir individuel de la politique présumée des nationaux-socialistes du III<sup>e</sup> Reich.

Parmi les premiers lecteurs attentifs de »Mein Kampf« figurent des diplomates affectés en Allemagne, au premier rang desquels les Français<sup>2</sup>. Il faut donc se pencher sur le personnel de l'ambassade de France à Berlin, sur les ambassadeurs en poste depuis la première parution du livre en question, c'est-à-dire Pierre de Margerie et André François-Poncet. Tandis que la vie et la mission de ce dernier sont un sujet de l'historiographie depuis longtemps<sup>3</sup>, le premier a attiré l'attention d'une nouvelle génération d'historiens ces dernières années<sup>4</sup>. Comme ces études s'intéressent plus à la forme des pratiques diplomatiques qu'au fond de la diplomatie, l'analyse de l'»exercice de la diplomatie chez l'ennemi« ne nous apporte pas grand-chose sur ce que saisaient les diplomates français des nationaux-socialistes et de leur programme politique. De

1 Éric VUILLARD, L'ordre du jour. Récit, Paris 2017, p. 34.

2 Cf. Frank BAJOHR, Fremde Blicke auf das »Dritte Reich«. Eine Bilanz, dans: ID., Christoph STRUPP (dir.), Fremde Blicke auf das »Dritte Reich«. Berichte ausländischer Diplomaten über Herrschaft und Gesellschaft in Deutschland 1933–1945, Göttingen 2011 (Hamburger Beiträge zur Sozial- und Zeitgeschichte, 49), p. 13–27, ici p. 23; Christoph STRUPP, Beobachtungen in der Diktatur. Amerikanische Konsulsberichte aus dem »Dritten Reich«, in: ibid., p. 70–137, ici. p. 70, 104, ainsi qu'un rapport du consulat général du Royaume-Uni à Francfort-sur-le-Main, 6 novembre 1936 (doc. n° 126), dans: ibid., p. 466.

3 Roselyn SOLO, André François-Poncet – Ambassador of France, Ph. D., Michigan State University, 1989; Hans Manfred BOCK, Zwischen Publizistik und Politik, zwischen Deutschland und Frankreich. Zur intellektuellen Biographie von André François-Poncet, dans: ID., Kulturelle Wegbereiter politischer Konfliktlösung. Mittler zwischen Deutschland und Frankreich in der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts, Tübingen 2005, p. 233–247. Claus W. SCHÄFER, André François-Poncet als Botschafter in Berlin (1931–1938), Munich 2004 (Pariser Historische Studien, 64).

4 Marion ABALLÉA, Un exercice de diplomatie chez l'ennemi. L'ambassade de France à Berlin 1871–1933, Villeneuve d'Ascq 2017; EAD., Matthieu OSMONT (dir.), Une diplomatie au cœur de l'histoire européenne. La France en Allemagne depuis 1871, Stuttgart 2017.

plus, le national-socialisme et »Mein Kampf« ne jouèrent pas un grand rôle pour Pierre de Margerie<sup>5</sup>. André François-Poncet, en revanche, s'est donné l'image d'un »Kronzeuge der jüngsten Geschichte des alten Kontinents«<sup>6</sup> et les historiens s'en servent toujours<sup>7</sup>.

Vu son importance, le cas de l'ambassadeur André François-Poncet s'impose pour une étude de la perception de »Mein Kampf« chez les Français vivant en Allemagne. Sa formation et son parcours devraient déterminer la perception qu'avait André François-Poncet des Allemands et de l'Allemagne en général ainsi que des nationaux-socialistes, du III<sup>e</sup> Reich et, bien entendu, d'Adolf Hitler et de son livre. On pourra alors élucider la question de savoir quand et comment l'ambassadeur a eu connaissance de »Mein Kampf« et ce qu'il a rapporté du livre de Hitler, de Berlin à Paris<sup>8</sup>.

Après avoir analysé cette première perception de »Mein Kampf« par André François-Poncet, nous montrerons la façon dont les idées hitlériennes sont devenues de temps à autre des arguments dans les exposés de l'ambassadeur à Paris. Dans quelles circonstances s'est-il référé à »Mein Kampf«, comment s'est-il servi du livre d'Adolf Hitler et des idées exposées dans celui-ci? L'emploi de celles-ci et la connaissance du livre entrent dans une nouvelle phase quand André François-Poncet rentre en France à la fin de la Seconde Guerre mondiale, après sa libération comme prisonnier »d'honneur« du III<sup>e</sup> Reich. À plusieurs reprises, l'ancien ambassadeur publie, durant la fin des années quarante et le début des années cinquante, des analyses sur »l'idéologie hitlérienne« exposée dans »Mein Kampf« et a ainsi durablement influencé l'interprétation de »Mon Combat« en France. Ce livre devient une sorte de passe-partout explicatif et interprétatif de l'ensemble de la politique d'Adolf Hitler et des nationaux-socialistes, pour André François-Poncet et pour d'autres également. C'est la raison pour laquelle l'exemple de l'ambassadeur de France amène à s'interroger sur l'évolution de l'utilisation du livre et sur la nature de ces utilisations.

### Une formation classique

Né en juin 1887 à Provins, André François-Poncet entame, après que son père avait été affecté à la cour d'appel de Paris, une éducation classique au lycée Carnot, au collège Stanislas et au lycée Henri IV<sup>9</sup>. Entré à l'École normale supérieure, il y poursuit ses études d'allemand. À plusieurs reprises, il se rend outre-Rhin, en Bade (Offenburg, Stuttgart), en Bavière (Munich) et en Prusse (Berlin). Sous la direction de Henri Lichtenberger – père fondateur de la germanistique française –, André François-Poncet rédige un commentaire sur les »Affinités électives« de Goethe<sup>10</sup>. Ce livre est l'un des piliers de sa perception et de son interprétation des Allemands et de l'Allemagne, qu'il voit comme un univers romantique, donc positif, et avant tout culturel.

Devenu professeur d'allemand à Montpellier, André François-Poncet s'adresse à la Fondation Thiers afin de poursuivre ses études germaniques à Paris. Il publie une série d'articles sur la jeunesse allemande auxquels il ajoute un discours sur l'esprit militaire des Allemands tenu en 1911<sup>11</sup>.

5 Voir Bernard AUFFRAY, Pierre de Margerie (1861–1942) et la vie diplomatique de son temps, Paris 1976, p. 399–502.

6 Der Spiegel, n° 10, 2 mars 1955, p. 10.

7 Voir dernièrement Volker ULLRICH, Adolf Hitler, vol. 1: Die Jahre des Aufstiegs 1889–1939, Francfort-sur-le-Main 2013 qui cite André François-Poncet plus de vingt fois, ou Rainer MÖCKELMANN, Franz von Papen. Hitlers ewiger Vasall, Darmstadt 2016, p. 426.

8 Voir en général SCHÄFER, François-Poncet (voir n. 3).

9 Sur la formation d'André François-Poncet voir SCHÄFER, François-Poncet (voir n. 3), p. 25–31.

10 André FRANÇOIS-PONCET, Les affinités électives de Goethe. Préface de Henri Lichtenberger, Paris 1910.

11 Le manuscrit se trouve aux Archives nationales, Archives privées (AP) 462,4, voir aussi: André FRANÇOIS-PONCET, Ce que pense la jeunesse allemande, Paris 1913.

Dès cette année-là, André François-Poncet est convaincu que l'Allemand »bonace«, travailleur et attaché aux valeurs familiales, aurait été l'objet d'une militarisation méthodique, d'abord par les réformateurs prussiens, c'est-à-dire Karl Freiherr vom Stein et Karl-August von Hardenberg pour le côté administratif et Ludwig Yorck von Wartenburg pour le côté militaire, ensuite par le Reich wilhelminien selon le principe que »tout existe en vue de la guerre, tend à la guerre, prépare la guerre«<sup>12</sup>. C'est le deuxième pilier de sa perception des Allemands et de l'Allemagne.

Ce motif développé avant la Grande Guerre se retrouvera quarante ans plus tard après la Seconde Guerre mondiale dans ses »Carnets d'un captif«, quand André François-Poncet expliquera le rôle de »Mein Kampf« dans l'Allemagne nationale-socialiste<sup>13</sup>. Nous y reviendrons. De toute façon, le Deuxième Reich wilhelminien lui a toujours servi de modèle pour expliquer le troisième. C'est la raison pour laquelle Hitler apparaît à André François-Poncet comme une sorte de »Guillaume II plébéien«<sup>14</sup>. Cette assimilation de Hitler à l'empereur du Reich, et en conséquence du III<sup>e</sup> Reich aux régimes précédents, porte une »responsabilité majeure dans l'incompréhension« non seulement de la situation 1938–1939 – comme l'écrivait René Rémond – mais également dans la sous-estimation du chancelier Hitler et de sa politique<sup>15</sup>. Dans cette perspective, souligne l'historien français, le national-socialisme paraît »comme une variante d'un phénomène beaucoup plus ancien que lui«, comme »le dernier avatar du germanisme«<sup>16</sup>. C'est à ce modèle classique du XIX<sup>e</sup> siècle qu'André François-Poncet devait l'image qu'il avait d'une Allemagne ambivalente qui guidera sa perception et son interprétation de la politique allemande jusqu'à la fin de ses jours.

Selon la situation politique, André François-Poncet a pu valoriser et renouveler ces deux aspects – positif sur le versant culturel, négatif sur le versant militariste –, même dans les périodes les plus pénibles des relations franco-allemandes. C'est cela qui est important pour sa perception des nationaux-socialistes et de Hitler, pour l'interprétation de leur politique et de »Mein Kampf«. Jusqu'à la guerre, par exemple, l'ambassadeur croyait au bon côté de Hitler et de certains nationaux-socialistes, cherchant des moyens et des voies de réconciliation qu'il voyait comme le but de sa mission diplomatique.

### Une perception tardive, partielle et contradictoire

En septembre 1931, André François-Poncet est nommé ambassadeur à Berlin. Compte tenu de sa mission, Adolf Hitler et ses idées, exposées dans »Mein Kampf« sur la France – »l'ennemi mortel, l'ennemi impitoyable du peuple Allemand est et reste la France« – le dérangeaient profondément<sup>17</sup>. Hitler et les siens, avec leur programme, gênaient l'entente économique franco-allemande, dont l'ambassadeur se faisait l'avocat, et ils rendaient l'entente politique – dont André François-Poncet rêvait – peu probable. Ces aspirations sont la raison pour laquelle Hitler et »l'hittérianisme sans Hitler« – c'est-à-dire la politique du gouvernement Brüning en 1932 – ont joué un rôle primordial dans la communication de l'ambassadeur avec le Quai d'Orsay – sans qu'il ait pris contact directement avec Hitler en personne ou eu connaissance de »Mein Kampf«<sup>18</sup>.

<sup>12</sup> Ibid., p. 2.

<sup>13</sup> André FRANÇOIS-PONCET, Carnets d'un captif, Paris 1952.

<sup>14</sup> ID., De Versailles à Potsdam. La France et le problème allemand contemporain 1919–1945, Paris 1948, p. 9.

<sup>15</sup> René RÉMOND, L'Allemagne dans l'opinion publique française de mars 1936 à septembre 1939, dans: Klaus HILDEBRAND, Karl Ferdinand WERNER, Klaus MANFRASS (dir.), Deutschland und Frankreich 1936–1939, Munich 1981 (Beihefte der Francia, 10), p. 3–16, la citation p. 4.

<sup>16</sup> Ibid., p. 9.

<sup>17</sup> Adolf Hitler, Mein Kampf. Mon Combat, Paris 1934, fac-similé 1979, p. 616.

<sup>18</sup> Sur »l'hittérianisme sans Hitler« voir SCHÄFER, François-Poncet (voir n. 3), p. 104–114.

Les premiers contacts avec des nationaux-socialistes furent indirects et plutôt rassurants pour le diplomate. Deux députés nationaux-socialistes, le comte Ernst zu Reventlow et Hermann Göring, lui affirmaient en décembre 1931, par un intermédiaire, »le désintéressement complet de l'Allemagne pour l'Occident« et donc pour la France, mais réclamaient en contrepartie la »liberté d'action en Orient«<sup>19</sup>. En dehors du contenu se voulant rassurant de cette communication, c'est surtout la stratégie de camouflage qui saute aux yeux dans l'affirmation de M. Göring que les manifestations antifrançaises dans la propagande national-socialiste n'auraient été, en réalité, qu'une flatterie des sentiments de la masse qui »ne méritent aucune attention et ne devraient point être prises au sérieux par les milieux étrangers éclairés<sup>20</sup>«.

Malgré les déclarations des députés nationaux-socialistes à la fin de l'année 1931, l'ambassadeur continue à saisir le programme hitlérien, surtout quand les nationaux-socialistes arrivent au pouvoir. Quelques mois après le 30 janvier 1933, André François-Poncet se reporte pour la première fois *expressis verbis* aux écrits des chefs du mouvement hitlérien, c'est-à-dire, Alfred Rosenberg et Adolf Hitler, qui ont »cherché à définir leur système de pensée et d'action«<sup>21</sup>. La dépêche du 5 avril 1933 était sa première confrontation du programme hitlérien à la politique menée par les nationaux-socialistes. Or les »premières paroles et les premiers gestes du cabinet du 30 janvier ont paru, en effet, s'inspirer de ces préoccupations fondamentales«, écrivait François-Poncet<sup>22</sup>. Mais de ces commencements relativement conformes aux idées et au programme passés, que resterait-il finalement dans l'exercice du pouvoir? La réponse de l'ambassadeur changea avec le temps.

Après trois mois de gouvernement, André François-Poncet constatait déjà une évolution chez Hitler, chez les nationaux-socialistes et dans leur politique, ce qui ne l'empêcha pas d'envoyer à Paris, en juin 1933, une étude sur l'»idéologie hitlérienne«<sup>23</sup>. On connaît mieux cet épisode depuis que l'historien Jean-Marc Dreyfus a publié, en 2016, cet envoi dans sa sélection des »Rapports de Berlin« d'André François-Poncet<sup>24</sup>.

L'étude en question a été rédigée à la demande de l'ambassadeur par Henri Jourdan, directeur de la Maison académique française à Berlin et attaché culturel auprès de l'ambassade de France<sup>25</sup>. Cette demande était nécessaire car la direction de la maison ainsi que les pensionnaires de l'établissement n'avaient pas vu en »Mein Kampf« le texte central du mouvement nazi. Oswald Hesnard, le prédecesseur de Henri Jourdan, s'était plutôt référé au »programme de 1920« qu'au livre de Hitler pour rédiger un texte sur »Le peuple allemand et le parti national-socialiste« en 1931<sup>26</sup>. Dans son analyse des textes et propos de Georg Feder, des frères Strasser et d'Alfred

19 Lettre (n° 1117) de Berlin du 18 décembre 1931, dans: Centre des archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères (CAD), Europe/Allemagne/Relations franco-allemandes, vol. 739, p. 60.

20 Ibid., p. 58.

21 Documents diplomatiques français [DDF] 1932–1939, 1<sup>re</sup> série (1932–1935), 10 vol., Paris 1964–1981, ici: vol. 3, n° 92, p. 165.

22 Ibid.

23 Envoi d'une étude sur l'»Idéologie hitlérienne«, dans: Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), ambassade Berlin, série B, vol. 194/1.

24 Jean-Marc DREYFUS, Les rapports de Berlin. André François-Poncet et le national-socialisme, Paris 2016, p. 118–120. Il l'a reproduit à partir d'une autre cote ce qui explique quelques différences négligeables avec la citation présente. Voir CADN, ambassade Berlin, série A, vol. 424 au lieu de série B, vol. 194/1.

25 Voir Dominique BOSQUELLE, Das französische Akademikerhaus (»Maison académique française«) in Berlin, dans: Hans Manfred Bock (dir.), Französische Kultur im Berlin der Weimarer Republik. Kultureller Austausch und diplomatiques Beziehungen, Tübingen 2005, p. 141–153, ici p. 151–153.

26 Jacques BARIÉTY (dir.), À la recherche de la paix France-Allemagne. Les carnets d'Oswald Hesnard 1919–1931, Strasbourg 2011, p. 660–661.

Rosenberg, il conclut »provisoirement que 1/ le mouvement national-socialiste est très loin d'avoir une doctrine définie; 2/ que [...] les Nationaux-Socialistes atténuent, retouchent, bannissent leurs revendications et leurs menaces, soit dans certaines de leurs publications, soit quand les circonstances demandent de la diplomatie«<sup>27</sup>. On retrouve le même genre d'analyse chez Pierre Bertaux, étudiant à Berlin à la fin des années vingt, dans son article pour la revue »Esprit« sur le mouvement national-socialiste, qu'il publie au moment même de la prise du pouvoir sans faire référence à »Mein Kampf«<sup>28</sup>.

L'impression dominait que ce n'était pas la peine de s'intéresser de trop près au texte. C'est ce que l'ambassadeur de France à Berlin a fait, comme beaucoup d'observateurs en Allemagne ou ailleurs, français ou pas. De plus: »L'abondance et la diversité des faits quotidiens ne nous laissent pas toujours le loisir de rapporter ces faits à la doctrine générale [...] ni d'étudier cette doctrine elle-même avec tout le soin et les développements qu'elle mérite«, expliquait André François-Poncet dans ses lettres au ministre des Affaires étrangères, Joseph Paul-Boncour<sup>29</sup>. Il est donc peu probable que l'ambassadeur de France ait lu intégralement »Mein Kampf« à l'époque, comme l'ont supposé Jean-Baptiste Duroselle<sup>30</sup>, Antoine Vitkine<sup>31</sup> et d'autres historiens.

Si l'ambassadeur ne s'intéressait pas spécifiquement au texte ce n'est pas que du fait de sa charge de travail. Les collaborateurs du chancelier Hitler cherchaient à détourner l'attention du livre à cette époque. »Mein Kampf« était censé ne plus représenter »la pensée actuelle du Chancelier« comme l'aurait dit le ministre allemand des Affaires étrangères Joachim von Ribbentrop à l'ambassadeur à Berlin<sup>32</sup>. André François-Poncet tirait donc ses connaissances de l'idéologie hitlérienne en premier lieu de l'étude de Henri Jourdan – qui n'a pas pu être retrouvée ni en France ni en Allemagne –, de la presse quotidienne, et peut-être aussi d'une lecture complémentaire du livre, rapide, partielle et instrumentale.

En avril 1932, il avait déjà envoyé une analyse du programme national-socialiste, mais ce programme, publié dans le »Völkischer Beobachter« ne portait que sur l'élection présidentielle de mars et avril 1932<sup>33</sup>. Les journaux politiques, les contacts personnels et l'expérience individuelle ont été des sources beaucoup plus importantes et prestigieuses que le texte de Hitler imprimé en 1925–1926. Ce constat est valable non seulement pour les diplomates de l'ambassade de France à Berlin mais aussi pour le personnel du consulat à Munich, qui avait averti le ministère à Paris depuis les années vingt de la dangerosité de Hitler et de ses partisans<sup>34</sup>.

### Une utilisation sporadique

Malgré ses connaissances superficielles, l'ambassadeur évoqua de temps en temps le livre de Hitler. Il le fit notamment dans des situations exceptionnelles, comme en septembre 1933, quand il résume les discours tenus au »Reichsparteitag des Sieges« (le congrès du NSDAP à Nuremberg célébrant la »victoire« nazie en 1933), qui lui rappellent »les plus mauvaises pages

27 Ibid., p. 667.

28 Pierre BERTAUX, Préoccupations de part et d'autre, dans: Esprit, n° 5, 1<sup>er</sup> février 1933. Réproduit dans Hans Manfred BOCK, Gilbert KREBS, Hansgerd SCHULTE (dir.), Pierre Bertaux – un normand à Berlin. Lettres franco-allemandes (1927–1933), Paris 2001, p. 346–354.

29 Envoi d'une étude (voir n. 23).

30 Jean-Baptiste DUROSELLE, Politique étrangère de la France. La décadence 1932–1939, Paris 1979, p. 61.

31 Antoine VITKINE, Mein Kampf. Histoire d'un livre, Paris 2009, p. 125.

32 DDF 1932–1939, 1<sup>re</sup> série (voir n. 21), vol. 4, n° 463, p. 869.

33 Dépêche n° 291 du 7 avril 1932, dans: CADN, ambassade Berlin, série A, vol. 419.

34 Andrea M. MÜLLER, Die französische Gesandtschaft in München in den Jahren der Weimarer Republik: französische Politik im Spiegel der diplomatischen Berichterstattung, Munich 2010, p. 85 et 229–230.

du livre *Mes Ccombats»* (sic)<sup>35</sup>, ou en été 1934, quand il fut soupçonné d'être en contact direct et clandestin avec les »traîtres« des Sections d'assaut (Sturmabteilung, SA) et de la Wehrmacht, victimes de la »Nuit des longs couteaux«. Dans ce »drame« du 30 juin, l'ambassadeur voyait »une arrière-pensée d'hostilité profonde«, comme il l'écrivit en juillet 1934 à son ami René Massigli, comme lui diplomate, mais au service du département où il exerçait depuis mars 1933 le poste de directeur adjoint des Affaires politiques et commerciales, en concluant: »La pensée profonde de »Mein Kampf« est remontée à la surface. Nous avons affaire à des anormaux«.<sup>36</sup>

Ainsi, observait-il, »surgissent les thèmes et la thèse de »Mein Kampf« au moment où le Reich rétablit le service militaire obligatoire<sup>37</sup>. En mars 1935, André François-Poncet discernait dans le livre de M. Hitler un »programme qui s'accomplit pas à pas«<sup>38</sup>. C'est la raison pour laquelle l'ambassadeur espérait que, à l'avenir, l'Allemagne »ne traitera[it] pas le problème de la zone rhénane démilitarisée comme elle a[vait] réglé celui des armements, en installant tout à coup des garnisons sur la rive gauche du Rhin«<sup>39</sup>.

Une fois la remilitarisation de la Rhénanie achevée, l'ambassadeur revint une fois de plus à la »doctrine fondamentale« de Hitler exposée dans »Mein Kampf«, en se demandant, lors d'une conférence au Quai d'Orsay, pourquoi l'Allemagne ne »se tourn[ait] [pas] tout d'abord vers la France, fidèle à la théorie, conformément à la phrase de »Mein Kampf: »celui qui a cassé les reins de la France est le maître de l'Europe«<sup>40</sup>. Deux semaines plus tôt, André François-Poncet rejetait la thèse selon laquelle les pages de »Mein Kampf« »n'exprim[aient] plus les sentiments actuels du Führer«, précisant: »Les événements auxquels nous avons assisté depuis le 30 janvier 1933 montrent [...] la réalisation systématique de son programme. Et d'ailleurs, son chef ne se fait pas faute d'affirmer, en toute occasion, qu'il ne renoncera à aucun de ses vingt-cinq points de février 1920«<sup>41</sup>. Cette affirmation valait aussi pour »Mein Kampf«. Car il n'était pas dans la nature d'Adolf Hitler de renoncer à quoi que ce soit. À l'été 1936, l'ambassadeur ne croirait à un changement décisif dans la pensée du chancelier que »lorsque [il] l'aurai[t] vu cesser de persécuter les juifs!«<sup>42</sup>

André François-Poncet revint quelque peu sur cette affirmation six mois plus tard quand il analysa, fin 1936, les exigences coloniales du III<sup>e</sup> Reich. Selon lui, les propos et le ton d'Adolf Hitler en ce point montraient »combien le Führer a[vait] évolué depuis l'époque où il écrivait »Mein Kampf«<sup>43</sup>. Comme beaucoup des observateurs, l'ambassadeur hésitait entre ces deux positions. Et quand il s'est mis à pencher plutôt vers une évolution de la pensée d'Adolf Hitler, l'ambassadeur ne fit guère plus d'allusions à »Mein Kampf«.

Non seulement le quotidien l'occupait, comme il l'indiquait lui-même en juin 1933, mais un certain espoir le détournait également du livre de Hitler, l'espoir d'une entente franco-allemande d'abord, l'espoir d'une détente des relations internationales ensuite. »Mein Kampf« le ramenait à l'idée qu'il fallait prendre le programme nazi de politique extérieure au sérieux. Cela dit, même en poste à Berlin, il fallait garder un peu d'optimisme. Cela faisait partie du »devoir d'un diplomate« tel que le percevait André François-Poncet: »empêcher, s'il le peut, l'étoffe de se rompre, et, quand elle est déchirée [...], s'acharner à la recoudre«<sup>44</sup>.

35 DDF 1932–1939, 1<sup>re</sup> série (voir n. 21), vol. 4, n° 172, p. 292.

36 CAD, Archives privées – Papiers d'agents, 217 PAAP: Massigli, René, vol. 97, p. 193.

37 Dépêche n° 330 du 18 mars 1935, dans: CADN, ambassade Berlin, série B, vol. 203.

38 Ibid.

39 Ibid.

40 Documents diplomatiques français [DDF] 1932–1939, 2<sup>e</sup> série (1936–1939), 19 vol., Paris 1963–1986, ici vol. 2, n° 17, p. 30.

41 DDF 1932–1939, 2<sup>e</sup> série (voir n. 40), vol. 1, n° 457, p. 599.

42 Ibid., vol. 2, n° 455, p. 697.

43 Ibid., vol. 4, n° 455, p. 309.

44 Ne quid nimis. Remise à M. André François-Poncet, ambassadeur de France, de l'épée d'académie

Voilà une raison de plus pour laquelle André François-Poncet croyait à un changement de l'auteur de »Mein Kampf«. Ce jugement versatile n'avait rien d'exceptionnel. L'un des éditeurs même des extraits de »Mein Kampf« en France s'attendait à une modification de la politique prévue dans le livre. »Il est vraisemblable qu'instruit par l'expérience du pouvoir Hitler modifiera son programme«, écrivait ainsi, à l'automne 1933, Charles Appuhn, et il ajoutait: »en présence de difficultés imprévues, ses ambitions se feront plus modérées«.<sup>45</sup> La politique du III<sup>e</sup> Reich et Adolf Hitler lui-même apparaissaient en effet, au moins dans les premières années, modérés par rapport aux propos contenus dans »Mein Kampf«, et pas uniquement aux yeux de Appuhn et de l'ambassadeur.

Pour l'ambassadeur, ce développement n'était ni clair ni prévisible. »À maints égards«, insistait André François-Poncet même après la guerre, »au fil des années, Hitler atténuer ou modifiera certaines idées et certains sentiments exprimés dans son livre«<sup>46</sup>. L'ambassadeur comptait sur une telle évolution. Il n'est donc pas si étonnant que, en poste à Berlin, il considérait Hitler pendant de longues périodes comme un modéré, comparé aux autres dirigeants nationaux-socialistes; il ne revenait au livre de Hitler que lors de situations conflictuelles. La crise tchèque en 1938 et »la politique de l'Est« lui offrirent les dernières occasions de citer »Mein Kampf« et de relire le passage en question (page 742 selon l'édition de 1936) puis de le reproduire dans une de ses dernières dépêches de Berlin<sup>47</sup>.

Vu la perception tardive et l'utilisation sporadique et contradictoire de »Mein Kampf«, l'ouvrage n'occupa donc pas une place importante dans le journal que l'ambassadeur a tenu de septembre 1931 à octobre 1938. Il ne le mentionnait qu'à la fin de ses notes quotidiennes. À la dernière page du deuxième cahier se trouve un »Extrait de Mein Kampf« de quelques lignes seulement: »C'est dans le sang seul que réside la force ou la faiblesse de l'homme. Les peuples qui ne reconnaissent pas l'importance de leurs fondements racistes ressemblent à des gens qui voudraient conférer aux caniches les qualités des lévriers«<sup>48</sup>. André François-Poncet retenait donc de »Mein Kampf« le racisme du national-socialisme, qu'il associait aux »théories fondamentales du pangermanisme d'avant-guerre«, une association qui n'était vraiment pas à la hauteur du phénomène<sup>49</sup>. L'ambassadeur soulignait toutefois que c'était la première fois qu'un chancelier du Reich se les appropriait à ce point et les énonçait en public aussi crûment.

### Un instrument de justification

Dans les publications d'après-guerre d'André François-Poncet, »Mein Kampf« commença à jouer un rôle bien plus important que dans sa correspondance avec le ministère depuis Berlin. L'ancien ambassadeur consacre ainsi un chapitre entier à l'idéologie hitlérienne dans ses »Souvenirs d'une ambassade à Berlin« publiés en 1946. Est-ce un hasard si ce chapitre porte le même titre que l'étude disparue de Henri Jourdan de juin 1933? Jean-Paul Bled, qui a préfacé et

micien qui lui a été offerte à l'occasion de son élection à l'Académie française, 17 janvier 1953,  
p. 15.

45 Charles APPUHN, Hitler par lui-même d'après son livre »Mein Kampf«, Paris 1933, p. 168.

46 André FRANÇOIS-PONCET, Souvenirs d'une ambassade à Berlin. Septembre 1931–octobre 1938. Préface et notes de Jean-Paul Bled, Paris 2016, p. 120.

47 DDF 1932–1939, 2<sup>e</sup> série (voir n. 40), vol. 12, n° 191, p. 322–323.

48 Archives nationales (AN), Archives privées (AP) 462,4. Cf. Christian HARTMANN, Thomas VORDERMAYER, Othmar PLÖCKINGER, Roman TÖPPEL (dir.), Hitler, Mein Kampf. Eine kritische Edition, publ. par le Institut für Zeitgeschichte München-Berlin, 2 vol., Munich 2016, vol. 1, p. 358–359: »Im Blute allein liegt sowohl die Kraft als auch die Schwäche des Menschen begründet. Solange die Völker nicht die Bedeutung ihrer rassischen Grundlagen erkennen und beachten, gleichen sie Menschen, die Möpsen die Eigenschaften von Windhunden anlernen möchten [...].«

49 Dépêche n° 975 du 6 septembre 1933, dans: CADN, Ambassade Berlin, série B, vol. 195.

annoté la réédition des »Souvenirs d'une ambassade à Berlin« en 2016, est convaincu que ce choix montre que l'idéologie hitlérienne n'était pas, pour André François-Poncet, »un paravent« destiné à cacher l'appétit de pouvoir d'Adolf Hitler<sup>50</sup>.

En 1946, l'ancien ambassadeur expliquait au grand public que l'idéologie hitlérienne était exposée »dans un livre, *'Mein Kampf'*, que tout le monde a[vait] lu«<sup>51</sup>. Cette assurance – en légère contradiction avec les faits présentés ici<sup>52</sup> – obéit à la situation politique de la France d'alors et aux aspirations personnelles d'André François-Poncet. Il souhaitait conserver »le monopole des relations internationales« comme l'a dit Raymond Aron, qui remettait en question, dans les lignes du *«Figaro»*, la compétence et la position de l'ancien ambassadeur<sup>53</sup>. Et même si dans son livre il revient au moins quatre fois à celui de Hitler et en cite des phrases entières, ces citations constituent moins une explication du phénomène du national-socialisme qu'une justification de sa personne et de sa fonction<sup>54</sup>. Le fils de son prédécesseur, attaché à l'ambassade de Berlin à l'époque, y voyait un »désir de mettre à couvert sa responsabilité« et une »évidente prétention à [avoir] toujours tout prévu«<sup>55</sup>.

C'est aussi la raison pour laquelle André François-Poncet fait de nouveau mention à *»Mein Kampf«* dans son histoire de l'entre-deux-guerres publiée en 1948. Deux ans après la publication des »Souvenirs« l'ambassadeur n'avait »dès l'origine, aucun doute [...] sur les idées que le Nazisme apportait avec lui [...], sur ses sentiments et ses projets à l'égard de la France [...]. Chacun, en Allemagne et hors de l'Allemagne, aurait dû savoir à quoi s'en tenir«, écrivait-il dans le chapitre »Hitler; *Mein Kampf*; progrès du Nazisme«<sup>56</sup> dans lequel il répétait que l'achat et la lecture de *»Mein Kampf«* étaient obligatoires sous le III<sup>e</sup> Reich. Et il continuait: »Ce livre peut paraître, et il est, en réalité, lourd et ennuyeux, pédantesque et mal composé. Il n'en a moins une grande importance«<sup>57</sup>, surtout pour la France, qui y est »dénoncée comme l'ennemi n° 1, une race abâtardie, négrière, rongée par l'influence des Juifs et marxistes, un peuple auquel il faut casser les reins«<sup>58</sup>. L'ambassadeur continuait cependant de voir dans le livre, même après la guerre, non seulement un »souci tactique [...] du mensonge et de l'hypocrisie« mais aussi »une certaine part de sincérité«. Car, pour lui, Hitler n'était qu'un Allemand ordinaire. Leurs sentiments vis-à-vis de la France se ressemblent. »Ils la haïssent, ils la méprisent, ils voudraient l'écraser. Ils ont pour elle, en même temps, une considération, héritée des siècles où la civilisation française dominait complètement leur pays. Ils voudraient que nous les aimions, et, surtout, que nous les admirions«<sup>59</sup>.

Voilà une variation de l'idée des deux Allemagne, l'une qui refoule la France, l'autre qui l'adore. Les notions développées au XIX<sup>e</sup> siècle et adoptées par André François-Poncet lui sont revenues en tête lorsqu'il a »repris en mains [...] *Mein Kampf*, de Hitler«, en 1944. La formule employée dans les »Carnets d'un captif« de 1952 suggère que ce n'était pas la première fois.

50 FRANÇOIS-PONCET, Souvenirs (voir n. 46), p. 11.

51 Ibid., p. 71.

52 Voir dans ce volume l'article de Othmar PLÖCKINGER sur la réception de *»Mein Kampf«* en Allemagne.

53 Raymond ARON, Mémoires, Paris 1983, p. 309.

54 FRANÇOIS-PONCET, Souvenirs (voir n. 46), p. 120, 141–142, 221, 237.

55 Roland DE MARGERIE, Journal 1939–1940, Paris 2010, p. 265–266. Jugement fort d'un homme qui avait émis les propos: »Hitler, ça n'existe pas«, comme il rapporte soi-même dans ses mémoires éditées par Laure de Margerie-Meslay: Roland DE MARGERIE, Tous mes adieux sont faits, vol. 2, [New York 2013], p. 177–179.

56 André FRANÇOIS-PONCET, De Versailles à Potsdam. La France et le problème allemand contemporain, 1919–1945, Paris 1948, p. 169.

57 Ibid., p. 164–165.

58 Ibid., p. 215.

59 Ibid.

Mais vu »l'espèce d'aversion et d'irritation« que causait cette lecture chez l'ambassadeur, il est plus que douteux qu'il ait éprouvé, en poste à Berlin, une »grande peine à ne pas [s']en détourner«. En captivité, c'était autre chose, il avait plus de temps et moins à faire. Sur sept pages, André François-Poncet ne se contente pas de déployer le contenu du livre, il attribue »les responsabilités d'avoir inspiré le nazisme« à Charles Darwin, Stewart Chamberlain, Friedrich Nietzsche et Richard Wagner, pour finalement conclure: »Mein Kampf« est un évangile de guerre, il démontre qu'à partir du moment où elle devenait hitlérienne, il était impossible que l'Allemagne ne se tournât pas délibérément vers la guerre<sup>60</sup>. À la fin de ses considérations, André François-Poncet rejoint donc ses premières réflexions sur l'Allemagne.

### Une lecture en fonction du temps

Le livre de Hitler a joué un rôle beaucoup moins important pour André François-Poncet avant la guerre qu'après. Ce n'est pas étonnant. À l'exception de quelques spécialistes, peu de gens s'étaient penchés en détail sur »Mein Kampf« à l'époque<sup>61</sup>. La presse française, avant 1933, ne s'y était que faiblement intéressée<sup>62</sup>. Comme les diplomates, les journalistes gommèrent cet état de fait en se référant plusieurs fois au livre de Hitler dans leurs Mémoires<sup>63</sup>.

En ce sens, André François-Poncet n'est qu'un exemple de la classe politique de la III<sup>e</sup> République. »Wie überall«, écrivait Gilbert Ziebura dans la préface d'une analyse de la presse française, »war ›Mein Kampf‹ auch in Frankreich weitgehend unbekannt« – comme partout, »Mein Kampf« était, en partie, inconnu en France<sup>64</sup>. Même l'ambassadeur de France en Allemagne n'avait pas lu le livre en entier avant sa captivité. C'est une des raisons pour laquelle il ne l'utilisait que rarement dans ses communications au ministère<sup>65</sup>. Le contact direct avec les responsables politiques dans les ministères et la lecture des journaux quotidiens fournissaient des informations beaucoup plus actuelles et prestigieuses.

Après coup, »Mein Kampf« est devenu le moyen d'explication par excellence. Les publications d'après-guerre d'André François-Poncet le montrent bien. Et comme l'ambassadeur fait croire, en s'adressant au grand public, qu'il l'a lu et compris dans toute son envergure avant la guerre, il peut s'attribuer d'avoir tout prévu et tout prédit. Cette prise de position était importante dans la période bouleversée de l'épuration d'après-guerre. Elle lui servit et fut pour lui comme une sorte d'excuse générale, lui ouvrant la voie vers une renaissance en tant qu'expert le plus en vue sur l'Allemagne. Si on met de côté ses ambitions personnelles, cette lecture en deux temps, dans la perception et l'interprétation du texte, n'est pas si rare. Mais l'exemple d'André François-Poncet est le cas le mieux documenté et le plus exemplaire de cette lecture de »Mein Kampf« en fonction des époques.

60 FRANÇOIS-PONCET, Carnets (voir n. 13), p. 228–236, citations p. 236.

61 DUROSELLE, Décadence (voir n. 30), p. 63.

62 Adolf KIMMEL, Der Aufstieg des Nationalsozialismus im Spiegel der französischen Presse 1930–1933, Bonn 1963, p. 47–48.

63 Voir l'exemple de Stéphane Roussel, correspondante du journal »Le Temps«, qui s'y référait au moins six fois: Stéphane ROUSSEL, Les collines de Berlin. Un regard sur l'Allemagne, Paris 1985, p. 43, 102–104, 200, 203.

64 KIMMEL, Der Aufstieg (voir n. 62), p. XII.

65 DUROSELLE, Décadence (voir n. 30), p. 62, parle de cinq fois pour toute l'année 1936. Je comptais plus de dix références d'André François-Poncet à »Mein Kampf« dans ses communications de cette année.

FRÉDÉRIC SALLÉE

## »MEIN KAMPF« CHEZ LES VOYAGEURS FRANCOPHONES EN ALLEMAGNE

### La réception du texte allemand (1925–1934)

Dans l'étude de la trajectoire d'un texte, rien n'est plus révélateur que la temporalité choisie par ses récipiendaires. En France, la question de la réception de »Mein Kampf« s'est très souvent entendue à partir de l'année 1933, et plus généralement centrée sur l'année 1934, date de sa traduction française chez les Nouvelles Éditions Latines de Fernand Sorlot<sup>1</sup>. Les rares travaux historiographiques ayant pour intérêt ces thématiques de réception de l'Allemagne nationale-socialiste, et parfois plus spécifiquement de »Mein Kampf«, prennent généralement 1933 comme borne chronologique de départ. Pour l'essentiel datés (1987, 1993), ils sont restés dans le domaine confidentiel de la littérature grise (DEA ou thèse non publiée)<sup>2</sup>. Les rares publications récentes sur la réception de »Mein Kampf« ont permis de replacer l'ouvrage dans le champ plus large d'une diversité d'acteurs<sup>3</sup>; les voyageurs sont de ceux-là. Bien que les occurrences dans la presse française relevant le livre de Hitler sur la période 1925–1932 soient extrêmement minces, est-ce à dire que le livre dans sa version originale ne fut pas lu? Sur quels matériaux et archives travailler? Le récit de voyage peut apporter une réponse qui, à défaut d'être totalement convaincante, éclaire les particularités d'une compréhension du texte en miroir de l'intelligentsia »sédentaire«, dont les réflexions se font au prisme des salles de rédaction parisiennes et de l'entre-soi, ayant eu un accès au texte allemand plus restreint.

Plusieurs précautions d'analyse s'imposent en croisant l'entrée du voyage avec la compréhension, appréhension et réception de l'ouvrage. »Mein Kampf« est-il une quête pour le voyageur? La »relique« – tant les assertions religieuses dans la presse française des années 1933–1939 placent l'objet en produit de culte (»l'évangile du Troisième Reich«<sup>4</sup>, »livre saint et Bible nouvelle du peuple allemand«<sup>5</sup>) – ne doit pas être perçu comme l'objet final du voyage. La focale doit se porter sur la fabrication de la *Weltanschauung* nazie ainsi qu'elle a été perçue par les voyageurs du Reich à travers les lignes du pamphlet hitlérien. En marge de ce questionnement,

1 Adolf HITLER, *Mein Kampf. Mon combat*, Paris 1934.

2 Alexandre POULAIN, L'image de l'Allemagne nationale-socialiste entre janvier 1933 et septembre 1939, étudiée à travers cinq grands quotidiens français d'idéologie différente: »Le Temps«, »Le Figaro«, »L'Humanité«, »Le Populaire«, »L'Ère nouvelle«, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, préparée sous la direction de Jacques Ridé, Paris IV Sorbonne, 1987; Josselin BORDAT, Les métamorphoses de »Mein Kampf« d'Adolf Hitler en France (1934–1939), DEA sous la direction de Philippe Braud, Institut d'études politiques de Paris, 2003.

3 Nicolas PATIN, »Mein Kampf«, Trajectoires d'un objet fantasmatique. Allemagne-France 1925–1945, dans: Michel GRUNEWALD, Olivier DARD, Uwe PUSCHNER (dir.), Confrontations au national-socialisme en Europe francophone et germanophone 1919–1949, vol. 1: Introduction générale – Savoirs et opinions publiques, Francfort-sur-le-Main et al. 2017, p. 153–169.

4 Wladimir d'ORMESSON, Le feu qui couve, dans: *La Croix*, n° 15 350, 20 octobre 1934, p. 5.

5 René LAURET, Lettre d'Allemagne. »Mein Kampf«: le programme extérieur de Hitler, dans: *Le Temps*, n° 26 189, 11 mai 1933, p. 2.

»Mein Kampf« n'est-il pas plus modestement un moyen d'accès à la connaissance du »personnage Hitler«, dont les contours restent confus vus de France?

Une nécessaire histoire quantitative s'impose en propos liminaire. Elle se joue à deux échelles. Premièrement, parmi les voyageurs de la République de Weimar, quels sont ceux s'y étant rendus pour étudier le national-socialisme? La part est infime. De 1920 à 1930, le NSDAP n'est perçu en France que par les invectives antifrançaises de son chef et les faibles résultats électoraux aux diverses élections législatives relègue Hitler au rang d'agitateur du régime républicain, mais nullement comme une menace sérieuse et crédible face au délitement weimarien. Parmi ceux ayant fait le voyage d'Allemagne dans une perspective de compréhension du national-socialisme, quels sont ceux qui ont lu »Mein Kampf«? La part est encore plus infime. Tous ne sont pas germanophones. Pour autant, le voyage reste une entrée convaincante à plus d'un titre pour l'étude de la réception de »Mein Kampf« en France étant donné que l'objet a été acheté, lu et ramené en France dès 1926. Il n'y a donc pas découverte absolue du matériau et de sa doctrine au moment de l'accession de Hitler à la chancellerie, ni lors de la traduction française de 1934.

Les enjeux de l'étude se portent, dans un premier temps, sur la temporalité, distincte de la chronologie classique du national-socialisme en formation. D'abord confidentiel et ramené d'Allemagne par le biais de quelques spécialistes de la diplomatie internationale, l'ouvrage hitlérien devient au tournant de 1930 un objet de curiosité et d'intérêt pour le plus grand nombre. Ensuite, la place du voyageur en tant que vecteur de la connaissance du livre est à envisager. Simple intermédiaire matériel ou passeur idéologique du propos nazi, le pèlerin de Weimar, puis du Reich, est un objet d'étude en soi. Enfin, la dimension autour de la différence d'analyse du pamphlet entre voyageurs et sédentaires est à considérer.

### Déconstruire la mythification de l'objet »Mein Kampf« au regard du voyage d'Allemagne (1925–1934)

Hérité du Grand Tour de l'époque moderne, le déplacement en Allemagne reste le lieu des humanités. Cependant, le caractère rudimentaire des liens diplomatiques du voyage rend le séjour complexe et, de fait, l'accessibilité à »Mein Kampf«, réduite<sup>6</sup>. Le poids de l'ambassade de France en Allemagne, au moment de la parution de l'ouvrage, n'est pas le même que lors de la prise de fonction d'André François-Poncet en 1931, redynamisant les relations franco-allemandes<sup>7</sup>. L'ambassade précédente de Pierre de Margerie (1922–1931) est le temps de la refondation des liens, étant donnée la fermeture des appareils diplomatiques de 1914 à 1922. De plus, le Comité France-Allemagne (CFA), principal relais des voyageurs ayant pour objet d'étude le national-socialisme, ne vit le jour qu'en 1935. Il en va de même, à l'opposé, du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes (CVIA), dont les membres ayant fait le voyage dans le Troisième Reich se firent remarquer par leurs dénonciations précoces, à l'image d'Henri Brunschwig et Edmond Vermeil. Cependant, leurs réseaux en Allemagne ne purent être activés avant mars 1934. Leur dénonciation de »Mein Kampf« repose ainsi sur la version française du texte<sup>8</sup>. Au final, l'essentiel des voyageurs se déplacent de manière informelle ou sont des envoyés temporaires de grands quotidiens français.

Les outils littéraires publiés en français et mis à la disposition des voyageurs sont également à considérer afin de ne pas faire de »Mein Kampf« un objet fantasmatique mais pouvant parfois

6 Lire à ce sujet Frédéric SALLÉE, Sur les chemins de terre brune. Voyages dans l'Allemagne nazie (1933–1939), Paris 2017.

7 Pour la lecture d'André François-Poncet voir l'article de Claus W. SCHÄFER dans ce volume.

8 Cf. Henri BRUNSWIG, France-Allemagne 1934, dans: *La Revue des vivants*, numéro spécial »Un an d'Hitlérisme«, février 1934, p. 286–287; Edmond VERMEIL, Pierre GÉROME, L'hitlérisme en Allemagne et devant l'Europe, Paris 1937.

confiner au rang d'anecdote éditoriale. L'ouvrage principal dans l'appréhension de l'Allemagne de 1933 n'est en rien le pamphlet hitlérien mais un opus français, à savoir »Le Germanisme à l'étranger« de Paul Lévy et Frédéric Eccard<sup>9</sup>. Les auteurs y exposent les méthodes et l'étendue de la propagande littéraire de l'Allemagne dans ce qu'ils appellent les pays-frontières (principalement la France et la Belgique), faisant un sort à l'idéologie hitlérienne contemporaine du recueil. Ouvrage profondément anti-allemand et s'opposant à la politique briandiste, il constitue malgré tout un premier point de contact pour les voyageurs désireux de connaître l'Allemagne. Parallèlement à l'ouvrage de Lévy et Eccard circule une multitude de livres autour de Hitler, rendant la lecture du pamphlet originel somme toute peu intéressante et pourvue de sens. Ainsi, un mince volume intitulé »La jeune Allemagne veut le travail et la paix«<sup>10</sup>, contient les discours traduits de Hitler à destination du public français, présenté comme »chef de l'Allemagne nouvelle«, formule récurrente chez les voyageurs<sup>11</sup>. Charles Appuhn dresse, quant à lui, un »Hitler par lui-même«, d'après le livre de celui-ci<sup>12</sup>. »Le seul ouvrage donnant en français une analyse intégrale et de très nombreux extraits de »Mein Kampf«, 7 000 exemplaires vendus en un mois«, à en croire la publicité dans les grands quotidiens français.

### Ramener un »document majeur« pour la connaissance militaire de l'Allemagne (1926–1930)

Contrairement à ce qui a été démontré par des travaux récents sur une méconnaissance du texte avant 1929<sup>13</sup>, une lecture précoce en a été faite, et ce dès 1926. La majorité des études fut centrée sur les voyages des frontaliers et de leurs rapports au texte. La proximité géographique associée à la bonne connaissance de la langue allemande par les populations alsaciennes et mosellanes a, indéniablement, construit un imaginaire de l'exclusivité de la connaissance du texte. En 1929, les multiples conférences du docteur Joseph Weill, réalisées en Alsace, ont participé au renforcement de cette idée. Weill, médecin alsacien – parfaitement germanophone – est resté dans la mémoire commune comme »celui qui a lu »Mein Kampf« dans le texte de manière précoce«<sup>14</sup>. Or, la connaissance du livre *in situ* est antérieure à la réception faite par le docteur Weill. La version originale et son programme anti-français avaient été compris et relayés par une frange informée de la population intellectuelle française, par le biais notable de l'historien Pierre Renouvin.

En 1925, ce dernier publie »Les origines immédiates de la guerre«<sup>15</sup>. Basé sur le témoignage comme source majeure, notamment réinvesti à la suite de voyages en Allemagne durant l'année 1924–1925, l'ouvrage a vocation à contrecarrer les documents diplomatiques officiels ayant tendance à dédouaner les responsabilités des différents belligérants dans la guerre. La fabrica-

9 Paul LÉVY, Frédéric ECCARD, *Le germanisme à l'étranger*, Strasbourg 1933.

10 Adolf HITLER, *La Jeune Allemagne veut le travail et la paix. Discours du chancelier Adolf Hitler, chef de l'Allemagne nouvelle*, Berlin 1933. L'ouvrage comporte une introduction du ministre de la Propagande Joseph Goebbels et un discours prononcé par le Reichspräsident Paul von Hindenburg devant le Reichstag le 21 mars 1933 à la Garnisonkirche Potsdam.

11 *Comœdia*, 1<sup>er</sup> novembre 1933.

12 Charles APPUHN, *Hitler par lui-même*, Paris 1933.

13 Claude QUÉTEL, *Tout sur »Mein Kampf«*, Paris 2017 (intégralité du chapitre 7: La France a-t-elle ignoré »Mein Kampf«; Alexandre SAINTIN, *Tristes tropismes. Voyages des intellectuels français en Italie fasciste et en Allemagne nazie (1922–1939)*, Thèse de doctorat sous la direction de Pascal Ory, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015, p. 57).

14 Dan WEILL, *Le docteur Joseph Weill au service de l'Œuvre de Secours aux Enfants (1940–1946)*, dans: *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 2010, p. 130.

15 Pierre RENOUVIN, *Les origines immédiates de la guerre. 28 juin–4 août 1914*, Paris 1925.

tion de ce livre est l'une des premières créations éditoriales à avoir bénéficié de »Mein Kampf«. À la date où Renouvin ramène l'autobiographie de Hitler à Paris, le livre est relativement confidentiel en Allemagne: 9 473 exemplaires ont été vendus en décembre 1925, alors que l'on dépassera le million en octobre 1933<sup>16</sup>. L'exemplaire de Renouvin est de ceux-là. La lecture qu'il fait de »Mein Kampf« s'articule autour d'une vision militaire et diplomatique. En devenant directeur de la »Revue d'histoire de la guerre mondiale«, il fait déjà figurer le premier tome dans une bibliographie de 1926 (catégorie »La vie politique internationale depuis 1919«)<sup>17</sup>, au même titre que des récits de voyages de la même période<sup>18</sup>. L'ouvrage entra également dans les collections et catalogues de la bibliothèque d'Histoire de la guerre à Vincennes dont Renouvin est le conservateur depuis 1920, faisant de »Mein Kampf« un texte désormais disponible en allemand pour le public français.

La démarche de réception de »Mein Kampf« par Renouvin est également scientifique, dans une lecture d'utilisation comme matériau dans la fabrique de l'histoire. Le livre devient un objet de documentation cher à Renouvin pensant que l'histoire du temps présent ne peut se faire que par la compulsion d'archives et de sources. Il est perçu comme un récit, un témoignage d'un ancien combattant. C'est le soldat Hitler, estafette de la Première Guerre mondiale, qui ressort de la lecture du premier tome. L'Autrichien n'est plus »l'agitateur de brasserie« mais s'incarne également comme vétéran. Renouvin a, lui aussi, été un soldat de la guerre, entre 1915 et 1917 et, à ce titre, s'avère plus sensible à cette évocation-là, quitte à faire fi de la dédicace aux *Blutzeugen* morts au cours du putsch de 1923 – en propos liminaire et à ne pas s'attarder sur le volet antiparlementariste et antidémocratique du texte. Le témoignage lui est cher pour comprendre la Grande Guerre, afin de constituer, pour la première fois en France, une base de données de témoignages oraux. *A posteriori*, l'interprétation que fit Renouvin de Hitler fut complétée par Jean-Baptiste Duroselle, déclarant que sa lecture de »Mein Kampf« aura permis de mettre en évidence la »volonté de puissance« du *Führer*<sup>19</sup>.

Qu'en est-il de la réception des germanistes, premiers lecteurs étrangers potentiels de la doctrine hitlérienne? Un cas significatif réside en la personne de Jean-Edouard Spenlé. Né en 1873, Spenlé est nommé en 1932 recteur de l'académie de Dijon. Germaniste, rédacteur d'une thèse sur »Novalis devant la critique«, Spenlé est profondément attaché au romantisme<sup>20</sup> et aux formes de la pensée allemande<sup>21</sup>. Avant de s'établir à Mayence en 1933, il est un voyageur assidu du Reich et ramène »Mein Kampf« dans ses bagages en 1930 pour en faire une recension dans le »Mercure de France«:

»Un livre touffu de 800 pages qui n'est pas d'une lecture toujours très agréable. Hitler ne se pique nullement d'écrire. Il est avant tout orateur, et il professe un superbe mépris pour la parole écrite, artificielle, figée, sans retentissement immédiat sur la foule. [...]

16 P. BARRES, Le départ de l'Allemagne de la SDN, dans: *Le Matin*, n° 18 108, 17 octobre 1933, p. 3.

17 Bibliographie, dans: *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, 4 (1926), p. 91. L'insertion d'Adolf Hitler dans une bibliographie n'est pas inédite en 1926. Dans un numéro suivant, nous pouvons retrouver dans la section »La vie politique internationale depuis 1918« le fascicule: Adolf HITLER, *Die Südtiroler Frage und das deutsche Bündnisproblem*, Munich 1926, mentionné dans: *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, 4 (1926), p. 379.

18 Cf. Georges LEGEY, Ce que j'ai vu au Maroc. Juin-Juillet 1925. Quelques vérités sur la guerre du Rif, Nancy 1925.

19 Cf. Jean-Baptiste DUROSELLE, Compte-rendu de: Pierre Renouvin, *Histoire des relations internationales. Les crises du XX<sup>e</sup> siècle*, tome V et VI, dans: *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* 6/3 (1959), p. 237.

20 Lire à ce sujet Jean-Edouard SPENLÉ, Novalis: essai sur l'idéalisme romantique en Allemagne, Paris 1904, publication de la thèse de doctorat soutenue à la Faculté des Lettres de Paris en 1903.

21 Lire à ce sujet, id., *La Pensée allemande de Luther à Nietzsche*, Paris 1934.

Mais tel quel, ce livre est un document du plus haut intérêt, car il dessine une figure, il définit un mouvement et il apporte le tableau, parfois très vivant, de quelques mémorables batailles politiques d'où se dégage une Allemagne sensiblement différente de celle que certains nous présentaient<sup>22</sup>.

Là encore, la notion de document pour l'histoire apparaît et, au-delà de sa piètre qualité rédactionnelle, »Mein Kampf« est présenté comme un ouvrage à inscrire dans le temps long de l'Allemagne romantique, de la compréhension de la pensée allemande, avant même d'être une voie d'accès à l'appréhension de la vision du monde nazi.

Depuis Mayence, aux premiers mois de l'année 1933, il livre ses craintes en évoquant »le jour où disparaîtra la dernière autorité [le Reichspräsident Paul von Hindenburg] et que commencera l'heure de la grande liquidation et que montera à la surface ce que Montaigne appela le «fond du pot»<sup>23</sup>. Au sein de l'université française, les professeurs germanistes Edmond Vermeil<sup>24</sup>, à Strasbourg, et Henri Lichtenberger<sup>25</sup>, en Sorbonne, dressent sensiblement le même constat: »Mein Kampf« reste un livre d'histoire de et sur l'Allemagne.

### »Mein Kampf« comme voie d'accès à la connaissance de Hitler: les premiers atermoiements électoraux perçus par les voyageurs (1930–1932)

Le pamphlet hitlérien, à partir de 1930, est envisagé par les voyageurs d'Allemagne autour de son aspect fonctionnel. À quoi peut servir l'ouvrage, pour le lecteur mais également pour son auteur? La dimension utilitariste du texte, puis de l'objet littéraire, s'articule autour de fonctions: la substitution de l'auteur au profit du livre dans un but de renforcement charismatique, le rôle de pivot central dans la consolidation de l'appareil propagandiste du NSDAP et l'incarnation de la modernité.

Les premiers succès électoraux du nazisme lors des élections législatives (18,3 % des suffrages exprimés lors des élections du 14 septembre 1930) sont concomitants d'un regain d'intérêt autour du livre de la part des voyageurs. Maurice Pernot, fin spécialiste de l'Allemagne et chroniqueur dans de nombreuses revues, entreprend un voyage singulier pour l'époque car extrêmement long: six mois entre octobre 1929 et mars 1930, fait très rare, lorsque les séjours dans les années 1920–1930 sont de l'ordre d'une dizaine de jours tout au plus. Son voyage se termine par l'observation de la campagne législative et des tractations autour de la nomination du chancelier Heinrich Brüning. Sa motivation est animée par une seule idée, répondre à la question: qui est Adolf Hitler? Pour cela, Maurice Pernot élaborer un *modus operandi* basé sur la rencontre et le questionnement des »Allemands de la rue« afin de renseigner son objet d'étude<sup>26</sup>. Le journaliste procède à l'envoi d'un questionnaire à vingt personnes, sur lesquels figurent les interrogations suivantes: Qui est Adolf Hitler? Qui sont les 107 députés élus sur son programme? En connaissez-vous quelques-uns? Où peut-on les rencontrer? Sa conclusion est sans appel: Hitler est aussi peu connu en Allemagne qu'à l'étranger. Il ressort que le docteur Joseph

22 ID., Lettres allemandes, dans: *Le Mercure de France*, 1<sup>er</sup> novembre 1930, p. 739.

23 ID., Le problème de la jeunesse allemande, dans: *Le Mercure de France*, 1<sup>er</sup> mars 1933, p. 306.

24 Cf. Edmond VERMEIL, *L'Allemagne du congrès de Vienne à la révolution hitlérienne*, Paris 1934, p. 6–9.

25 Cf. Henri LICHTENBERGER, *L'Allemagne nouvelle*, Paris 1936, p. 130–152.

26 Maurice PERNOT, Où en est l'Allemagne?, (1) A Berlin le nouveau Reichstag; (2) Les aspirations et prétentions allemandes, (3) Problèmes de l'Est, (4) Les États du Sud et le Reich, dans: *La Revue des Deux Mondes*, 60 (1930), p. 214–225, 440–451, 681–693, 915–925 (novembre–décembre 1930).

Goebbels, à l'époque Gauleiter de Berlin et nouveau directeur de la propagande du parti, apparaît comme plus connu qu'Hitler<sup>27</sup>.

Ainsi, le voyageur désire connaître Hitler mais Hitler ne veut rencontrer aucun Français. Il recherche alors une littérature sur lui mais peu d'écrits existent. »Mein Kampf« fait figure de refuge. Le livre devient un moyen d'accès à la connaissance d'un homme politique allemand marginal, mais à la tête d'une liste qui a fait six millions de voix.

Cet exemple est à mettre en perspective sur la relation que Hitler entreprend avec le voyageur étranger et sur la place que le livre a prise dans ce duo. Hitler est en train de façonne son personnage<sup>28</sup>. La parole hitlérienne devient rare. »Mein Kampf«, qui en est à sa troisième édition munichoise, devient le relais, le prolongement de la parole raréfiée du chef, inaccessible en devenir. Cet outil dans l'arsenal propagandiste du NSDAP est perçu par les voyageurs durant l'année 1930. Le journaliste du »Journal«, Hubert Bouchet, parle sur le fait que Hitler n'a que faire de ce qu'on dit de lui dans la presse allemande comme dans les compte-rendus internationaux du moment que l'on parle de lui. À ce titre, »Mein Kampf« et la propagande »servent sa propre cause. Peu importe la vérité«. Selon Bouchet, les effets de l'ouvrage doivent être mis sur le même plan que le »Völkischer Beobachter«, tirant à ce moment-là à 165 000 exemplaires<sup>29</sup>.

Les voyageurs trouvent également dans »Mein Kampf« une lecture qui leur permet d'apporter des réponses à leurs propres centres d'intérêts. Le journaliste Marcel Ray entreprend un tour d'Europe (Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie, Hongrie) au printemps 1930 et dont la première étape est l'Allemagne<sup>30</sup>. Accompagné à cette occasion d'un voyage d'études sur la crise agraire par Louis Loucheur, il perçoit dans »Mein Kampf« un livre sur la résolution de la question agricole<sup>31</sup>:

»On ne saurait trop priser la possibilité de conserver une classe paysanne saine comme base de toute la nation. Beaucoup de nos maux actuels ne sont que la conséquence du rapport faussé entre les populations urbaine et rurale. Une solide souche de petits et moyens paysans fut de tout temps la meilleure sauvegarde contre les malaises sociaux qui sont aujourd'hui les nôtres.«<sup>32</sup>

Ainsi, »Mein Kampf« s'inscrit comme un classique de la perception de l'étranger par le voyage. Chercher des réponses à sa propre désillusion nationale est une constante. Il fait office de miroir pour être force de propositions aux maux de la démocratie libérale perçue comme vieillissante par les voyageurs français, qui se déplacent en 1929–1930 dans un profond climat d'anti-parlementarisme. La réception de »Mein Kampf« participe de cela. Il n'est pas uniquement abordé comme le livre d'Adolf Hitler, du national-socialisme ou d'un discours sur l'Allemagne, mais comme un remède applicable au modèle français, pouvant être source d'éléments dans lequel se retrouverait la modernité<sup>33</sup>. Face à ce remède émerge cependant le discours profondément anti-français du texte. Un journaliste algérien dénommé Paul-Marie, en voyage à Berlin, isole dès février 1932 le passage de référence sur le ressentiment anti-français: »Enfin – et ceci

27 Ibid., Où en est l'Allemagne? (1) À Berlin le nouveau Reichstag, p. 1–3.

28 Cf. Ian KERSHAW, Hitler. Essai sur le charisme en politique, Paris 1995, p. 13.

29 Hubert BOUCHET, 50 000 hommes enrôlés sous les ordres d'Hitler, dans: Le Journal, 31 décembre 1930.

30 Marcel RAY, Vers la fédération européenne. Devant la tombe de Stresemann, dans: Le Petit Journal, n° 24 619, 12 juin 1930, p. 1; id., Vers la fédération européenne. Répercussions politiques de la crise agraire et du chômage en Allemagne, dans: Le Petit Journal, n° 24 620, 13 juin 1930, p. 1.

31 Lucien FEBVRE, Un tour d'horizon en Europe centrale [Compte-rendu de: Marcel Ray, Vers la fédération européenne: La crise agraire et l'Europe], dans: Annales 3 (1931), p. 312–315.

32 A. HITLER, Mein Kampf (voir n. 1), p. 72.

33 SALLÉE, Sur les chemins de terre brune (voir n. 6), p. 61–93.

est pour notre gouverne à nous Français – Hitler a écrit dans son livre »Mein Kampf« (1930)<sup>34</sup>: «Il faut qu'on le sache bien: l'ennemi mortel le plus inexorable du peuple allemand est et demeure la France, qui que ce soit qui gouverne en France, maintenant ou plus tard ...»<sup>35</sup>.

Si la lecture du ressentiment est fugace, elle est malgré tout présente dans certains récits de voyages. En revanche, *quid* du chapitre XI du premier tome consacré au racisme? Qu'en est-il de la perception et réception de l'antisémitisme hitlérien présenté dans le texte? Désintérêt manifeste ou incompréhension du propos? La lecture la plus probante qui en est faite est à mettre au crédit des juristes ayant fait un déplacement au sein des universités allemandes entre 1932 et 1933 et ayant vu l'évolution des persécutions antisémites, confirmant leur lecture du texte:

»Le Juif n'est pas un nomade; il est un parasite. Son premier mensonge est de prétendre qu'il ne constitue pas un peuple, mais simplement une communauté religieuse; le second mensonge est celui de la langue. En parlant français, il pense juif. En tournant des vers allemands, il n'exprime que la nature de sa race. L'appétit de domination de la race juive apparaît dans les fameux Protocoles des Sages de Sion. C'est tout un réquisitoire contre les Juifs que dresse le chef du national-socialisme dans son ouvrage intitulé »Mein Kampf««<sup>36</sup>.

La perception qu'ont les juristes repose sur les fondements mêmes de »Mein Kampf«: le nomadisme supposé du Juif<sup>37</sup>, la permanence d'une judaïté dépassant le cadre du judaïsme<sup>38</sup> ou encore la langue comme outil de domination juive<sup>39</sup>.

### Les voyageurs et »Mein Kampf« aux premiers temps du pouvoir nazi (1933–1934)

Durant les deux premières années du pouvoir national-socialiste, aucune mention du premier tome autobiographique n'est décelable dans les analyses des voyageurs français rentrés d'Allemagne. La doctrine intéresse davantage que le »personnage Hitler« dont le charisme est en construction entre 1924 et 1934. Le paradoxe de l'année 1933, marqué par l'accession de Hitler à la chancellerie, réside dans le relatif désintérêt autour du livre dans les premiers mois d'exercice du pouvoir alors que l'inflation touristique pour le Reich naissant se fait sentir<sup>40</sup>.

34 La mention de 1930 comme référence chronologique de »Mein Kampf« correspond probablement à la date de l'édition munichoise obtenue par le journaliste à Berlin.

35 PAUL-MARIE, Choses d'Allemagne (1). Comment sont organisés les hitlériens, dans: L'Effort algérien, n° 219, 20 février 1932, p. 1.

36 A. L., Persécution des Juifs en Allemagne, dans: Revue de droit international 7/12 (1933), p. 284–297, ici p. 284. On peut également évoquer le voyage du juriste Roger Gilles en 1932 dans le cadre de sa thèse sur la Stille Gesellschaft, soutenue l'année suivante.

37 Cf. A. HITLER, Mein Kampf (voir n. 1), p. 158–159: »On a cru avoir affaire à un peuple qui devait être classé parmi les nomades. C'est une erreur aussi profonde que dangereuse«.

38 Cf. ibid., p. 159: »Sa vie au sein d'autres peuples ne peut durer que lorsqu'il parvient à faire croire qu'il ne doit pas être considéré comme un peuple, mais comme une communauté religieuse, il est vrai d'un genre particulier.«

39 Cf. ibid., p. 160 : »Tant que le Juif n'est pas devenu maître des autres peuples, il faut que, bon gré, mal gré, il parle leur langue; mais sitôt que ceux-ci seraient ses esclaves, ils devraient tous apprendre une langue universelle (l'esperanto par exemple), pour que, par ce moyen, la juiverie puisse les dominer facilement.«

40 Les données statistiques disponibles au 1<sup>er</sup> janvier 1937 font état d'une inflation de 41 pourcents de voyageurs étrangers sur la période 1933–1936. Cf. Der Ausländerbesuch im Dritten Reich. Seit der Machtübernahme um rd. 41 v. H. gestiegen, dans: Die Reise-Illustrierte, 1<sup>er</sup> janvier 1937, p. 21.

Certains voyageurs venus enquêter se sont fourvoyés sur Hitler et sur son livre. C'est le cas de François le Grix, pourtant rompu à l'exercice du voyage, mais s'attachant – malgré le titre équivoque de son article »Vingt jours chez Hitler« – à l'étude de la vie quotidienne des Allemands de 1933. Il reconnaît avoir eu »Mein Kampf« entre les mains mais ne pas l'avoir lu, bien que parfait germanophone<sup>41</sup>. Paradoxalement, l'intérêt le plus vif se trouve chez ceux ne faisant pas le voyage d'Allemagne, les »sédentaires«. Dès juillet 1933, le journal étudiant »Holâhée« traduit des passages de »Mein Kampf« en dix-neuf langues et publie les extraits des diatribes antifrançaises dans ses colonnes<sup>42</sup>.

Pour trouver trace d'une lecture du livre en langue allemande durant l'année 1933, il faut se pencher sur la lecture des comptes-rendus de voyages des membres et militants de »L'Action française«. Le journaliste Jean Delebecque ramène l'ouvrage en France et passe »les derniers jours de [ses] vacances à la lecture intégrale de »Mein Kampf« dans une édition non abrégée, dont [il] ne connaissai[t] alors que des fragments détachés«<sup>43</sup>. Loin de fustiger le voisin allemand et son nouveau maître<sup>44</sup>, Delebecque y voit le poids de l'indécision dans la politique passée de Weimar, quand »Mein Kampf« portait alors en germes le terreau de la décision, de la modernité et de l'action. La conclusion de sa lecture n'en laisse pas moins planer l'ombre du ressentiment: »Par une radieuse soirée d'automne naissant, on referme le livre de Hitler et qu'on regarde, dans le calme trompeur de la nature, le soleil se coucher sur notre terre convoitée ...«<sup>45</sup>.

Ce qui caractérise l'année 1933 est l'inversion de la démarche. Ce n'est plus le voyageur qui vient se saisir de »Mein Kampf« mais l'ouvrage s'offre au visiteur par le visité. Le livre devient progressivement objet d'interview, par l'intermédiaire de Joseph Goebbels, ministre de l'Éducation du peuple et de la Propagande.<sup>46</sup> Une série d'entretiens est accordée à ce sujet au journaliste anglais au »Daily Mail« Ward Price, en octobre 1933. Si la seconde interview du 18 février 1934, qui fut reprise dès le lendemain dans le »Völkischer Beobachter«, ne fait pas mention de »Mein Kampf«, concerne la question autrichienne et la place du chancelier Dollfuss, le premier entretien s'articule autour du livre hitlérien:

— Ward Price: Comment conciliez-vous le discours de M. Hitler qui a présenté le rameau d'olivier à la France, avec les sentiments agressifs que le chancelier lui-même a exprimés vis-à-vis de la nation française dans son livre Mein Kampf?

— Joseph Goebbels: L'offre amicale faite par le chancelier à la France prouve la capacité du parti nazi à évoluer. Depuis quelques temps, en effet, un changement s'est produit dans notre attitude à l'égard de la France. Quand nous aurons de nouveau la Sarre, nous n'aurons plus de griefs territoriaux contre la nation voisine<sup>47</sup>.

41 François LE GRIX, Vingt jours chez Hitler, dans: *La Revue hebdomadaire*, 22 avril 1933.

42 Holâhée! Journal de la nouvelle génération, n°17, 2 juillet 1933.

43 Jean DELEBECQUE, En lisant Hitler, dans: *L'Action française*, 20 septembre 1933, p. 1.

44 Il convient de rappeler ici la lecture sévère faite par Léon Daudet dans les colonnes de *L'Action française* quelques semaines plus tard: »»Mein Kampf« ne vaut pas intellectuellement Le Fascisme de Mussolini«, Léon DAUDET, L'effrayante déformation parlementaire, dans: *L'Action française*, n° 316, 12 novembre 1933, p. 1.

45 DELEBECQUE, En lisant (voir n. 43).

46 On notera également la démarche similaire de rencontre entre le français Fernand de Brinon et Adolf Hitler, par l'entremise de Joachim von Ribbentrop en novembre 1933. A l'évocation de »Mein Kampf«, de Brinon assure que l'inquiétude n'est pas de mise, »l'esprit d'Hitler étant toujours en mouvement«: Fernand DE BRINON, Entrevue avec Hitler, dans: *Le Matin*, n°18 144, 22 novembre 1933. Lire également à ce sujet Dominique PINSOLLE, L'art d'interviewer Hitler, dans: *Le Monde diplomatique*, août 2017, p. 2.

47 Propos rapportés de Ward PRICE, L'Allemagne est encore liée par ses engagements, dans: *L'Intransigeant*, 18 octobre 1933, p. 3.

Cette interview marque un basculement majeur dans la réception du livre car, par l'intermédiaire du voyageur anglais, deux thématiques affleurent et s'imposent progressivement comme dogme dans l'image de »Mein Kampf« durant les années 1930. Tout d'abord, il y aurait une évolution supposée du NSDAP depuis l'écriture. Ensuite, la haine antifrançaise serait uniquement due à la question du règlement de la Sarre. Tout ceci participe d'une volonté d'apaisement. Cette évolution se retrouve chez les voyageurs français, une fois la traduction française disponible. »Mein Kampf« devrait être lu comme contemporain de la question sarroise et n'aurait plus de raison d'être, une fois cette question résolue<sup>48</sup>.

En novembre 1933, l'objet se fait relique lorsqu'une rumeur est relayée par les voyageurs: il serait difficile de trouver des exemplaires de »Mein Kampf« en Allemagne. Cependant, sa rareté ne serait qu'affaire de quelques jours<sup>49</sup>. Craignant que la décision du tribunal polonais de Katowice de septembre 1933 sur la saisie du livre hostile à la Pologne se propage<sup>50</sup>, Hitler aurait donné l'ordre, non advenu, à ses subordonnés de racheter tous les exemplaires des éditions anciennes afin de faire supprimer les passages gênants, à savoir la France et la nationalisation des industries. Ainsi, aucune mention de l'antisémitisme qui n'est pas considéré comme gênant. S'il a pu être délicat de se procurer des exemplaires du pamphlet, bien que déjà vendus à un million de pièces<sup>51</sup>, sur la période novembre-décembre 1933, les voyageurs indiquent qu'il est »toujours possible de se le procurer en Autriche«<sup>52</sup>. Comme souvent dans la thématique du voyage d'Allemagne, l'Autriche devient la continuité du Reich et de la germanité en se substituant à lui durant quelques temps.

C'est durant ce même mois de novembre 1933 que Hitler adresse son interview la plus retentissante à l'endroit d'un média français. L'entrevue entre Fernand de Brinon et le chancelier constitue un fait d'arme pour le journal »Le Matin«. Selon Antoine Vitkine, la »raison d'être de l'interview est bien >Mein Kampf<«<sup>53</sup>. De même, »les milieux diplomatiques et les militaires germanophones ont une bonne connaissance du livre qui contredit les discours rassurants du Führer, le grand public français, en revanche, n'y a pas accès«<sup>54</sup>. Si l'interview en elle-même exprime la vision du Führer sur les relations franco-allemandes, elle est également l'occasion pour de Brinon de mettre en avant le véritable parcours du combattant et le caractère méritant de celui qui cherche à voyager jusqu'à Hitler<sup>55</sup>. Il avoue ainsi ne devoir son entretien qu'à la permanence

48 Maurice de GANDILLAC, Correspondance, dans: *Esprit*, 1<sup>er</sup> juin 1935.

49 Nos échos, dans: *L'Intransigeant*, 17 novembre 1933, p. 2.

50 Cette agitation autour du livre s'inscrit dans la lignée du contexte d'octobre 1933 où une traduction expurgée en anglais pour le Royaume-Uni et les Etats-Unis paraît et où la préparation d'une édition italienne et danoise du texte est en cours. Cf. *Bulletin quotidien de la presse étrangère*, 19 octobre 1933, p. 780-782.

51 Statistiques du Börsenblatt für den deutschen Buchhandel, 17 novembre 1933, cité dans: *Études générales*, dans: *Le Droit d'auteur*, 15 décembre 1933, n° 12, p. 136.

52 *Le Petit Journal*, 8 décembre 1933.

53 Antoine VITKINE, *Mein Kampf: histoire d'un livre*, Paris 2009, p. 121; Dominique PINSOLE, *Interroger le Führer. Les pratiques journalistiques à travers les interviews d'Hitler dans la presse française (1933-1938)*, dans: DARD, GRUNEWALD, PUSCHNER (dir.), *Confrontations au national-socialisme* (voir n. 3), p. 229-243.

54 VITKINE, *Mein Kampf*, p. 122.

55 L'importance du contact et surtout du juste contact en Allemagne apparaît primordial aux yeux de Fernand de Brinon: »Comment ai-je été introduit chez le maître de l'Allemagne, alors qu'hor- mis l'ambassadeur, qui ne l'a pas vu depuis le mois de septembre, aucun de nos compatriotes n'a été admis chez lui? Il faut le dire: j'ai un ami allemand.« Fernand DE BRINON, *Entrevue avec Hitler* (voir n. 46). De Brinon se refusa de nommer ce dit contact en terre allemande afin d'éviter toutes compromissions. Il s'agit très probablement de Joachim von Ribbentrop, rencontré un an auparavant par le biais du marquis Melchior de Polignac.

de ses contacts allemands depuis la Grande Guerre, tout comme Bertrand de Jouvenel, lui, met en avant la fierté et la confiance réciproque entre le Führer et sa propre personne en 1936<sup>56</sup>.

Le quotidien »L'Information« partagea l'article avec le journal »Le Matin« afin de le publier à son tour<sup>57</sup>. Cet engouement autour de l'interview de Hitler s'inscrit dans la perception dans l'immédiateté du caractère historique de l'acte. Le quotidien »Le Matin« précise ainsi: »C'est la première fois que le Führer reçoit un journaliste français et parle à cœur ouvert avec lui. Nous devons aux sentiments de bonne confraternité de L'Information de pouvoir donner à nos lecteurs la primeur de ce document historique<sup>58</sup>. La possession d'un document historique et non d'un simple entretien mythifie le voyage du journaliste ainsi que sa propre personne. L'interview du chancelier allemand se pose en sommet d'une carrière journalistique et »Mein Kampf« passe au second plan. Cependant, certains remettent en cause la pertinence d'une telle entreprise, glorifiant leurs enquêtes personnelles sur une Allemagne éloignée de l'administration nationale-socialiste et davantage révélatrice de la politique hitlérienne:

»Cependant, il ne faut pas oublier que quelques Français ont pu tâter le pouls de l'Allemagne nouvelle et qu'ils n'ont pas tous abouti à la même conclusion que notre frère de Brinon. C'est pourquoi nous croyons qu'on ne sera jamais trop documenté à ce sujet. Les relations de voyage de nos compatriotes gardent, à cet égard, tout leur sel. Ils ont vu les Allemands chez eux, en dehors des cercles officiels et, par conséquent, en dehors de tout protocole diplomatique<sup>59</sup>.

De Brinon rappelle malgré tout cela: »Il est exact que M. Hitler a l'ambition d'être l'homme qui trouvera l'accord avec la France. Là-dessus, on proteste: 'Lisez 'Mein Kampf' dans son édition originale, et dîtes si les jugements portés sur notre pays ne jurent pas avec ce désir.' C'est vrai<sup>60</sup>. Dans la même veine, René Vallet note que le langage tenu par Hitler n'est pas le même que celui de »Mein Kampf«. Connaître et avoir lu le livre d'avant 1933 permet de saisir les intentions et les mettre en parallèle au discours<sup>61</sup>.

L'année 1934, elle, se caractérise par une collision des textes allemand et français, désormais traduit et disponible à la vente par le biais des Nouvelles Éditions Latines, la maison de Sorlot. Le texte, dans sa version allemande, continue d'être évoqué par les voyageurs français se rendant dans le Reich. Pour eux, des transferts du texte de l'écrit à l'oralité sont mêmes perceptibles et constituent, à bien des égards, les marques les plus profondes de l'inscription du discours hitlérien dans les mentalités collectives de la société allemande<sup>62</sup>. Ainsi, Guy de Traversay, en voyage en Sarre, a connaissance de »Mein Kampf« par les tirades récitées dans le Nord du Land par les jeunes filles en uniforme qu'il entend »tonner contre les Juifs, contre le »Diktat de

56 Cf. Bertrand DE JOUVENEL, A propos de mon interview du Führer-Chancelier Hitler, dans: *La Flèche*, 7 mars 1936.

57 DE BRINON, Entrevue avec Hitler (voir n. 46). Cette pratique du rachat d'articles est récurrente au sujet des interviews d'Hitler. Le récit de la rencontre entre Jean Goy et Hitler, à la base devant être l'exclusivité de »Paris-Midi«, s'est également retrouvé en une du quotidien »Le Matin«. Cf. Un entretien de Hitler avec MM. Jean Goy et Robert Monnier, dans: *Le Matin*, n° 18 504, 18 novembre 1934, p. 1.

58 DE BRINON, Entrevue avec Hitler (voir n. 46).

59 L'Ouest-Éclair, n° 13 531, 23 novembre 1933, p. 1: »Dans une interview accordée à un journaliste français le chancelier d'Allemagne expose la politique étrangère du Reich«.

60 DE BRINON, Entrevue avec Hitler (voir n. 46).

61 René VALLET, Quand M. Brüning voulut »causer« ..., dans: *Le Petit Journal*, n° 25 884, 28 novembre 1933, p. 1.

62 SALLÉE, Sur les chemins de terre brune (voir n. 6).

Versailles« et la merde française»<sup>63</sup>. Ce qui émerge également durant l'année 1934, c'est la conviction des voyageurs du fait que la doctrine présente dans l'ouvrage n'est pas uniquement le discours hitlérien mais celui de tout un système, de toute une administration, laissant penser que le nazisme n'est pas – ou n'est plus – un hitlérisme.

Quelques semaines avant la traduction française, l'ouvrage du professeur américain Calvin Hoover, »Germany enters the Third Reich«, fut également traduit en français<sup>64</sup>. L'intellectuel voyageur reconnaît qu'à la lecture de »Mein Kampf«, le livre de 1925/1926 ne peut s'appliquer à la compréhension de l'Allemagne de 1933: »Le livre de Hitler, ›Mein Kampf‹, constitue un texte de doctrine important, bien qu'il ait été écrit en 1923 et ne puisse par conséquent représenter dans tout le détail l'état actuel des principes du parti«<sup>65</sup>. Les voyageurs français, nourris des propos d'Hoover et désormais détenteurs d'une version française de »Mon Combat«, se dirigent ainsi vers l'»Allemagne nouvelle» déchargée d'un pamphlet devenu obsolète dans la grille de compréhension du Troisième Reich. De cet état de fait déculpabilisant naissent les pré-mices d'un aveuglement contaminant pour la majorité des nouveaux »pèlerins du Reich«.

## Conclusion

À la fin de cet état lieux, la prudence domine dans l'examen qui doit être fait de la réception de »Mein Kampf« au sein du cercle des voyageurs français. Pour les Français, voyager semble avoir été le contrepied de la teneur du discours anti-français du livre de 1925/1926. En 1933, un certain Monsieur de la Palisse, collaborateur du »Petit Journal«, livre certainement la plus juste conclusion sur la stratégie d'attraction et de répulsion, de la multiplicité des discours contradictoires qui inondent l'Allemagne des premiers temps du nazisme vis-à-vis du voisin français, et dont »Mein Kampf« constitue l'un des rouages des plans hitlériens:

»Accueillir les Français avec le sourire, leur exprimer le regret de ne pas les voir plus souvent, le désir de causer avec eux, seul à seul, puis insinuer que ces rendez-vous, si désirables, et si utiles, nous sont, sans doute, interdits par un autre voisin: tels sont les propos tenus par tous les Allemands à tous les Français qu'ils rencontrent. [...] La consigne outre-Rhin est aujourd'hui de nous caresser. Elle était hier de nous assommer. Que sera-t-elle demain? Quel est le livre de chevet, la Bible des Allemands, qui nous font les yeux doux sur commande? ›Mein Kampf‹ où le Führer exalte la haine de la France, la donne comme premier devoir à l'Allemagne régénérée«<sup>66</sup>.

En accueillant positivement les voyageurs dans l'Allemagne de Weimar, dans l'Allemagne de Stresemann, dans celle de la Société des Nations de 1926, à la recherche d'une pacification et d'un apaisement, le rapport parfois obséquieux des Allemands vis-à-vis des voyageurs francophones ne doit pas faire oublier la présence de »Mein Kampf« sur les étals des librairies. Malgré tout, sa lecture, sa réception et sa diffusion ne furent pas l'épiphanie du désastre que l'on peut escompter au regard d'autres voyageurs lanceurs d'alertes sur la dangersité de textes précoces dans l'exercice du pouvoir nazi. En marge de »Mein Kampf«, »Le Mythe du XX<sup>e</sup> siècle« d'Alfred Rosenberg<sup>67</sup>, eut l'occasion d'être expliqué dans le texte par son auteur aux voyageurs français, en établissant directement un parallèle avec la situation de leur pays d'origine: »La France

63 Guy DE TRAVERSAY, »Où va la Sarre?«, dans: *L'Intransigeant*, 2 décembre 1934.

64 Calvin HOOVER, *Allemagne III<sup>e</sup> Empire*, Paris 1934 (angl. 1933).

65 Ibid., p. 172.

66 DE LA PALISSE, Aux vérités de la Palisse, dans: *Le Petit Journal*, n° 25 866, 10 novembre 1933, p. 1.

67 Alfred ROSENBERG, *Der Mythos des 20. Jahrhunderts. Eine Wertung der seelisch-geistigen Gestaltenkämpfe unserer Zeit*, Munich 1930.

est saturée – entendez, de Français – à ce point que son sol doit être habité par des immigrants divers. Si elle ne veut pas être à l'origine de conflits terribles, sa dynamique sera donc celle-ci: se détourner de l'Est et orienter sa politique vers le Sud, s'occuper de l'administration de son empire colonial, ce qui constitue aussi bien sa mission, laquelle peut être formulée ainsi: protéger l'Europe de l'Afrique et ne pas tolérer ni surtout préparer l'intrusion de l'Afrique en Europe»<sup>68</sup>. Deux textes à la base de la *Weltanschauung* nazie, deux trajectoires et une dualité fonctionnelle dans la réception faite par les voyageurs francophones: »Mein Kampf« est devenu le précipité d'une Allemagne anti-weimarienne écrit dans le ressentiment de Versailles et la volonté de ne pas céder à l'»esprit de Genève», en somme porteur d'un discours déjà dépassé en 1934, quand »Le Mythe du XX<sup>e</sup> siècle« s'affirme comme l'ouvrage à la contemporanéité la plus probante. En s'affranchissant des contextes nationaux et internationaux dans l'écriture de son ouvrage, Rosenberg a tenté de livrer une vision intemporelle de la question raciale, de manière téléologique, là où l'ouvrage d'Hitler fut lu au regard des impératifs de la sortie de guerre.

En somme, »Mein Kampf« est un ouvrage parmi tant d'autres, racistes et anti-français, potentiellement mis à la connaissance du voyageur d'Allemagne. Sa lecture par les voyageurs français au tournant de 1925–1926 s'inscrit dans le cadre spécifique de la connaissance du voisin allemand, de l'ennemi d'autan devenu partenaire diplomatique. Dans cette période de l'*ap-paeasement* européen, la connaissance du texte en allemand offre aux voyageurs français le pendant virulent des relations franco-allemandes, par la francophobie et le ressentiment propres à la doctrine hitlérienne. Des années 1926 à 1930, le temps est la curiosité du discours et de la méthode nazie: rechercher des méthodes applicables au délitement de son propre modèle national ou encore confronter les propos écrits en prison à la réalité de la recherche électorale du pouvoir. Cette volonté d'affirmer une évolution de la pensée hitlérienne entre le temps d'écriture de »Mein Kampf« et le temps du nazisme en quête de pouvoir (1930–1933) fut façonnée par les nazis eux-mêmes, conscients qu'un voyageur rassuré est un vecteur de diffusion d'une image positive dans son pays d'origine. L'objet »Mein Kampf«, dans sa version allemande, ramené dans la valise du voyageur fut accompagné d'une explication de texte, assuré par Hitler lui-même par le biais de ses rencontres avec les journalistes français, mais également par les services de propagande et notamment Ribbentrop et Goebbels. Etudier la réception du texte allemand chez les voyageurs français, c'est analyser en creux l'organisation des structures et figures de la future propagande nazie au pouvoir.

68 André BEUCLER, L'Allemagne nous parle (1). M. Alfred Rosenberg ou la main tendue, dans: Marianne, 21 février 1934, n° 70, p. 3.

DAVID LEFRANC

## INTERDIRE »MEIN KAMPF« AUX FRANÇAIS

### Édition, droit et politique dans la France de 1934

Sans trop savoir pourquoi, le profane contemporain est persuadé que »Mein Kampf« serait interdit en France<sup>1</sup>. A coup sûr, par l’effet d’une vieille loi, toujours en vigueur. Mais quelle loi? Sans nul doute une loi antiraciste, comme la loi Marchandea<sup>2</sup> ou la loi Plevén. Il doit bien exister un article de loi où lire: »Sont interdits la fabrication, la diffusion, la vente, le prêt, la location, la projection et la lecture publique de l’ouvrage ‚Mein Kampf‘ d’Adolf Hitler«. Préjugés que tout ceci, car il n’existe rien de tel. Cette vision fantasmatique du statut de »Mein Kampf« est problématique. Le livre à succès de Hitler n’a jamais fait l’objet d’interdiction par l’État français, ni avant-guerre, ni après-guerre. Pourquoi veut-on croire en 2020 à la subsistance d’une forme de censure, pourtant signe distinctif des régimes autoritaires? Et pourquoi, du même coup, consacrer Hitler en »victime« d’un interdit brutal? Ces préjugés qui circulent autour de l’interdiction de »Mein Kampf« ne colportent rien de bon. Car, c’est bien Adolf Hitler lui-même qui a prétendu interdire aux Français son propre livre. C’est l’écrivain qui aspirait à la censure, et non l’État français qui aurait foudroyé de son pouvoir un individu se prétendant auteur.

En poursuivant son propre livre en justice, Hitler a montré comment retourner la liberté comme un gant pour contrôler la lecture de son programme politique et, en dernière conséquence, donner au monde une leçon inaugurale de droit totalitaire en faisant advenir »légale-ment« un monde de coercition et d’injonctions, pour »justifier l’injustifiable«<sup>3</sup>. Le Führer n’a-t-il pas accédé légalement au pouvoir? Carl Schmitt n’a-t-il pas écrit que c’était pure générosité que d’assimiler le Juif à un étranger dans l’application de la loi allemande<sup>4</sup>? Quand le droit essaie modestement d’inclure chacun dans le monde, le nazisme lui intime l’ordre d’exclure. En l’occurrence, exclure les Français de la lecture d’un livre – entreprise dérisoire s’il en est! –, comme il prétendait exclure les Juifs de la profession d’avocat<sup>5</sup>, et, plus radicalement, du genre humain.

Adolf Hitler s’est employé à retourner le droit contre l’État de droit lui-même. Brandir le Droit, pour exiger *in fine* la restriction des libertés publiques. Le droit est réduit à la sanction,

1 L’auteur tient à remercier Jean-Yves Mollier, Nicolas Patin et Emmanuel Debono. L’auteur remercie en outre Pascal Watrelo, professeur au collège Les Louez Dieu de Saint-Nicolas-lez-Arras, qui lui a permis d’accéder à des sources allemandes.

2 Sur ce texte, voir le chapitre »Des décrets-lois de temps de guerre. La «loi Marchandea», dans: Emmanuel DEBONO, Le racisme dans le prétoire. Antisémitisme, racisme et xénophobie devant la loi, Paris 2019, p. 31.

3 Olivier JOUANJAN, Justifier l’injustifiable. L’ordre du discours juridique nazi, Paris 2017.

4 Carl SCHMITT, La législation national-socialiste et la réserve de l’»ordre public« dans le droit international privé, dans: Yves Charles ZARKA, Un détail nazi dans la pensée de Carl Schmitt. La justification des lois de Nuremberg du 15 septembre 1935, Paris 2005, p. 70.

5 Gesetz über die Zulassung zur Rechtsanwaltschaft, 7 avril 1933, dans: Reichsgesetzblatt. Teil 1, 10 avril 1933, n° 36, p. 188; André N. MANDELSTAM, Les dernières phases du mouvement pour la protection internationale des droits de l’homme (1<sup>re</sup> partie), dans: Revue du droit international 12 (1933), p. 469–510, ici p. 488; Raul HILBERG, La destruction des Juifs d’Europe, vol. I, Paris 2006, p. 155.

et la sanction à la punition pour mieux stigmatiser l'ennemi. Hitler accapare le remède juridique pour en faire un poison. C'est cette conception perverse et revancharde du droit qui, en 1934, l'a conduit à jouer son éditeur, le Verlag Franz Eher Nachf.[olger], contre son jeune homologue français, Fernand Sorlot, pour dénoncer la publication d'une traduction française de »Mein Kampf« sans autorisation. Car, Hitler n'a pas agi lui-même. Il a préféré régler un affront personnel et politique sous la forme technique d'un procès commercial entre deux éditeurs.

L'histoire de la traduction de »Mein Kampf« en France commence à être connue<sup>6</sup>. Avec l'aide du ministère des Anciens combattants et (secrètement) de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA<sup>7</sup>), Fernand Sorlot fait paraître »Mon Combat« en février 1934 contre la volonté de Hitler. Sorlot est un homme s'inscrivant dans la mouvance d'une droite radicale. Il présente publiquement son »putsch« éditorial comme un acte de pur patriotisme. Mais la véritable signification de son geste est foncièrement équivoque. Le procès qui s'ensuit fonctionne comme un point de convergence de diverses attitudes politiques à l'égard du nazisme. Tant la réaction des élites que les choix stratégiques, juridiques et procéduraux des parties fournissent des clefs d'interprétation de la réaction française à la montée du péril nazi. Avant de présenter et analyser le procès en contrefaçon de 1934, le présent article essaie de cerner la nature des motivations de Fernand Sorlot, en situant celui-ci dans le paysage intellectuel, éditorial et politique de la Troisième République.

## I. Les motivations équivoques de Fernand Sorlot, éditeur

Fernand Joseph Marie Georges Sorlot est né le 2 mars 1907 à Bédouin dans le Vaucluse. D'après le portrait qu'en fait l'avocat et écrivain Maurice Garçon, l'homme serait un »drôle de type«, arborant »une bonne figure souriante et naïve« qui n'en cacherait pas moins »un fameux combinard« dépourvu de moralité<sup>8</sup>. Sorlot fonde sa première maison d'édition avec Marcel Bucard en 1928. Ils sont tous deux cogérants des »Étincelles«, dont le siège social est sis 26, rue Bassano dans le seizième arrondissement de Paris. L'activité éditoriale des »Étincelles« semble s'être concentrée au cours des années 1929 à 1931. Bucard y publie ses »Paroles d'un combattant«. Le 31 août 1933, l'entreprise est déclarée en faillite. A ce moment très précis, l'associé de Sorlot fonde le Parti franciste, sympathique au fascisme italien. Mais Bucard se rapproche très tôt de l'Allemagne hitlérienne. Il est vrai que, par exemple, »L'Action française« dénonce la complaisance dont il fait preuve à l'égard des nazis dès la victoire électorale du NSDAP<sup>9</sup>, en l'assimilant aux »philoboches«.

Mesurant sans doute que son affaire avec Bucard avait fait long feu, Sorlot prend part en juin 1932 à une autre aventure éditoriale, laquelle semble proche de l'Action française. Les Editions du Siècle, implantées au 7, rue Servandoni (6<sup>e</sup> arr.), publient Jacques Bainville<sup>10</sup>, mais aussi Léon Daudet<sup>11</sup>. Au demeurant, le catalogue comprend de la littérature étrangère, britannique avec

6 En Allemagne: Othmar PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches: Adolf Hitlers »Mein Kampf«. 1922–1945, Munich 2006, p. 552–553. En France et dans l'ordre chronologique: Josselin BORDAT, Les métamorphoses de »Mein Kampf« d'Adolf Hitler en France (1934–1939), DEA sous la direction de Philippe Braud, Institut d'études politiques de Paris, 2003; Antoine VITKINE, Mein Kampf. Histoire d'un livre, Paris 2009; Emmanuel DEBONO, Aux origines de l'antiracisme. La Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA), 1927–1940, p. 120–121; David ALEXANDRE, Philippe COEN, Jean-Marc DREYFUS, Pour en finir avec »Mein Kampf«. Et combattre la haine sur Internet, préface de Dominique de LA GARANDERIE, Lormont 2016.

7 Cf. DEBONO, Aux origines de l'antiracisme (voir n. 6).

8 Maurice GARÇON, Journal. 1939–1945, Paris 2017, p. 678, 698.

9 L'Action française, 19 avril 1933, p. 3.

10 Jacques BAINVILLE, Bismarck, Paris 1932.

11 Léon DAUDET, Les idées en armes, Paris 1933.

Aldous Huxley ou même allemande avec l'écrivain Juif, Max Brod, un ami de Franz Kafka. Aux Éditions du Siècle, Sorlot partage la direction de l'entreprise avec trois autres personnes. C'est peut-être pourquoi il crée cette fois pour lui seul une troisième maison d'édition, également en juin 1932: les Nouvelles Éditions Latines (NEL).

D'abord domiciliées au numéro 21 de la rue Servandoni, elles rejoignent la même adresse que les Éditions du Siècle au numéro 7 – qui doit correspondre à l'adresse d'une librairie »Catalogne & Cie«. Mais les Éditions du Siècle font, elles aussi, faillite; on perd la trace de nouvelles parutions après 1934. Restent à Sorlot les NEL, à côté desquelles sont aussi publiés des livres sous le nom »Fernand Sorlot«, sans qu'un commerce ne soit répertorié sous une telle dénomination. Cependant, après deux faillites, Sorlot juge-t-il peut-être opportun de se doter de structures d'exercice plus ou moins déclarées. La suite montrera que l'homme n'a pas froid aux yeux, quand il s'agit de contrebande – son procès des années 1970 reposera pour partie sur le défaut de dépôt légal de »Mein Kampf«<sup>12</sup>.

Comme Bucard, Sorlot est attiré par l'Italie fasciste. Avant même d'inscrire les NEL au registre du commerce en juin 1932, il inaugure son catalogue en 1931 avec »L'Italien de Mussolini. Roman de l'ère fasciste« de Mario Carli. En 1932, ce sont les écrits du ministre fasciste Italo Balbo qu'il accueille<sup>13</sup>. Encore plus révélatrice est la publication la même année d'un proche de Mussolini, Giuseppe Bottai. »L'Expérience corporative« s'ouvre sur un »Avertissement de l'éditeur français«, dans lequel Sorlot vante les bienfaits de la »contre-révolution antilibérale et antiparlementaire portée par le génial animateur« du Fascisme, Benito Mussolini<sup>14</sup>. Sorlot partage vraisemblablement ce contact de haut rang avec l'écrivain Philippe de Zara. Celui-ci, en tant que membre du comité France-Italie (CFI), a personnellement approché Bottai, en particulier lors de la célébration du poète Frédéric Mistral à Rome en octobre 1930<sup>15</sup>. D'ailleurs, Sorlot publie aussi Philippe de Zara cette même année 1932: »Autour de la mer latine. Orient-Italie-Tunisie«, qui recevra le prix Montyon deux ans plus tard<sup>16</sup>.

En 1935, les deux hommes codirigent la revue »Le Front latin«, qui connaît une quarantaine de numéros jusqu'en 1940. La profession de foi de cette publication consiste notamment à marquer l'opposition des latins aux germanins. Elle est aussi de se draper dans le rejet vertueux de tout racisme. L'idée de race serait impuissante à décrire la civilisation de la Rome catholique. D'ailleurs, ce n'est qu'en 1938 que l'Italie se dote d'une législation discriminatoire à l'égard des Juifs<sup>17</sup>. La Rome idéalisée par »Le Front latin« insufflerait un état d'esprit tout immatériel, et n'apporterait la matrice d'aucune hérédité particulière. C'est la conception qu'aurait toujours défendue Philippe de Zara. Il nomme »Front latin«:

»[...] la constitution, ou plutôt la reconstitution d'une unité spirituelle européenne qui défende et sauvegarde les valeurs essentielles de notre civilisation, avec l'espoir tenace d'amener à celle-ci le monde germanique lui-même, la Latinité n'étant pas une race, mais une foi, une morale, une culture«<sup>18</sup>.

12 Cf. au sein du présent dossier, la contribution d'Emmanuel DEBONO.

13 Mario CARLI, *L'Italien de Mussolini. Roman de l'ère fasciste*. préface de Roger Duguet, Paris 1931; Italo BALBO, *Général Italo Balbo, ministre de l'air*. Escadrilles au-dessus de l'Atlantique. Raid Italie-Brésil, Paris 1932.

14 Giuseppe BOTTAI, *L'Expérience corporative*, Paris 1932, p. 12.

15 Philippe DE ZARA, *Mussolini contre Hitler*, Paris 1938, p. 71; Christophe POUPAULT, Les voyages d'hommes de lettres en Italie fasciste. Espoir du rapprochement franco-italien et culture de la latinité, dans: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2009/4, n° 104, p. 67–79.

16 Philippe DE ZARA, *Autour de la Mer latine. Orient, Italie, Tunisie*, Paris 1935.

17 Marie-Anne MATARD-BONUCCI, *L'Italie fasciste et la persécution des juifs*, Paris 2012, p. 29–30.

18 DE ZARA, *Mussolini contre Hitler* (voir n. 15), p. 10.

Pour de Zara, la conception latine de la civilisation est »à la fois classique, romaine et chrétienne«<sup>19</sup>. C'est cette dernière composante religieuse, qui ouvre la porte à la défiance pour la communauté juive – manifestement ni »romaine« ni »chrétienne«. Le rejet de toute conception raciale de la civilisation par la revue ne permet donc pas d'exclure toute inspiration antisémite. Même si cela paraît paradoxal au lecteur du xx<sup>e</sup> siècle, un fasciste catholique du début des années 1930 peut s'autoriser à haïr les Juifs tout en se défendant d'être »raciste«.

Plus franche est la position du »Front latin« à l'égard de la franc-maçonnerie: la revue lui est ouvertement hostile. Or, et comme on va le voir dans un certain milieu, la haine du maçon va de pair avec celle du Juif – aussi artificiel soit ce rapprochement. Proche de l'Action française, Sorlot ne peut pas être insensible à la théorie du complot des »quatre Etats confédérés«<sup>20</sup>: protestants, juifs, maçons et métèques. Ainsi l'inspiration antimaçonnique de la revue doit-elle le séduire. Son rôle y est actif; plus qu'un éditeur, il est un promoteur.

Selon Christophe Poupault, Sorlot et de Zara entretiennent, via la revue, une relation directe avec de hauts responsables fascistes<sup>21</sup>. En 1935, »Front latin« soutient Gabriele d'Annunzio, alors rallié à Mussolini sur le sujet de la guerre d'Éthiopie, lorsqu'il interpelle les »bons chevaliers latins de France et d'Italie«<sup>22</sup>. En 1938, Sorlot publie un dernier livre de Philippe de Zara au titre évocateur: »Mussolini contre Hitler«. Loin de vouloir »dresser l'un contre l'autre«, l'Italie et l'Allemagne, de Zara veut »prouver que Mussolini n'a été poussé à l'axe Rome-Berlin ni par goût sentimental, ni par préférences politiques, ni par conformité de vues sur le grand problème de la Civilisation«<sup>23</sup>. Il ajoute qu'il verrait difficilement »Mussolini et Hitler s'entendre comme larrons en foire«<sup>24</sup>.

En définitive, le profil politique des membres du comité France-Italie établi par Christophe Poupault pourrait partiellement décrire le Sorlot du début des années trente: »Tous hostiles au communisme et méfiants vis-à-vis du nazisme, ils évoluaient dans des milieux conservateurs qui voyaient dans le régime fasciste la solution possible aux maux de la démocratie parlementaire et à la décadence européenne«<sup>25</sup>. Les éditions de Sorlot sont donc »latines« au sens littéral du terme, et pas uniquement sous l'effet d'une référence convenue au »quartier latin« – la rue Servandoni débouche sur le Palais du Luxembourg. Il semble établi que l'antiparlementarisme, le nationalisme et l'attrait du fascisme participent des convictions de Sorlot. Mais l'éditeur accomplit-il un acte antisémite en publiant la version française de »Mein Kampf«?

Editeur de littérature étrangère, Sorlot fréquente un milieu cosmopolite. Pour négocier l'achat de droits étrangers, il a par exemple l'habitude de travailler avec une dame Prensky, décrite comme une »israélite« dans la procédure ouverte contre lui à l'épuration<sup>26</sup>. La publication de Max Brod en 1932 n'est pas un indice à sous-estimer, même si rien n'indique que ce soit une décision personnelle de Sorlot plutôt que celle d'un de ses autres associés aux Éditions du Siècle.

19 Ibid.

20 Cette formule est l'un des leitmotivs de Charles Maurras. Il y fait référence lors du xx<sup>e</sup> Congrès d'Action française du 13 décembre 1933 (*L'Action française*, 14 décembre 1933, p. 2). Il y fait toujours référence en 1934: Charles MAURRAS, *La Politique*, dans: *L'Action française*, 17 juin 1934, p. 1. Les »quatre états confédérés« seraient les Juifs, les métèques, les maçons et les protestants. Cf. RIVAROL, *Échos*, dans: *L'Action Française*, 24 mai 1908, p. 1.

21 POUPAULT, *Les Voyages* (voir n. 15), p. 69.

22 Paolo ALATRI, Gabriele d'Annunzio, Paris 1992, p. 523.

23 DE ZARA, *Mussolini contre Hitler* (voir n. 15), p. 9.

24 Ibid.

25 POUPAULT, *Les Voyages* (voir n. 15), p. 70.

26 Archives Nationales (AN) Z/5/429: rapport du 15 mars 1946 d'Henri Léon, expert-comptable, à Monsieur Roynard, juge d'instruction.

En réalité, le catalogue des NEL souffle le chaud et le froid. C'est sans doute l'intention de Sorlot. Pour diffuser ses idées, il publie le poison et, aussitôt, le contrepoinson pour priver ses adversaires politiques du plaisir de l'estampiller. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une stratégie consciente, Sorlot est assurément rusé. Interrogé fin 1945, Alexandre Roy, le magasinier de Sorlot depuis 1928, décrit son patron comme un affairiste capable de publier pour de l'argent »des livres à l'opinion diamétralement opposée«<sup>27</sup>. Difficile de le contredire: son catalogue passe d'un roman de Brod, militant sioniste en exil, à un brûlot antisémite de Marcel Jouhandeau<sup>28</sup>, en passant par »Renaissance de l'Allemagne« d'Hermann Göring<sup>29</sup>. C'est pourquoi la composition du catalogue de Sorlot apparaît comme un piège tendu par Sorlot lui-même, lequel piège doit être déjoué.

Certes, Sorlot publie en 1938 Edmond Vermeil, très critique à l'égard du nazisme dans son »Doctrinaires de la Révolution allemande«. Le livre est immédiatement salué comme une étude visionnaire, qui révèle comment l'idéologie nationale-socialiste fait d'un »belliqueux racisme« sa pierre angulaire<sup>30</sup>. Lors de la sortie du livre de Vermeil, on voit Sorlot financer un encart publicitaire dans *L'Action française*<sup>31</sup> pour promouvoir tout à la fois le livre de Vermeil et »Le Troisième Reich« (1923) d'Arthur Moeller van den Bruck, dont la traduction française de 1933 venait d'être réimprimée en 1938<sup>32</sup>. Les livres de Vermeil, et nombre d'autres, se retrouvent sur les listes de censure »Otto « après la défaite<sup>33</sup>. Sorlot édite aussi »Le Drame Juif« en 1939, dont l'auteur est cependant très ambigu. Robert de Beauplan se transforme en effet en antisémite convaincu sous l'Occupation<sup>34</sup>.

Un épisode à rebondissements, rapporté par Emmanuel Debono, accroît le trouble. La LICA présidée par Bernard Lecache se rapproche de Sorlot, par l'entremise d'un comité regroupant d'anciens combattants juifs. C'est Maurice Vanikoff, futur administrateur de la revue »Races et racisme«, qui aurait établi un canal de discussion entre Sorlot et Lecache. L'opération est fructueuse, puisque la LICA achète par anticipation cinq mille exemplaires. Elle verse à l'éditeur une somme conséquente. En dehors d'un millier d'ouvrages destinés à une diffusion interne à la LICA, les livres doivent servir d'instrument de lobbying. Les faits sont donc là: la traduction de »Mein Kampf« est portée par un éditeur d'extrême-droite, en partie grâce à l'argent d'un organisme de lutte contre l'antisémitisme<sup>35</sup>.

Est-ce la preuve irréfutable que Sorlot ne serait pas l'ennemi des Juifs, au moment où Hitler arrive au pouvoir ? Les faits sont équivoques. Dans le meilleur des cas, c'est le Sorlot fraternel – éditeur de Max Brod – qui tient à alerter l'opinion du péril nazi contre la Patrie. Cette analyse

27 AN Z/5/429: procès-verbal d'audition d'Alexandre Roy du 11 décembre 1945.

28 Marcel JOUHANDEAU, *Le péril juif*, Paris 1939.

29 Hermann GÖRING, *Renaissance de l'Allemagne*, Paris 1939. La version originale était en anglais comme Göring voulait s'adresser à un public international: ID., *Germany reborn*, London 1934; ID., *Aufbau einer Nation*, Berlin 1934.

30 Edmond LÉVÉQUE, Compte-rendu de: Edmond Vermeil, *Doctrinaires de la Révolution allemande*, in: *Politique étrangère*, 1939, n° 1, p. 93.

31 *L'Action française*, 13 octobre 1938, p. 3.

32 Fritz STERN, *Politique et désespoir. Les ressentiments contre la modernité dans l'Allemagne pré-hitlérienne*, Paris 1990, p. 266–277; Arthur MOELLER VAN DEN BRUCK, *Das dritte Reich*, Berlin 1923; ID., *Le Troisième Reich*, Paris 1933 (Éditions A. Redier, Librairie de la Revue française, trad. par J.-L. Lénault), réimpr. 1938; cette traduction a été reprise par les éditions F. Sorlot en 1981.

33 Reproductions des listes »Otto« dans: Pascal FOUCHE, *L'édition française sous l'Occupation. 1940–1944*, Paris 1987, p. 291–292; Jean-Yves MOLLIER, *Édition, presse et pouvoir en France au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris 2008, p. 67–68.

34 Chantal MEYER-PLANTUREUX, *Les enfants de Shylock ou l'antisémitisme sur scène*, Paris 2005, p. 113–114.

35 DEBONO, Aux origines de l'antiracisme (voir n. 6), p. 121–122.

pourrait s'appuyer sur l'»Avertissement« publié en exergue de »Mon Combat«. Sorlot y déclare que son geste sert l'»intérêt national«<sup>36</sup>. L'exhortation du maréchal Hubert Lyautey – »Tout français doit lire ce livre« – ne s'adresse-t-elle pas »littéralement« à tous les français, y compris à ceux de confession juive? En s'associant à la LICA, Sorlot estime peut-être qu'il accomplit un geste patriote en acceptant l'union sacrée. Reste que l'extrême-droite avec laquelle Sorlot sympathise retient une conception très réductrice de ce que serait un »vrai« Français. Au fond, cet »Avertissement« ouvrant »Mon Combat« reste équivoque. Sorlot prétend agir sans »haine« contre Hitler. Il prétend surtout agir sans »hostilité« et loue le désintéressement du Führer – »tout à son honneur«. Sorlot essaie d'être adroit en mêlant l'agression à la flatterie.

Mais qu'espère l'éditeur? Vendre paisiblement ses livres, en rêvant bénéficier de la tolérance d'un dictateur ô combien »désintéressé«, dont le courroux se limiterait à une ombrageuse bougonnerie? Voilà, en réalité, un homme qui a du mal à choisir son camp. Sorlot craint la réaction de Hitler, et il le peut. Dans le pire des cas, Sorlot a une lecture dual de »Mein Kampf« : il voit le danger pour la Patrie, mais pourrait se réjouir secrètement de la stigmatisation du Juif. Il aurait alors conscience d'accomplir un acte éditorial équivoque, en s'adressant à un public tout à la fois soucieux de s'opposer au voisin german et de »faire le ménage« en interne. »Mein Kampf« aurait alors une double fonction pour Sorlot: resserrer l'axe franco-italien contre l'Allemagne et justifier l'éviction de perfides comploteurs étrangers hors des lieux de pouvoirs.

L'opinion est prête à recevoir ce type de discours. En effet, »Mon Combat« paraît en pleine affaire Stavisky, du nom de cet escroc – décrit comme Juif – mort en janvier 1934 dans des circonstances mystérieuses<sup>37</sup>. Des députés étant suspectés d'avoir couvert les agissements de Stavisky, le scandale déclenche des émeutes antiparlementaires. Elles fournissent à l'Action française, sous la plume de Daudet, un fallacieux prétexte pour appeler à passer par les armes le »Juif Bela Kun dit Léon Blum« le 10 février 1934<sup>38</sup>. Sorlot publie son livre dans les jours qui suivent, dans un contexte où le pays connaît une flambée d'antisémitisme sur fonds de rejet des institutions. A lire André François-Poncet, ces événements ont tendance à faire oublier la signature, le 26 janvier 1934, du pacte de non-agression germano-polonais<sup>39</sup>.

»Mein Kampf« serait comme une arme idéologique entre les mains de Sorlot. Quand il le publie, il n'est ni pro-nazi, ni anti-nazi: le livre va indirectement servir son camp, celui d'un fascisme à la française. En 1933, Sorlot n'inscrit pas – ne peut pas inscrire – son geste dans l'histoire d'une Seconde Guerre mondiale et d'un génocide qui n'ont pas encore eu lieu. Il fait ce qu'il estime être »utile« au jour où il le fait. Publier »Mon Combat« devrait provoquer une vive opposition à toute menace guerrière venue d'Allemagne, en même temps qu'un élan patriote maintenu d'antijudaïsme. L'hypothèse est plausible, sachant qu'en 1932, à l'aube de son affaire personnelle, Sorlot prend la responsabilité d'une publication périodique antisémite de »tradition« catholique. »Les Cahiers anti-judéo-maçonniques« ressemblent davantage à un petit livre fractionné où chaque chapitre serait un tiré à part. Son rédacteur est un homme seul, Roger Duguet. Derrière ce pseudonyme, se cache l'abbé Paul Boulin<sup>40</sup>, un soutien actif de Mgr. Ernest Jouin,

36 Fernard SORLOT, Avertissement des éditeurs, dans: Adolf HITLER, Mein Kampf. Mon Combat, Paris 1934.

37 Stavisky »suicidé« à Chamonix. Dalimier se décide enfin à donner sa démission! – Darius arrêté, dans: L'Action française, 9 février 1934, p. 2.

38 Léon DAUDET, Du vol par bandes politiciennes à l'assassinat collectif, dans: L'Action française, 10 février 1934, p. 1.

39 André FRANÇOIS-PONCET, Souvenirs d'une ambassade à Berlin. Septembre 1931–octobre 1938, Paris 2018 (1<sup>re</sup> édition en 1946), p. 228.

40 Paul Boulin est connu pour avoir prêté main-forte à l'œuvre de censure de l'abbé Béthléem: Jean-Yves MOLLIER, La mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Béthléem au xx<sup>e</sup> siècle, Paris 2014, p. 101. Sur l'anti-judéo-maçonnisme voir Emmanuel KREIS, Quis ut Deus? Antijudéo-maçonnisme et occultisme en France sous la III<sup>e</sup> République, Paris 2017.

curé de Saint-Augustin et auteur d'un essai paru en 1932 dédié aux »Protocols des Sages de Sion«<sup>41</sup>, dont le contenu est sur ce point parallèle à »Mein Kampf«<sup>42</sup>.

C'est donc ce milieu que fréquente l'éditeur Sorlot. Celui-ci insère dans la revue de Boulin un encart pour proposer au lectorat un tarif de »propagande«, au cas où certains auraient des velléités d'acheter des exemplaires à la centaine. Il en profite aussi pour faire systématiquement la publicité de ses parutions »italiennes«, dont le livre de Bottai. Ces livres consacrés à l'Italie fasciste forment la collection »L'Italie d'Aujourd'hui«, dont on apprend qu'elle est dirigée avec l'aide de Boulin. Les liens entre Sorlot et Boulin ne peuvent donc pas être minimisés; les deux hommes collaborent effectivement à la diffusion d'idées vraisemblablement partagées. C'est pourquoi on peut émettre l'hypothèse que le »fascisme à la française« de Sorlot est déjà imprégné d'antisémitisme, dès 1932. Il est donc possible qu'en 1934, Sorlot approuve le contenu antisémite de »Mein Kampf«.

En 1936, en tout cas, il le revendique par écrit et explicitement: Les amis politiques de Sorlot ne semblent pas au courant que la LICA a financé en partie la traduction de »Mein Kampf«. En 1936, à une époque où l'Allemagne s'est dotée des lois de Nuremberg, Charles Maurras rend hommage à Sorlot dans l'Action française du mois d'août. Rétrospectivement, il conspuie les tribunaux ayant »judaiquement« appliqué la lettre de la loi pour infliger à Sorlot une interdiction inique: »Comme Français, comme écrivain, comme vivant, moi aussi, de ma plume, je recueille ce souvenir comme une des plus grandes humiliations de ma vie«<sup>43</sup>. Narquois, Bernard Lecache, président de la LICA, saisit l'occasion pour ridiculiser son adversaire politique en révélant le parrainage financier de la traduction au sein du journal »Droit de vivre«: »Profitons de ces «révélations» pour féliciter, une fois de plus, M. Sorlot pour son courage et son cran. Sans doute n'est-il pas de nos amis mais nous savons rendre à César ce qui appartient à César«<sup>44</sup>. Son article provoque volontiers Sorlot qui d'après les archives exploitées par Emmanuel Debono répond à Lecache:

»Il semble enfin que vous vous soyez mépris sur quelques-uns des buts que je poursuivais en publiant »MEIN KAMPF« intégralement, en notre langue française. A titre de document, je vous signale que beaucoup de Français commencent à comprendre pourquoi Adolf Hitler a dû mener un si violent combat, non point contre les sémites mais bien précisément contre les juifs. Faire connaître la vérité aux Français sur ce combat, tel fut un de mes principaux objectifs, en publiant »MEIN KAMPF« et en prenant pour moi seul toutes les responsabilités de l'édition«<sup>45</sup>.

Cette lettre jointe à la proximité de Sorlot avec le maurassisme et l'anti-judéomaçonnisme étaient l'hypothèse selon laquelle la parution de »Mon Combat« en 1934 serait portée par l'intention antisémite militante de son éditeur et de ses soutiens politiques. Derrière l'alibi patriotique, pourrait se cacher un geste »raciste« au sens actuel du terme. »Nous fournissons l'étoffe: chacun,« écrit Sorlot, »s'y taillera l'habit qui lui plaira«<sup>46</sup>.

41 Ernest JOUIN, Le péril judéo-maçonnique. Les »Protocoles« des Sages de Sion. Coup d'œil d'ensemble, Paris 1932, p. 1. Les »Protocoles des Sages de Sion« est un faux célèbre forgé au tout début du xx<sup>e</sup> siècle par la police tsariste. Ce »texte« joue un rôle important dans la diffusion de la théorie d'un complot juif: Pierre-André TAGUIEFF, Les Protocoles des Sages de Sion. Faux et usage d'un faux, Paris 2004.

42 HITLER, Mein Kampf (voir n. 36), p. 307: »Les »Protocoles des sages de Sion«, que les Juifs renient officiellement avec une telle violence, ont montré d'une façon incomparable combien toute l'existence de ce peuple repose sur un mensonge permanent.«

43 L'Action française, 30 août 1936, p. 1.

44 Droit de vivre, 5 septembre 1936, p. 1, 4.

45 DEBONO, Aux origines de l'antiracisme (voir n. 6), p. 123.

46 SORLOT, Avertissement des éditeurs (voir n. 36), p. 10.

## II. Le procès en contrefaçon de 1934

Le 17 février 1934, les nazis sont informés du coup de force des NEL par »Le Petit Parisien«. C'est pourtant un tout petit entrefilet non signé figurant en page 3 du journal qui mentionne la chose. L'article rappelle l'opposition d'Adolf Hitler à toute édition française et se poursuit ainsi:

»Les Nouvelles Éditions Latines, passant outre à l'interdiction de l'auteur, publient, en effet, une traduction intégrale et très soignée de ce livre extrêmement révélateur de la psychologie de Hitler, de ses conceptions politiques et ses visées en politique extérieure. [...] Il est bon que la bible du III<sup>e</sup> Reich devienne accessible à tout Français soucieux d'être renseigné de première main sur la personnalité, les tendances et les intentions du Führer.«<sup>47</sup>

Cette approbation donnée à la violation du droit d'auteur de Hitler pose immédiatement problème aux nazis. Un télégramme est expédié le jour même à 13h15. Toute une mécanique se met en place. On ouvre une ligne de budget pour financer la riposte. Partant, on envoie sur place Max Amann et son responsable juridique, Rolf Rienhardt. Max Amann est un intime de Hitler: Il a participé au putsch de 1923 et, comme celui-ci, fut emprisonné à Landsberg. Directeur des éditions Eher, il est aux commandes de l'organe du parti, le »Völkischer Beobachter«, et après 1933 il est l'un des acteurs centraux de la propagande allemande en tant que président de la Chambre de la presse du Reich.

L'édition de Sorlot est une contrefaçon manifeste. Mieux, les nazis n'ont qu'à lire l'»Avertissement« pour recueillir les complets aveux écrits du fautif:

»Nous avons pensé qu'il était d'intérêt national de passer outre [le refus d'Adolf Hitler de laisser publier *Mein Kampf* en français], quelles que puissent être pour nous-mêmes et pour la jeune maison que nous avons fondée les conséquences de notre initiative. Nous publions donc, sous notre entière responsabilité, la traduction complète de l'ouvrage doctrinal de Hitler.«<sup>48</sup>

Ainsi Sorlot mesure-t-il parfaitement les risques judiciaires auxquels il s'expose. La suite de l'»Avertissement« contient une synthèse de la future plaidoirie de ses avocats. Bien sûr, Sorlot n'ignore pas que la violation du droit d'auteur – la contrefaçon – constitue à la fois un délit pénal et une faute civile. Fruit de débats parlementaires fameux entre Le Chapelier, Mirabeau, l'abbé Maury et Robespierre, les lois de la propriété littéraire et artistique de 1791 et 1793 sont bien connues du monde de l'édition<sup>49</sup>, et au-delà. Il est également de notoriété publique qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous le haut patronage de Victor Hugo, la Société des gens de lettres (SGDL) logée

47 Anonyme, »Mein Kampf«, d'Adolf Hitler, est publié en français, dans: *Le Petit Parisien*, 17 février 1934, p. 3.

48 SORLOT, Avertissement des éditeurs (voir n. 36).

49 Sources disponibles en ligne sur: <http://www.copyrighthistory.org>. Sources reproduites dans: Augustin-Charles RENOARD, *Traité des droits d'auteurs*, vol. 1, Paris 1838, p. 301–302 et p. 325–326. Sur la question voir Laurent PFISTER, *L'auteur, propriétaire de son œuvre? La formation du droit d'auteur du XVI<sup>e</sup> siècle à la loi de 1957*, Thèse sous la dir. de Jean-Michel Poughon, Strasbourg, 1999; Jacques BONCOMPAIN, *La Révolution des auteurs*, Paris 2001; Frédéric RIDEAU, *La formation du droit de la propriété littéraire en France et en Grande Bretagne*, Marseille 2004; voir aussi David LEFRANC, *La contrefaçon en droit d'auteur. Naissance – Extension – Scission*, dans: *Propriétés Intellectuelles* 30/2009, p. 19–30; Bernard VOUILLOT, *La Révolution et l'Empire: une nouvelle réglementation*, dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN, *Histoire de l'édition française*, vol. 2: *Le livre triomphant*, Paris 1984–1990, p. 694–695.

dans le bel Hôtel de Massa dota le monde d'une convention internationale protégeant les auteurs<sup>50</sup>, en ce compris les auteurs allemands. C'est dire combien le procès est prévisible. Par avance, Sorlot sait déjà qui va l'assigner et sur quel fondement juridique sa condamnation sera réclamée.

Le Petit Parisien à peine paru, Gabriel Boissy dénonce le geste de Sorlot dans »Comœdia«<sup>51</sup>, le journal de critique dramatique dirigé par Jean de Rovéra dont il est le rédacteur en chef. Les reproches s'articulent en deux temps. Tout d'abord, Boissy se place sur le terrain politique. Il juge la parution inutile, car, même si elle apporte des révélations, les idées maîtresses de »Mein Kampf« seraient déjà connues. En outre, l'accession au pouvoir de Hitler doit selon lui émousser une pensée écrite des années auparavant – illusion largement répandue<sup>52</sup>. Avec clairvoyance, Sorlot dénonce là une »grave erreur«<sup>53</sup>. Il rappelle que les sources de son livre sont contemporaines; Hitler ne s'est pas assagi.

Mais c'est sur le terrain juridique que Boissy entend discréditer l'entreprise de Sorlot. Il rappelle l'attachement de la France au droit d'auteur et le respect des conventions internationales en la matière. Déjà, en soi, la contrefaçon d'un livre du premier écrivain allemand venu serait fâcheuse. Alors, »que sera-ce«, s'alarme Boissy, »quand on s'attaque au chef suprême de l'Empire allemand!« C'est pourquoi le critique appelle la SGDL à se saisir de la question<sup>54</sup>. Lui-même adhèrent de la société d'auteurs<sup>55</sup>, son appel est suivi d'effet, puisque le président de la vénérable institution, Gaston Rageot, adresse personnellement une motion à Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères:

»Devant la publication de Mein Kampf de M. Adolf Hitler, traduit en français malgré son refus notoire, et en l'absence de tous droits versés, le Comité de la Société des Gens de Lettres de France proteste avec énergie contre l'usage de pareils procédés, qui constituent une violation de la Convention de Berne«<sup>56</sup>.

Entretemps, »Mon Combat« bénéficie d'une publicité radiophonique portée par un émetteur de la tour Eiffel. Cela a pour effet d'accroître la colère des nazis, qui se rassurent toutefois en considérant la cherté du livre.

Le 5 mars 1934 est pratiqué le premier acte de procédure. Il s'agit d'une saisie-contrefaçon, par laquelle sont appréhendés les ouvrages fabriqués sans le consentement de l'ayant-droit, auteur ou éditeur. Le commissaire de police du quartier Odéon s'en charge. Son procès-verbal vise la législation révolutionnaire sur le droit d'auteur<sup>57</sup> ainsi qu'un autre fondement très sym-

50 Jules LERMINA, Association Littéraire et Artistique Internationale. Son histoire – ses travaux. 1878–1889, Paris 1889. La Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques fut adoptée en 1886.

51 Gabriel BOISSY, Procédé incorrect. Est-il si utile de traduire malgré lui le livre d'Hitler »Mon Combat«?, dans: Comœdia, 18 février 1934, p. 1.

52 Citant BORDAT: Nicolas PATIN, »Mein Kampf«. Trajectoires d'un objet fantasmatique. Allemagne-France, 1925–1945, dans: Michel GRUNEWALD, Olivier DARD, Uwe PUSCHNER (dir.), Confrontations au national-socialisme en Europe francophone et germanophone 1919–1949, vol. I: Introduction générale – Savoirs et opinions publiques, Francfort-sur-le-Main et al. 2017, p. 153–169, ici p. 153–154.

53 Gabriel Boissy, L'éditeur français nous écrit qu'il maintient son désir de publier »Mon Combat« d'Adolf Hitler, dans: Comœdia, 26 février 1934, p. 1–2.

54 Ibid.

55 Boissy a adhéré en 1919 à la SGDL: Hôtel de Massa, janvier 1934, liste des sociétaires et adhérents (supplément à la chronique).

56 Anonyme, La Société des Gens de Lettres de France a protesté dès le 26 février contre l'édition de »Mein Kampf«, dans: Comœdia, 7 mars 1934.

57 Art. 3, Loi des 19–24 juillet 1793, repr. dans: RENOUARD, Traité des droits d'auteurs (voir n. 49), vol. 1, p. 327.

bolique: le Traité de Versailles du 26 juin 1919. Apparemment, quand il y trouve intérêt, Hitler ne voit plus en lui »cet instrument d'exactions sans mesure et d'un honteux avilissement«, ce traité »imposé au peuple allemand« pour autoriser les vainqueurs à exercer une »oppression sans mesure«<sup>58</sup>. Certaines clauses intéressent ici les nazis. L'article 286 proclame le rétablissement au profit des Allemands de la Convention internationale de Berne du 9 septembre 1886, traité dont Boissy et la SGDL exigent le respect scrupuleux. C'est de là que Hitler tient son droit de revendiquer son assimilation en France aux auteurs français<sup>59</sup>.

Le résultat de la saisie est modeste; seulement 28 livres sont placés sous scellés. Parmi les établissements visités par la police, on compte la librairie d'Action française, située 12, rue de l'Isly dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. Le gérant déclare avoir reçu cent exemplaires et vendu l'intégralité à l'exception d'un exemplaire trônant en vitrine. Jardin, l'imprimeur de Sorlot, refuse quant à lui de révéler le nom de ses ouvriers et prétend avoir détruit les morasses, de manière à interdire toute réédition.

Avec cette mesure non contradictoire, les acteurs du procès se dévoilent. Hitler n'apparaît pas dans la procédure, contrairement à ce qui est parfois avancé. Le Chancelier joue son éditeur et avance masqué. C'est bien la firme Verlag Franz Eher Nachf.[olger] dirigée par Max Amann qui assume le rôle de demanderesse dans le cadre de cette action. Dans cette entreprise comme dans beaucoup d'autres, Amann se repose sur Rolf Rienhardt (1903–1975), un brillant juriste d'une trentaine d'années. Rienhardt a étudié le droit à Berlin et Munich et travaille chez l'Eher Verlag depuis 1928. Son talent est indispensable aux rouages du système de presse mis en place par Amann<sup>60</sup>. Rienhardt veille personnellement au bon déroulement de la procédure. Sur place, il bénéficie des relais offerts par l'ambassadeur d'Allemagne, Roland Köster, à commencer par le conseiller juridique de l'ambassade, le Dr Robert Marx.

Fils de banquier, Marx a étudié le droit en divers endroits, dont Munich à l'instar de Rienhardt. C'est un homme qui exerce des responsabilités importantes dans le milieu de l'arbitrage international. Il agit aussi comme conseil du gouvernement allemand dans le cadre de la mise en œuvre des sanctions prévues par le Traité de Versailles<sup>61</sup>. Marx semble très bien introduit auprès de la Chambre de commerce international<sup>62</sup>. En 1935, il se voit infliger une déchéance professionnelle en exécution des lois de Nuremberg, du fait de ses ascendances juives<sup>63</sup>.

Rienhardt et Marx sont les interlocuteurs du maître d'œuvre français de la procédure contre Sorlot, Marcel Ribardière. L'homme est »agrémenté« près le tribunal de commerce de la Seine; son cabinet est sis 12, rue Montpensier dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. C'est un avocat familier de la juridiction consulaire. Un peu comme les avoués, les »agrémentées« se chargent des questions de procédure et laissent aux avocats plaidants le soin d'exposer les arguments de fond. Ce n'est certes pas sa thèse sur l'histoire de la formalité d'enregistrement et des impôts de mutation de l'Antiquité à la

58 HITLER, *Mein Kampf* (voir n. 36), p. 629.

59 Convention internationale de Berne du 9 septembre 1886, Art. 2: »Les auteurs ressortissant à l'un des pays de l'Union, ou leurs ayants cause, jouissent dans les autres pays, pour leurs œuvres, soit non publiées, soit publiées pour la première fois, dans un de ces pays, des droits que les lois respectives accordent actuellement ou accorderont par la suite aux nationaux.«

60 Oron J. HALE, *The Captive Press in the Third Reich*, Princeton NJ 1964, p. 125–126.

61 Nations Unies, Recueil des Sentences Arbitrales. Responsabilité de l'Allemagne en raison des actes commis postérieurement au 31 juillet 1914 et avant que le Portugal ne participât à la guerre, 30 juin 1930, vol. 2, p. 1037.

62 Pour une évocation de Marx lors du 8<sup>e</sup> Congrès de la Chambre de commerce internationale: Revue politique et parlementaire 1935, p. 337; v. aussi: Journal des débats, 27 juin 1935.

63 Werner RÖDER, Herbert A. STRAUSS (dir.), *Biographisches Handbuch der deutschsprachigen Emigration nach 1933. International biographical dictionary of Central European emigrés 1933–1945*, vol. 1, Munich 1980, p. 480.

Révolution<sup>64</sup> qui apporte à Ribardiére la curiosité du public. C'est plutôt sa qualité de conseil du banquier Oustric qui lui vaut l'attention de la presse<sup>65</sup>. La réputation de Ribardiére en est sûrement accrue. L'affaire Oustric le pose en avocat d'»affaires», dans tous les sens du terme.

En dehors de son métier de juriste, Ribardiére est très actif pour entretenir la mémoire de la Première Guerre mondiale. En qualité de président du Comité de la Côte 304, il discourt aux côtés du maréchal Pétain à Verdun le 17 juin 1934, soit la veille du délibéré de l'affaire Sorlot<sup>66</sup>. L'année qui suit, Ribardiére voyage à Munich, invité par les nazis au congrès des jurisconsultes allemands<sup>67</sup>. Il n'est pas impossible que les bons et loyaux services rendus à Franz Eher Verlag pour protéger les intérêts du Führer pèsent dans cet accès d'attention. Mais Ribardiére n'a pas toutes les qualités recherchées par les nazis. Il n'est pas un spécialiste reconnu de la propriété littéraire, alors que sa signature est surtout associée au pur droit commercial.

C'est Georges Maillard qui fournit la caution scientifique manquant au demandeur. Maillard est président de l'Association littéraire et artistique internationale (ALAI), celle-là même qui a donné naissance à la Convention de Berne précitée. Dès lors, quand Maillard plaide, c'est comme si la Convention elle-même s'avancait à la barre. Il est probable que l'arrivée de Maillard dans le dossier soit arrangée par la SGDL, compte tenu des liens historiques étroits entre l'hôtel de Massa et l'ALAI. Contrairement à Ribardiére, rien n'indique que Maillard éprouve une sympathie particulière pour les nazis. D'ailleurs, à l'avenir, Maillard ne s'occupe plus du dossier, alors que l'activité de Sorlot demeure la marotte de Ribardiére.

De son côté, Sorlot choisit Philippe Lamour comme avocat. Les deux hommes ont des points communs. Dans les années 1920, Lamour passe par le Faisceau de Georges Valois<sup>68</sup>, excroissance de l'Action française résolument tournée vers le fascisme et fondée par un noyau d'anciens combattants. Lamour doit y croiser le futur associé de Sorlot, Marcel Bucard<sup>69</sup>. Le Faisceau se dote d'un périodique concurrent de l'»Action française», »Le Nouveau siècle« et c'est Philippe Lamour qui en assume le secrétariat passant certaines de ses nuits à l'imprimerie<sup>70</sup>. Cette expérience lui assure évidemment une parfaite compréhension du monde du livre et de la presse. Au moment de l'affaire Sorlot, il vit l'affaire Stavisky de l'intérieur<sup>71</sup>.

Un autre avocat prête main forte à Sorlot, Louis Gallié. La renommée de Gallié est bien établie dans les années 1930. Il est en effet secrétaire général de la Confédération internationale des travailleurs intellectuels (CITI), émanation de la Société des Nations. Dans l'histoire de la propriété intellectuelle, le nom de Gallié est resté associé au projet de la CITI d'améliorer la protection des créations scientifiques<sup>72</sup>. Les équipes sont faites. Ainsi les Ribardiére-Lamour sont-ils

64 Marcel RIBARDIÈRE, Étude historique sur la formalité de l'enregistrement et les impôts de mutation depuis l'antiquité jusqu'à la loi de 1790, Paris 1911.

65 Anonyme, La confrontation Rivaud-Ribardiére est écrasante pour Tardieu et Reynaud, dans: L'Humanité, 13 février 1931, p. 1–2. Albert Oustric est le fondateur d'une banque qui devait déclarer faillite en 1929. L'enquête révéla une fraude de nature à inquiéter plusieurs personnalités politiques.

66 F, Le maréchal Pétain inaugure le monument aux morts de la Côte 304, dans: L'Intransigeant, 18 juin 1938, p. 3.

67 Annie LACROIX-RIZ, Le choix de la défaite. Les élites françaises dans les années 1930, Paris 2010, p. 168.

68 Eugen WEBER, L'Action française, Paris 1985, p. 241; Philippe LAMOUR, Le Cadran solaire, Paris 1980, p. 95–96.

69 WEBER, L'Action française (voir n. 68), p. 241.

70 LAMOUR, Le Cadran solaire (voir n. 68), p. 97.

71 Anonyme, Nouvelles poursuites dans l'affaire Stavisky, dans: Le Matin, 1<sup>er</sup> mars 1934, p. 2.

72 Roger DALIMIER, Louis GALLIÉ, La Propriété scientifique. Le projet de la C. T. I.: création d'un droit d'auteur pour le savant et l'inventeur, Paris 1923.

les avocats médiatiques, capables de gérer la tourmente; les Maillard-Gallié sont les avocats spécialistes de droit d'auteur.

Mal pris, Sorlot déploie une défense concentrée sur l'opportunité de l'infraction qu'il a commise. Ses avocats tentent d'obtenir un report assez lointain de l'audience des plaidoyers. Le président du tribunal de commerce de la Seine, Maurice Piketty en personne, se saisit de la question lors d'une audience intermédiaire du 19 mars. Le camp Sorlot prétexte qu'il lui manque du temps pour établir que l'édition en langue anglaise de *»Mein Kampf«* serait expurgée. Maillard objecte avec raison que cette circonstance est indifférente au cas d'espèce, lequel se résume à une violation de la propriété d'un auteur. Le camp Eher obtient alors de Piketty une date de plaidoirie très proche: le 4 juin 1934.

À l'audience, les parties plaident devant le Président Piketty et deux juges assesseurs, Belliot et Bourrier. Le débat juridique se focalise d'abord sur deux points de procédure. En premier lieu, le camp Sorlot soumet au juge un déclinatoire de compétence contestant la saisine du juge consulaire. L'éditeur soutient que la confiscation de ses ouvrages imprimés a la nature d'une peine, de sorte que ce serait le tribunal correctionnel, juge pénal, qui devrait connaître du cas. Lamour sait que, s'il obtient cette victoire de forme, la tribune de la correctionnelle permettra de laisser libre cours aux arguments rhétoriques, en même temps qu'elle passionnera infiniment plus l'opinion publique. Mais il échoue.

La seconde question de procédure est, à nos yeux, la question essentielle du procès. Le camp Sorlot oppose une fin de non-recevoir à Eher Verlag. Une fin de non-recevoir est un argument qui autorise le juge à rejeter une action, sans même examiner l'argumentation des parties. La plus connue des fins de non-recevoir est la prescription. Ici, c'est le défaut de qualité à agir qui est opposé à Eher. L'argument est brillant et juste: Gallié et Lamour rappellent que *»nul ne plaide par procureur«*; en d'autres termes, ils contestent le fait qu'Eher ait jamais reçu la propriété littéraire de Hitler. Pour les avocats de la défense, Eher n'est qu'un mandataire de l'auteur, le faux nez du dictateur.

Si l'argument avait été mauvais, il n'aurait pas inquiété les nazis. Or sa puissance est telle qu'il parvient à contraindre le Führer en personne à confirmer par écrit les droits d'Eher. Et le juge consulaire de confirmer la recevabilité d'Eher Verlag dans cet attendu:

»Attendu que Eher verse aux débats une déclaration signée d'Adolf Hitler, qui atteste lui avoir transféré le droit de traduire son œuvre en langue étrangère; que cette déclaration de l'auteur, ainsi délivrée, même au moment du procès, est une preuve suffisante de la qualité de l'éditeur; qu'ainsi la demande est recevable<sup>73</sup>.

De deux choses l'une: soit Hitler dit vrai, soit il ment. S'il dit vrai, la condamnation de Sorlot est techniquement acquise. La défense ne peut plus rien. A l'inverse, nous jugeons fort probable qu'Hitler n'ait pas cédé à Eher ses droits de traduction. Plutôt qu'un véritable contrat d'édition, Eher produit une simple attestation, sans antériorité probante, car contemporaine du litige. Peut-être a-t-il cédé ses droits pour imprimer le livre en Allemagne. Mais il paraît improbable qu'il ait abandonné à quiconque le soin de décider à sa place des zones géographiques dans lesquelles sa pensée serait dévoilée. Même si Amann est un fidèle de la première heure, nous ne croyons pas possible qu'Hitler se dessaisisse de cette prérogative stratégique. Même s'il ment, Hitler gagne: imagine-t-on Piketty, officier de la Légion d'honneur, écrire dans son jugement qu'un écrit du Chancelier Hitler n'aurait aucune valeur aux yeux d'un juge français? Les nazis réussissent à piéger la juridiction sur ce point.

Pour le reste, les débats judiciaires se heurtent à la nature de *»Mein Kampf«*. Qu'est-ce que c'est? Les nazis soutiennent qu'il s'agit d'une œuvre personnelle, pour prétendre à la protection

73 Gazette du Palais, 1934, 2<sup>e</sup> sem., p. 176 (journal du 6 juillet 1934).

du droit d'auteur. Sorlot soutient qu'il s'agit d'un programme politique, libre de droits. Mais le tribunal refuse de réduire »Mein Kampf« à un »manifeste«. Selon lui, l'ouvrage témoigne tout de même d'un »effort de création«. Eher l'emporte.

### III. Le jugement de condamnation pour contrefaçon

En rendant son jugement le 18 juin 1934, Piketty ne manque pas d'habileté. Certes, il condamne Sorlot mais réduit drastiquement les demandes indemnитaires d'Eher. Plutôt qu'une astreinte de 1000 francs par livre illicite, le tribunal prononce une astreinte de 100 francs. Eher demande une avance sur dommages et intérêts à hauteur de 10 000 francs. Au regard d'un préjudice matériel, Eher n'a pas de manque à gagner, puisqu'il n'envisage pas de publier une version française. S'il le fait un jour, la publicité faite autour du procès facilitera la vente du livre agréé par Hitler. Au plan du préjudice moral, le tribunal décide: »Que si la publication du livre en France, contrairement aux intentions de l'auteur, a pu causer à celui-ci un préjudice moral, il est nécessaire de préciser que l'auteur n'est pas en cause et que ce préjudice n'atteint pas l'éditeur du livre, qui plaide au procès.«

Alors, le tribunal n'accorde que le franc symbolique. Le message de Piketty aux nazis est très clair: il n'est pas dupe de la portée de l'attestation de Hitler ayant rendu recevable l'action d'Eher. Si Hitler veut être indemnisé de son préjudice moral, qu'il cesse alors de plaider par procureur et s'avance lui-même à la barre. Hitler l'emporte sur le principe, parce que la contrefaçon est reconnue. Reste que ses manœuvres exhalent une odeur de lâcheté: il quémande le soutien d'un juge français, mais se cache derrière un tiers.

Sorlot ne forme pas de recours contre le jugement. Devant la cour d'appel, la condamnation au franc symbolique pourrait être révisée. Quant à l'interdiction du livre, lui et ses soutiens s'y étaient préparés. Alors, à quoi bon poursuivre l'affrontement? Car, bien sûr, les morasses n'ont jamais été détruites, contrairement aux déclarations de son imprimeur Jardin à la police. L'ouvrage continue d'être imprimé et vendu clandestinement. Eher Verlag ne fait pas appel non plus, ayant gagné.

Mais, au juste, qu'ont gagné les nazis? Qu'est-ce qu'a perdu Sorlot? Le jugement crève un abîme, mais un abcès factice où les parties sont globalement renvoyées dos à dos. En réalité, Eher et Sorlot se moquent du monde, mais chacun à leur façon. Comme souvent dans les affaires médiatiques, la justice est utilisée par les parties à des fins qui lui sont étrangères. Dans ces conditions, les résultats ne peuvent qu'être décevants, de la faute exclusive des plaigneurs.

Au fond, la minauderie de Hitler à l'égard de son texte conduit à se demander s'il n'entretenait pas une sorte de complexe à l'égard de son œuvre »Mein Kampf«, livre réservé exclusivement au regard d'une communauté. Tout se passe comme si Hitler constituait en tabou sa production intellectuelle. Hitler réserve aux Allemands l'expression sans fard de sa passion criminelle, alors qu'en France – et ailleurs –, cela semble le gêner. Hors d'Allemagne, il ne tolère son dévoilement qu'en transparence, au travers des coupes claires dans le maillage du texte. Hitler semble entretenir une sorte de relation »intime« avec son œuvre. C'est cette dimension très psychologique qui demeure, au fond, la plus troublante et aussi la plus impalpable pour le juriste que nous sommes.

EMMANUEL DEBONO

## LE PROCÈS DE LA RÉÉDITION DE »MEIN KAMPF« (1978–1980)

Le 2 février 1978, un client des Nouvelles Galeries de Thionville fait l'acquisition d'un exemplaire de »Mein Kampf« édité par les Nouvelles Éditions Latines (NEL) dirigées par Fernand Sorlot. Cette version est alors la seule en vente depuis la fin de la guerre, de façon assez confidentielle, sans provoquer d'ailleurs de réel engouement. Quelques indications chiffrées basées sur un document comptable de l'éditeur permettent de le mesurer<sup>1</sup>. Au 1<sup>er</sup> avril 1947, la maison d'édition dispose d'un stock de 454 exemplaires. Il est de 398 fin juillet 1948, ce qui correspond à 58 exemplaires vendus en un an et quatre mois. Il remonte à 456 exemplaires au 13 septembre 1948, probablement en raison de la récupération de stocks épars. Il tombe à 316 début 1956. En neuf ans, il n'aurait donc été vendu par les Nouvelles Éditions Latines que 198 exemplaires, soit une moyenne de 22 exemplaires par an, c'est-à-dire pas tout à fait deux exemplaires par mois. Nous ne disposons pas d'indication pour la vingtaine d'années suivantes mais nous pouvons émettre l'hypothèse qu'avec le regain d'intérêt, dans les années 1970, pour la Seconde Guerre mondiale, le nazisme et le sort des Juifs, Fernand Sorlot ait perçu un intérêt à relancer la commercialisation de l'ouvrage, d'autant que son édition ne souffre d'aucune concurrence.

L'apparition de »Mein Kampf« dans le rayon d'une grande surface ne peut qu'interpeller la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA)<sup>2</sup>. Pourquoi cette vente dans un grand magasin de centre-ville? Dans quelles conditions? À quelles fins? L'organisation a vite fait de reconnaître l'ouvrage, à l'édition duquel elle a concouru quarante-quatre ans plus tôt. Très vite, toutefois, se pose la question de la légalité d'une opération commerciale qui pourrait bien masquer une action de propagande.

Plutôt qu'une étude sur les rapports entretenus par la société française, dans les années 1970, avec le livre d'Adolf Hitler, qui justifierait une recherche à part entière, cette contribution propose une approche du sujet par la voie judiciaire, fondée sur l'exploitation des archives conservées par les deux parties. Forcément parcellaires, elles ne permettent pas moins de retracer avec précision la procédure et d'appréhender, à travers elle, les rapports entre la société, l'Histoire et le droit.

### Arguments en présence

Par une ordonnance délivrée le 7 février 1978, le tribunal de grande instance (TGI) de Paris désigne un expert dont la mission est de préciser s'il s'agit d'une version issue du stock de 1934 ou d'une réédition<sup>3</sup>. Rendu un mois plus tard, le rapport conclut à une réédition estimée

1 Archives privées Fernand Sorlot, état des stocks (1947–1956).

2 En 1978, l'association fondée en 1927 est encore la LICA. Elle n'adoptera officiellement le »R« de racisme, dans son intitulé, qu'en 1979 (LICRA). Elle se présente toutefois dès les années 1930 – y compris sur des documents officiels – sous le nom de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.

3 Archives de la LICRA, rapport d'expertise, 10 avril 1978.

à moins de trois ans, ce qui signifie que les dispositions légales, en matière d'édition et réédition, fixées par la législation en 1943, n'ont pas été respectées<sup>4</sup>. Celles-ci imposent entre autres à l'éditeur de faire imprimer le mois et le millésime de l'année de création ou de réédition, la mention »dépôt légal« ainsi que l'année et le trimestre au cours duquel l'ouvrage a été déposé, le numéro d'ordre dans la série des travaux de la maison d'impression et de la maison d'édition. Le rapport de l'expert conclut que »le non respect des formalités a donc abouti à une publication quasi-clandestine: en donnant à l'ouvrage l'apparence parfaitement copiée de l'ouvrage de 1934, l'éditeur a voulu créer une confusion et décourager d'éventuels poursuivants«<sup>5</sup>. Il s'agit donc d'une édition frauduleuse. Reste à en comprendre les raisons et les conséquences.

Dans l'assignation devant la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal de grande instance de Paris que la LICA fait délivrer aux NEL le 28 avril 1978 figurent les conclusions de l'expert mais aussi des griefs de fond<sup>6</sup>. »Mein Kampf« ne comporte-t-il pas un certain nombre de passages qui tombent sous le coup de la loi »Pleven« du 1<sup>er</sup> juillet 1972 contre le racisme? Les avocats de l'association ont pris soin de fournir une liste d'extraits. Ainsi la provocation publique à la haine raciale, sanctionnée par l'article 24 alinéa 5, est-elle illustrée par une citation telle que: »Avec le Juif, il n'y a point à pactiser, mais seulement à décider: tout ou rien«<sup>8</sup>. La diffamation raciale, condamnée par l'article 32 alinéa 2, apparaît dans le passage suivant: »Son genre de vie porte le Juif à mentir et à toujours mentir comme le climat force l'habitant du Nord à porter des vêtements chauds«<sup>9</sup>. Quant à l'injure raciale, qui caractérise une allégation du type »il n'y a que le Juif qui puisse apprécier une institution aussi sale et aussi fourbe que lui-même«<sup>10</sup>, elle est réprimée par l'article 33 alinéa 3. La LICA tient l'éditeur pour directement responsable de ces délits et réclame le retrait de la vente de tous les exemplaires, sous le contrôle d'un constatant désigné par le tribunal, avec 10 000 francs d'amendes par jour de retard.

Le 6 juin 1978, l'association antiraciste fait connaître ses conclusions additionnelles, précisant qu'»en cas de nouvelle édition de l'ouvrage, devront y être insérés des extraits du jugement du Tribunal Militaire International de Nuremberg et divers jugements, notamment celui du Tribunal de Jérusalem ayant condamné [Adolf] Eichmann à la peine de mort«<sup>11</sup>. Il faut donc souligner le fait qu'aucune censure n'est alors exigée par la LICA. Il est uniquement demandé à ce qu'elle soit accompagnée de solides précautions.

Le principe d'insérer des extraits de jugements doit sans doute en partie à l'historien René Rémond, à qui les avocats de la LICA ont demandé de préciser les critères qui pourraient être

4 Ibid.

5 Ibid.

6 Archives de la LICRA, assignation LICA c. NEL, 28 avril 1978.

7 La loi dite »loi Pleven« (loi no 72-546), ainsi nommée d'après le nom du garde des Sceaux René Pleven, a été promulguée le 1<sup>er</sup> juillet 1972 après les votes à l'unanimité des députés et des sénateurs. Elle modifie la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse en se substituant au décret-loi Marchandieu du 21 avril 1939 qui prévoyait la condamnation de l'injure et de la diffamation raciale ou religieuse lorsqu'elle était établie l'intention d'exciter à la haine entre les citoyens français et les »habitants«. À côté de l'injure et de la diffamation, elle crée le délit de provocation à la discrimination, à la haine et à la violence raciales. Cf. JORF, 1939, 24–25 avril 1939, p. 5296; JORF 1972, 2 juillet 1972, p. 6803–6804 (accessibles en ligne sur <https://www.legifrance.gouv.fr/>). Pour une analyse approfondie de la loi, voir Ulysse KOROLITSKI, Punir le racisme? Liberté d'expression, démocratie et discours racistes, Paris 2015. Sur l'histoire de la loi Marchandieu, voir Emmanuel DEBONO, Le racisme dans le prétoire. Antisémitisme, racisme et xénophobie, Paris 2019.

8 Adolf HITLER, Mein Kampf. Mon Combat, Paris 1934, facsimilé 1979, p. 205.

9 Ibid., p. 305.

10 Ibid., p. 96.

11 Archives privées Fernand Sorlot, conclusions additionnelles de la LICA datées du 6 juin 1978, citées dans les conclusions des NEL en prévision de l'audience du 21 juin 1978.

retenus pour conférer à une telle publication un caractère d'historicité et d'objectivité incontestable. L'approche de l'historien est résolument libérale. Dans sa réponse, il estime en premier lieu que tout document peut et doit même être publié<sup>12</sup>. Mais il fixe les exigences suivantes visant à assurer la transparence et la mise à disposition du contexte historique: exactitude littérale; publication intégrale avec, dans le cas contraire, une justification des coupes effectuées; annotation du texte<sup>13</sup>; ajout d'une bibliographie, d'une introduction<sup>14</sup> et d'un éclairage sur le destin particulier du livre. L'historien juge ces exigences pressantes dans le cas de »Mein Kampf«, dont la lecture doit être éclairée par les travaux de l'UNESCO sur le racisme<sup>15</sup>, ainsi que par des références aux attendus du Tribunal militaire international de Nuremberg. Rémond confirme le statut de »Mein Kampf« comme source documentaire, statut qui nécessite une solide contextualisation: »un ouvrage n'est pas un texte abstrait; il s'inscrit dans une conjoncture historique et intervient à son tour sur la marche de l'histoire«<sup>16</sup>.

L'avocat de l'éditeur, Raymond de Geouffre de La Pradelle, défenseur quelques années auparavant du négationniste Paul Rassinier<sup>17</sup>, s'étonne de ce que la LICRA tienne Sorlot pour civillement responsable. Nul ne saurait, d'après lui, se fourvoyer sur l'auteur et sur l'ouvrage, dont le »caractère outrancier, grossièrement haineux lui fait perdre toute crédibilité de propagande discriminatrice«. Il est clair, pour l'avocat, qu'Adolf Hitler »est voué à tout jamais par l'histoire à l'opprobre des générations du monde entier«. Geouffre de La Pradelle insiste sur la nécessité de connaître la malfaissance d'une telle doctrine, qui intéresse au premier chef, selon lui, les philosophes et les historiens. Il faut voir en »Mein Kampf« un document historique, qui doit être, à ce titre, librement consultable. La LICRA n'avait-elle pas œuvré en 1934 pour en faire connaître la nature exacte? L'avocat a beau jeu de rappeler les circonstances du procès intenté par le chancelier allemand et de juger »regrettable de voir aujourd'hui la Lica suivre les chemins tracés par le maître du IIIe Reich«<sup>18</sup>.

L'avocat de Sorlot explique par ailleurs que cette réédition aurait été faite »à un faible tirage« et »sans publicité« et conteste à ce titre l'accusation de provocation à la discrimination et à la violence raciale. Se référant aux conclusions de la LICRA, il précise qu'il n'existe pas d'intention de rééditer l'ouvrage mais que l'éditeur est prêt à insérer un encart en guise d'avertissement dans tous les ouvrages qui pourraient être vendus<sup>19</sup>.

12 Archives de la LICRA, Dossier NEL, lettre de René Rémond au bâtonnier, 27 mai 1978.

13 Rémond précise: »des notes élucidant les allusions à des faits, déchiffrant les mentions et références à des personnages ou à des circonstances, indiquant aussi les conditions qui ont pu inspirer l'ouvrage.« Ibid.

14 Ibid.: »[...] une introduction substantielle rappelant ce qu'il est nécessaire de connaître de l'auteur et des circonstances de la composition.«

15 En 1950, l'UNESCO publie la »déclaration sur la race«, qui conclut à l'absence de scientificité de la notion de »races humaines«. Elle sera suivie de brochures consacrées au problème du racisme. Des versions révisées de la déclaration ont été publiées en 1951, 1967 et 1978: Déclaration d'experts sur les questions de race, 18 juillet 1950, UNESDOC: [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf000126969\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf000126969_fre).

16 Archives de la LICRA, Dossier NEL, lettre de René Rémond au bâtonnier, 27 mai 1978.

17 Florent BRAYARD, Comment l'idée vint à M. Rassinier, Paris 1996, p. 380.

18 Archives privées Fernand Sorlot, Conclusions pour NEL c. LICRA. Pour le procès de l'éditeur de Hitler, le Franz Eher Verlag, contre les NEL en 1934 voir l'article de David LEFRANC dans ce volume.

19 Ibid.

### Le procès en première instance (21 juin 1978)

L'audience a lieu le 21 juin 1978 à la 1<sup>re</sup> chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris sous la présidence de Simone Rozès. Aux côtés de la LICA, le Comité d'action de la Résistance (CAR), association d'anciens résistants fondée en 1948, très engagée pour la défense de la mémoire des combattants de l'ombre et des victimes de la répression, s'est constitué partie civile.

Avocat de la LICA, Marc Lévy reproche à l'éditeur de n'avoir rien dit, dans sa réédition, sur ce qui s'est passé depuis 1934: »il se dispense d'avouer l'histoire et il rend à l'ouvrage maudit qu'il réédite la respectabilité d'une œuvre d'opinion, vierge de ses effets«. Il y aurait là une falsification que l'avocat qualifie de »prolégomènes de la renaissance du nazisme«<sup>20</sup>. Cette réédition survient dans un contexte que Lévy juge alarmant. Pour étayer ce diagnostic, l'avocat évoque la mise en circulation d'une littérature niant le génocide (»6 millions de morts le sont-ils réellement?«<sup>21</sup>, »Le Mensonge d'Auschwitz...«<sup>22</sup>). Il fait référence à la publicité donnée à ces théories: le 22 décembre 1977, sur France Culture, Jean-François Chiappe, directeur du journal »Rivarol«, a affirmé qu'il y avait eu tout au plus 700 000 victimes juives au cours de la guerre; une lettre de Robert Faurisson a été publiée dans la revue »Historia« du mois d'août 1977. Il y a par ailleurs une recrudescence de manifestations »nazies« et d'agressions visant des associations (LICA, Ligue des droits de l'homme, amicale de Mauthausen, Fédération des sociétés juives de France...). Une semaine avant l'audience, un attentat a visé le Club Méditerranée, revendiqué par le Front de libération nationale français aux motivations explicitement anti-juives<sup>23</sup>. Marc Lévy cite enfin une série de profanations de synagogues et de cimetières en France. Il termine par l'évocation de deux manifestations néonazies dont une, à Anvers, a vu le leader du groupe allemand La jeunesse Viking<sup>24</sup> remettre un exemplaire de »Mein Kampf« – dans l'édition des NEL, prétend-t-il –, au leader d'une organisation amie. L'avocat dénonce une motivation idéologique dans cette réédition: le prétexte du document historique mis en avant par Sorlot ne servirait qu'à contourner la loi<sup>25</sup>.

Succédant à Marc Lévy, Robert Badinter, qui représente également la LICA, fonde sa démonstration sur le constat que »Mein Kampf« serait »l'unique écrit antisémite [...], l'unique breviaire de la haine raciale qui soit devenu action«<sup>26</sup>. Pour autant, il ne peut être question pour des »hommes de liberté« de détruire, à la manière nazie, un livre. Il évoque à cet égard les coupes, qu'il juge regrettables, effectuées dans la réédition des »Décombres« de Lucien Reba-

20 Archives privées Fernand Sorlot, audience du 21 juin 1978, plaidoirie de Me Lévy.

21 Ancien président du British National Front, le britannique Richard Verrall (né en 1948) fut l'auteur, sous le pseudonyme de Richard E. Harwood, de ce pamphlet négationniste: Richard E. HARWOOD (pseud.), *Did Six Million Really Die? The Truth at Last*, Richmond 1974. Cf. Julianne WETZEL, Harwood, Richard E., dans: Wolfgang BENZ, *Handbuch des Antisemitismus. Judenfeindschaft in Geschichte und Gegenwart*, vol. 2/1, Berlin 2009, p. 334–336.

22 La brochure est l'œuvre de l'Allemand Thies ChristopherSEN (1918–1997), militant négationniste, ancien membre de la Waffen-SS: Thies CHRISTOPHERSEN, *Die Auschwitz-Lüge. Ein Erlebnisbericht*, Heidelberg 1973.

23 Le 11 juin 1978, trois bombes explosèrent au siège du Club Méditerranée, à Paris, faisant un blessé léger. La revendication de l'attentat a été faite par un appel téléphonique à l'AFP. Elle déclarait: »Nos attaques successives contre le Club Méditerranée ne sont qu'un acte de résistance à l'occupation juive. De 350 000 en 1939, ils sont maintenant, après les »camps de la mort«, un million. Nous n'avons pas lutté contre l'occupation allemande pour subir sept millions de juifs, d'Arabes et de nègres.« *Le Monde*, 13 juin 1978.

24 La Wiking-Jugend est une organisation néonazie allemande fondée en 1952. Elle fut interdite par le gouvernement fédéral en 1994.

25 Archives privées Fernand Sorlot, audience du 21 juin 1978, plaidoirie de Me Lévy.

26 Archives privées Fernand Sorlot, audience du 21 juin 1978, plaidoirie de Me Badinter.

tet, deux ans plus tôt<sup>27</sup>. Il s'agirait donc de comprendre ce que cet ouvrage possède d'intrinsèquement explosif et mortifère: »C'est cette indissociabilité et c'est cette terrible fusion entre la pensée et l'action qui est la motivation de notre procès<sup>28</sup>. L'avocat s'évertue à convaincre de l'idée que l'on ne naît pas antisémite mais qu'on le devient. À l'appui de cette idée, il recourt directement au récit de Hitler, décrivant son enfance à Linz, dans un environnement familial et social qui, explique le futur chancelier, n'avait rien d'hostile aux Juifs. À Vienne, il aurait acheté quelques publications antisémites qui lui auraient paru indignes. Le déclic serait survenu en traversant un jour la vieille ville et en croisant un personnage en long kaftan, avec des boucles de cheveux noirs. Il s'interrogea alors: »Est-ce là aussi un Juif? [...] Est-ce là aussi un Allemand?« Les Juifs seraient alors devenus dès lors une obsession<sup>29</sup>.

Sans relativiser la valeur de cette égo-histoire, Robert Badinter entre dans le détail du texte pour en souligner la dimension programmatique. Hitler l'a affirmé dans son livre: »L'État raciste aura atteint son but suprême [...] quand il aura gravé dans le cœur de la jeunesse à lui confiée, l'esprit et le sentiment de la race<sup>30</sup>. Il y a chez Hitler une volonté affirmée d'en finir avec le »problème juif«. Badinter montre que cette obsession antisémite née à Vienne s'est poursuivie jusqu'à la fin. Le Führer n'a-t-il pas achevé son testament, le 29 avril 1945, en demandant au nouveau gouvernement et au peuple d'observer scrupuleusement les lois raciales et de »résister impitoyablement à l'empoisonneur mondial des peuples, la juiverie internationale<sup>31</sup>? L'avocat conclut par les mots du substitut du procureur général britannique à Nuremberg, F. Elwyn Jones: »De Mein Kampf, le chemin conduit directement aux fournaises d'Auschwitz et aux chambres à gaz<sup>32</sup>.«

Le Bâtonnier Louis-Edmond Pettiti prend à son tour la parole pour expliquer que cette action de justice n'a rien d'une mise au pilori. Elle se place au regard de l'Histoire, du sens de l'Histoire et de la responsabilité des éditeurs. Pour lui, »Mein Kampf« a un statut particulier que n'ont pas, par exemple, ni les écrits d'Édouard Drumont ni ceux de Louis-Ferdinand Céline: aucun de ces auteurs n'a conçu de programme de gouvernement<sup>33</sup>. Pettiti reconnaît toutefois, pour sa part,

27 Les éditions Jean-Jacques Pauvert ont réédité »Les mémoires d'un fasciste« en 1976. L'ouvrage comprend le premier tome des mémoires et la réédition des »Décombrés«. »Les Décombrés« est un pamphlet antisémite publié par le journaliste collaborationniste Lucien Rebatet (1903–1972). L'ouvrage fut un véritable best-seller sous l'Occupation. La dernière réédition du texte intégral remonte à 2015, sous la forme d'une édition critique annotée par l'historienne Bénédicte Vergez-Chaignon: [Lucien REBATET], *Le dossier Rebatet. Les décombrés – L'inédit de Clairvaux*, dir. par Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON, Paris 2015.

28 Archives privées Fernand Sorlot, audience du 21 juin 1978, plaidoirie de Me Badinter.

29 HITLER, *Mein Kampf* (voir n. 8), p. 62.

30 HITLER, *Mein Kampf* (voir n. 8), p. 426.

31 »Vor allem verpflichte ich die Führung der Nation und die Gefolgschaft zur peinlichen Einhaltung der Rassegesetze und zum unbarmherzigen Widerstand gegen den Weltvergifter aller Völker, das internationale Judentum.« La série bleue de l'IMT ne fait que renvoyer à un extrait du document 3569-PS, introduit par l'avocat de Speer: Trial of the Major War Criminals before the International Military Tribunal [IMT], Nuremberg 14 november 1945–1 october 1945. English edition, 42 vol., s.l. 1949, ici: Documents, vol. 41, p. 540–541 (Speer-87). Pour le document entier voir: Hitler's politisches Testament (29.4.1945), dans: Percy Ernst SCHRAMM (ed.), *Aus dem Kriegstagebuch des Oberkommandos der Wehrmacht. Die Niederlage 1945*, München 1962, S. 413–417.

32 La citation exacte est: »From Mein Kampf the way leads directly to the furnaces of Auschwitz and the gas chambers of Maidanek.« (»De Mein Kampf, le chemin conduit directement aux fournaises d'Auschwitz et aux chambres à gaz de Maidanek«); voir: Trial of the Major War Criminals (voir n. 31), Proceedings, vol. 4, p. 520 (twenty-ninth day, Tuesday 8 January 1946, Morning Session), accessible en ligne sur »The Avalon project«: <http://avalon.law.yale.edu/imt/01-08-46.asp> (consulté le 28 février 2019).

33 Archives privées Fernand Sorlot, audience du 21 juin 1978, plaidoirie de Me Pettiti. On pourrait

l'absence d'intentions racistes chez l'éditeur. Mais il voit bien une actualité de »Mein Kampf«, qui impose de se prémunir contre toute confiance excessive à l'égard des leçons de l'Histoire: »Il faut nous garder de cette conception que nous inspire notre libéralisme traditionnel que rien n'est dangereux, que rien ne se reproduit, que les esprits sont maintenant trop avertis«<sup>34</sup>.

En réponse à ces plaidoiries et à celle de Me Boitard, pour le CAR, qui se déclare solidaire des analyses de ses confrères, Raymond de Geouffre de La Pradelle, entend commencer par un bref historique de l'affaire. En 1934, explique-t-il tout d'abord, il s'agissait de »mettre en garde l'opinion française contre les dangers du nazisme«<sup>35</sup>. Un même scénario paraîtrait se rejouer, mais avec une demande d'interdiction qui émanerait à présent de la LICA qui essaierait d'empêcher une nouvelle fois le public français d'accéder au document intégral! Si expurgation il y avait, le texte n'en serait que plus dangereux: »À partir du moment où on laisse tous ces textes stupides d'antisémitisme, que n'importe quel Français moyen est capable de critiquer, il n'y a véritablement plus aucune espèce de danger«<sup>36</sup>. L'avocat avance alors l'un de ses arguments phares, selon lequel le livre secrèterait ses anticorps. Il le décrit à ce titre plutôt comme un remède à l'antisémitisme que comme une source d'inspiration. D'ailleurs, il note – un peu rapidement – que si antisémitisme ou racisme il y avait en cette fin des années 1970, les agresseurs ne feraient aucune référence à »Mein Kampf«.

L'avocat s'inquiète également de la censure. Outre le fait que des chercheurs vont être privés de cette lecture, il ne fait pas de doute que l'on réclamera, demain, la censure de Karl Marx. Quant à l'ajout d'extraits du jugement de Nuremberg, la défense y est tout à fait hostile: »C'est le tribunal des vainqueurs jugeant les vaincus«<sup>37</sup>. Elle se montre en revanche favorable à celui d'un texte fixé par le tribunal qui a à juger l'affaire.

Le jugement est rendu le 12 juillet 1978. Il faut en retenir l'attendu qui valide les thèses de l'accusation, selon lequel »l'appartenance à l'histoire récente de MEIN KAMPF non plus que l'exagération même des propos violents, grossiers et dégradants contenus à l'égard du peuple juif sont insuffisants à faire disparaître le caractère pernicieux de cet ouvrage, réédité frauduleusement à l'identique«<sup>38</sup>. L'arrêt pointe en outre le »contexte d'effervescence antisémite«. Le tribunal ordonne le retrait de la vente de tous les exemplaires, sous le contrôle d'un huissier de justice, avec une astreinte de 1000 francs par jour de retard. La vente ne sera autorisée qu'à la condition que soit inséré dans chaque volume et en encart, sur des feuilles de couleur vive, le texte de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, le jugement du 12 juillet et des extraits de celui de Nuremberg. Les parties devront se mettre d'accord sur le texte sous la médiation d'Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, désigné par le tribunal pour remplir cette mission.

Le tribunal estime enfin que des dommages et intérêts, d'un montant de 80 000 francs, se justifient puisque l'activité de la LICA consiste bien à combattre l'antisémitisme. Les deux parties font appel du jugement, l'association antiraciste attendant que soit précisées la nature et la forme de l'encart.

affiner cet argument en soulignant la dimension profondément pernicieuse des écrits de Drumont et de Céline, en raison de leur caractère de propagande. On se reportera, sur ces aspects, à la biographie de Grégoire KAUFFMANN, Édouard Drumont, Paris 2008, et à l'étude magistrale: Annick DURAFFOUR, Pierre-André TAGUIEFF, Céline, la race, le Juif, Paris 2017.

<sup>34</sup> Archives privées Fernand Sorlot, audience du 21 juin 1978, plaidoirie de Me Pettiti.

<sup>35</sup> Ibid., plaidoirie de Me Geouffre de La Pradelle.

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> Ibid.

<sup>38</sup> Archives privées Fernand Sorlot, jugement de la 1<sup>re</sup> chambre du TGI de Paris, LICA-CAR c. NEL, 12 juillet 1978.

### Le procès en appel (27 juin 1979)

À la suite du procès, l'éditeur effectue les démarches attendues auprès des libraires, auxquelles il demande de retirer »Mein Kampf« de la vente. La LICA essaie de le prendre en défaut en effectuant la chasse aux exemplaires vendus en librairie. Sorlot doit mener l'enquête et obtenir des attestations qui le dédouanent d'éventuelles ventes qui lui auraient échappé ou qui seraient survenues avant le jugement en première instance<sup>39</sup>.

À l'approche du procès en appel, la défense des Nouvelles Éditions Latines affûte ses arguments. Elle continue de prétendre que la LICA adopte la même conduite que celle du Führer à l'égard des NEL en 1934. Au sujet de l'encart, Geouffre de La Pradelle en explique l'absence en raison du fait qu'»un tel ouvrage à faible tirage n'intéresse que des lecteurs avertis, l'ennui qui s'en dégage aujourd'hui n'étant pas de nature à encourager le grand public à sa lecture»<sup>40</sup>. Il est demandé à ce que la Cour soit reconnue comme la seule à avoir »autorité juridique et morale pour déterminer le texte à insérer«<sup>41</sup>. L'idée serait donc qu'il soit fixé par les parties, sous la médiation d'un magistrat désigné à cet effet. L'avocat demande enfin de renoncer à l'intégration des extraits du jugement de Nuremberg, afin d'éviter d'inspirer des »critiques inopportunies«<sup>42</sup>.

Les conclusions de la LICA reprennent quant à elles l'essentiel de l'argumentation qui a permis la condamnation de Sorlot en première instance. Il est demandé des précisions sur le contenu de la mise en perspective historique ordonnée dans le jugement et sur la forme que doit prendre cet »antidote«<sup>43</sup>. L'association antiraciste propose d'élargir la sélection des textes de référence. Celui du jugement de Nuremberg occasionne une pique contre les milieux »très concernés« qui voient en lui celui des vainqueurs. Elle propose d'y ajouter un jugement de 1973 contre un bulletin diffusé par l'ambassade soviétique à Paris, qui avait fait référence aux »Protocoles des sages de Sion«<sup>44</sup>, et de renvoyer également vers le jugement d'Adolf Eichmann du 2 juin 1962. L'association demande aussi que l'encart soit intégré matériellement dans l'ouvrage afin qu'il ne puisse glisser hors du volume ou être arraché.

Dans leur conclusion en réponse, les Nouvelles Éditions Latines réitèrent leur proposition de coller un encart et d'éviter la référence à Nuremberg, jugeant, au passage, déplacée la réflexion de la partie adverse sur les »milieux concernés«<sup>45</sup>. Elles estiment que la mise en garde »ne doit pas provoquer les réactions d'une lecture mal intentionnée qui n'achèterait l'ouvrage que pour apporter critique ou contradiction à des insertions passionnées alors qu'il convient de rappeler essentiellement que Mein Kampf est un document qui contient une doctrine qui a conduit à un enchaînement de crimes inexpiables et à l holocauste le plus monstrueux de l'histoire«<sup>46</sup>. Les conclusions soulignent enfin que la France est un pays libre et que prétendre

39 Voir par exemple la lettre adressée par Sorlot à la Société des Nouvelles Galeries de Thionville le 18 mai 1979 (Archives privées Fernand Sorlot).

40 Ibid., conclusions des NEL (non datées).

41 Ibid.

42 Ibid.

43 Archives privées Fernand Sorlot, conclusions de la LICA, 20 avril 1979.

44 Il s'agit de la première condamnation en vertu de la loi contre le racisme votée le 1<sup>er</sup> juillet 1972. L'objet du délit était un bulletin édité par le Bureau soviétique d'information, rattaché à l'ambassade soviétique à Paris, qui avait publié le 22 septembre 1972 un article antisémite s'inspirant des »Protocoles des sages de Sion«. Après une plainte de la LICA, le directeur de la publication fut reconnu coupable de diffamation publique et de provocation à la discrimination, à la haine et à la violence raciale, et condamné à 3000 francs d'amende. On notera que la présidente du tribunal était alors également Simone Rozès. Voir François MUSARD (dir.), *Le procès de la LICA contre le bulletin »URSS«. Première application de la loi anti-raciste du 1<sup>er</sup> juillet 1972*, Paris 1973.

45 Archives privées Fernand Sorlot, conclusions additionnelles des NEL (non datées).

46 Ibid.

»qu'un lecteur insuffisamment averti risquerait de s'enthousiasmer pour le nazisme est une injure gratuite et imméritée«<sup>47</sup>.

À l'audience, Me de Gouffre de la Pradelle cherche à minimiser le poids de »Mein Kampf« qui n'aurait d'intérêt, selon ses dires, que pour les historiens et les philosophes. Rééditer Rebabet ou Céline pose moins de problème, remarque-t-il. Pourtant, affirme-t-il, »un homme comme Céline, étant donné son talent, étant donné son expression toute française, est beaucoup plus dangereux à cet égard que Mein Kampf qui est un livre [...] mortellement ennuyeux«<sup>48</sup>. À nouveau, l'avocat use de l'argument des »anticorps« et dénie à l'ouvrage incriminé tout pouvoir d'influence sur l'époque. Il critique l'idée de l'expurger, ce que la partie adverse ne demande en aucune manière. En termes de responsabilité individuelle et faisant référence aux campagnes de prévention en vigueur à l'époque, celle de Bison Futé<sup>49</sup> et de Gaspi<sup>50</sup>, il estime que l'»on parle en fait aux citoyens français comme à des petits enfants«<sup>51</sup>. Il refuse enfin que le texte soit noirci de notes et de références à des procès étrangers et réitère son point de vue sur la relativité du sujet de Nuremberg. Il fait à ce titre allusion aux crimes impunis de la France en Algérie.

Au nom de la LICA, Bernard Jouanneau, collaborateur de Badinter, explique qu'il y a en fait accord des parties sur le fait que »Mein Kampf« contient une doctrine politique monstrueuse et qu'il y a intérêt à ce qu'elle soit connue. Non, assure-t-il, la LICA n'a exigé ni censure ni condamnation de cette doctrine par la justice. Il s'agit de sanctionner la faute d'un éditeur qui ne s'est pas armé de la prudence nécessaire: au regard de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, »la distance que l'éditeur prend à l'égard de l'ouvrage ne suffit pas à faire disparaître sa responsabilité«<sup>52</sup>. D'après le droit de la presse, c'est la diffusion des idées qui constitue l'acte de responsabilité et l'argument de l'Histoire ne peut servir de justification absolue. Et s'il s'agissait de toucher un public d'intellectuels, pourquoi avoir choisi de vendre l'ouvrage en grandes surfaces à un public non averti, à une époque où le négationnisme gagne en audience? Jouanneau évoque la rigueur scientifique qui doit présider à la rédaction d'un avertissement. Le jugement de Nuremberg, qui n'est pas la justice des vainqueurs, y aurait toute sa place, ainsi que, après examen, d'autres arrêts rendus contre des criminels nazis à Cracovie<sup>53</sup>, Jérusalem<sup>54</sup> ou Düsseldorf<sup>55</sup>.

Marc Lévy corrige à son tour les dires de la partie adverse, martelant l'idée que la LICA n'a demandé aucune interdiction. Elle reste au contraire campée sur sa position de 1934: lire »Mein Kampf«, oui, mais sans que ne soit dissimulé la suite de l'Histoire... Par une telle omission, les NEL la falsifiaient à leur tour. Comme Jouanneau, Lévy s'étonne que les NEL aient choisi de vendre ce livre en grande surface. Il actualise la liste des agressions antisémites et racistes surve-

47 Ibid.

48 Archives privées Fernand Sorlot, plaidoirie de Me Gouffre de La Pradelle, 27 juin 1979.

49 Le personnage de Bison Futé, qui dispense ses conseils en matière de circulation et sécurité routières, a été créé en 1976.

50 L'Agence pour les économies d'énergie lance au printemps 1979 une campagne pour inciter les automobilistes à une conduite plus économique. Elle est symbolisée par le lancement d'un petit personnage rose ventru dont la tête est prolongée d'un entonnoir.

51 Archives privées Fernand Sorlot, plaidoirie de Me Gouffre de La Pradelle, 27 juin 1979.

52 Ibid., plaidoirie de Me Jouanneau, 27 juin 1979.

53 Le procès d'Auschwitz s'est déroulé à Cracovie, du 24 novembre 1947 au 22 décembre 1947. Quarante membres du personnel du camp ont été jugés devant le Tribunal suprême de Pologne. Vingt-trois sentences de mort ont été prononcées, ainsi que seize peines d'emprisonnement et un acquittement.

54 Le procès d'Adolf Eichmann, à Jérusalem, débute le 11 décembre 1961. Le jugement est confirmé en appel le 28 mars 1962. Après un rejet de demande de grâce par le président de l'État, Yitzhak Ben-Zvi, Eichmann est pendu le 31 mai 1962.

55 À Düsseldorf sont jugés, à partir du 12 octobre 1964, onze membres du personnel SS du camp de Treblinka. Le 3 septembre 1965, neuf peines d'emprisonnement sont prononcées ainsi qu'un acquittement (l'un des accusés meurt avant le procès).

nues depuis le procès de juin 1978, qu'il associe, par des liens de causalité hypothétiques, à »Mein Kampf«. En conclusion l'avocat alerte sur l'actualité du nazisme et affirme »qu'il appartient aux Tribunaux de conjurer car ils sont l'expression privilégiée de la résistance de la société face à ce danger«<sup>56</sup>.

Dans sa plaidoirie, le bâtonnier Louis-Edmond Pettiti rappelle le chemin qui relie la publication de »Mein Kampf« à la création de l'ONU, ainsi que le nouveau cadre juridique de la convention internationale de 1971 et la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972. Il s'érite en faux contre l'idée que le livre secrèterait ses anticorps, le principe de l'endoctrinement demeurant attaché à l'ouvrage. Enfin, dans son intervention, l'avocat général estime qu'il ne faudrait pas s'en remettre à un tiers pour la rédaction de l'avertissement, le choix étant susceptible de susciter des critiques<sup>57</sup>.

Dans son arrêt du 11 juillet 1979, la Cour reconnaît que »Mein Kampf« est un »document historique indispensable pour la connaissance de l'époque contemporaine« mais qu'il s'agit aussi d'»une œuvre de polémique et de propagande dont l'esprit de violence n'est pas étranger à l'époque actuelle et qui par là-même peut encore, malgré l'inanité de ses théories, contribuer à une renaissance de la haine raciale ou à l'exaspération de la xénophobie«<sup>58</sup>. Une préface est nécessaire, qui n'a pas besoin d'être exhaustive. Elle doit rappeler »les crimes contre l'humanité auxquels a conduit la mise en œuvre systématique de la doctrine raciste et les conclusions des travaux scientifiques qui lui ont été consacrés«<sup>59</sup>. Référence peut être faite au jugement de Nuremberg mais pas à des décisions de juridictions étrangères. Il est demandé aux parties de s'accorder sur le texte. En cas d'échec, la cour tranchera.

L'arrêt du 11 juillet 1979 prescrit donc un encart devant faire corps avec le reste du volume qui aura pour titre »avertissement au lecteur«, et qui reproduira les articles 23, 24, 32 et 33 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Le texte comportera entre 170 et 210 lignes et devra emprunter la même typographie que le reste de l'ouvrage.

### Avertissement au lecteur

Le texte défendu par la LICA doit beaucoup à l'expertise de Léon Poliakov (1910–1997). Poliakov a été l'un des premiers historiens du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) sous l'Occupation<sup>60</sup>. Au procès de Nuremberg, il est l'assistant, en tant qu'expert, d'Edgar Faure, procureur général adjoint de la délégation française. Avec Joseph Billig<sup>61</sup>, il en rapporte de nombreux documents qui vont nourrir les fonds du CDJC. Il publie »Le Bréviaire de la haine« en 1951<sup>62</sup>, qui constitue l'une des premières, sinon la première grande étude d'ensemble sur la politique d'extermination des Juifs d'Europe. Il se consacre à une histoire de l'antisémitisme dont le 4<sup>e</sup> tome, »L'Europe suicidaire (1870–1933)«, est paru en 1977<sup>63</sup>. Évidemment sensible au phénomène négationniste, il est à l'initiative, avec Pierre Vidal-Naquet, d'une déclaration de trente-quatre historiens parue dans »Le Monde« le 21 février 1979, qui démonte la rhétorique de Robert Faurisson après la publication de sa fameuse tribune, le 29 décembre 1978, dans le grand quotidien<sup>64</sup>.

56 Archives privées Fernand Sorlot, plaidoirie de Me Lévy, 27 juin 1979.

57 Ibid., plaidoirie de Me Pettiti, 27 juin 1979.

58 Ibid., jugement de la 1<sup>re</sup> chambre du TGI de Paris, LICA-CAR c. NEL, 11 juillet 1979.

59 Ibid.

60 Fondé dans la clandestinité à Grenoble, en 1943, le CDJC est le centre d'archives du Mémorial de la Shoah (Paris).

61 Joseph Billig (1901–1994) est un historien français, lui aussi missionné au procès de Nuremberg. Il est l'un des fondateurs du CDJC.

62 Léon POLIAKOV, *Le Bréviaire de la haine. Le III<sup>e</sup> Reich et les Juifs*, Paris 1951.

63 Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme*, vol. 4: *L'Europe suicidaire (1870–1933)*, Paris 1977.

64 Valérie IGOUNET, *Robert Faurisson: portrait d'un négationniste*, Paris 2012.

»L'avertissement au lecteur« est découpé de la manière suivante<sup>65</sup>: il comporte d'abord des précisions sur la nature du texte – intégral, historique, polémique, juridiquement condamnable –, d'une longueur d'une page et de deux tiers de page; il rappelle ensuite, sur une page presque entière, la dimension criminelle de la doctrine; le rappel historique qui suit correspond au travail de Poliakov à proprement parler, évoquant la politique du Reich à l'égard des Slaves, des malades, des Tsiganes et des Juifs, soient cinq pages et demie dont trois pages et demie concernant les seuls Juifs; suit un court paragraphe faisant référence à l'actualité de l'antisémitisme et du néonazisme; l'avertissement s'achève par une phrase conclusive.

Dans le texte que propose pour sa part l'éditeur figure une mise en garde au sujet d'une publication »qui n'est faite qu'à titre purement documentaire et historique et non pour assurer la diffusion d'une doctrine perverse qui est à l'origine de la seconde guerre mondiale et d'un des plus grands génocides de l'histoire«<sup>66</sup>. Les articles concernés de la loi Pleven du 1<sup>er</sup> juillet 1972 sont ajoutés. Un bref historique suit, rappelant le rôle des NEL et celui de la LICA dans la publication de 1934, ainsi que le procès intenté par Hitler et son éditeur allemand pour en empêcher la diffusion. Est ensuite mentionné le jugement du 11 juillet 1979, à l'origine de l'avertissement, et quelques extraits du jugement de Nuremberg. L'ensemble est court, il faut le souligner, ce qui fait dire à l'avocat de Sorlot, dans une lettre à l'éditeur datée du 7 décembre 1979: »J'espère que notre texte prévaudra sur le roman fleuve de la LICA«<sup>67</sup>. Le 26 octobre 1979, l'éditeur signifie ses conclusions et parle, au sujet de l'avertissement de la LICA, d'un »texte volumineux et compliqué«<sup>68</sup>. Il décrète qu'aucun accord n'est possible avec la partie adverse et transmet directement son texte à la cour.

Dans ses conclusions du 12 décembre 1979, la LICA critique à son tour le texte »sommaire« des NEL, qui ne suivrait pas les indications de la cour<sup>69</sup>. L'éditeur n'a mentionné que les crimes à l'égard des Juifs, oubliant d'évoquer l'asservissement des Slaves, l'»euthanasie«, le meurtre des handicapés, et l'assassinat des Tsiganes. La LICA estime par ailleurs que l'historique des NEL, en rappelant l'initiative de la traduction de 1934, revêt »un caractère publicitaire de mauvais aloi«<sup>70</sup>. L'association voit en outre une interprétation tendancieuse du sens de l'arrêt du 11 juillet 1979 en laissant entendre que la Cour a alors autorisé l'édition intégrale alors que personne n'en avait demandé l'interdiction. Enfin, le texte des NEL ne fait pas allusion à la renaissance contemporaine du nazisme, ce qui n'a évidemment rien d'un oubli puisque l'on sait que l'éditeur conteste ce diagnostic.

Lors de l'audience, le 19 décembre 1979, Geouffre de la Pradelle critique l'exhaustivité du texte de la LICA. Au contraire, explique-t-il, les NEL ont voulu conserver au texte un aspect objectif, une allure de fermeté, et surtout faire en sorte qu'il ne suscite ni critique ni polémique: »Je pense que du côté de la LICA on voit les choses d'une façon passionnée, peut-être trop passionnée. [...] La LICA pense qu'aujourd'hui il y a un certain regain du nazisme, je dois dire qu'il ne faut pas exagérer. Cette doctrine est quand même rejetée par tout le monde même ceux peut-être qui ont des arrière-pensées [...]«<sup>71</sup>.

Le bâtonnier Louis-Edmond Pettiti estime qu'»un abîme intellectuel« sépare les deux versions. La préface doit être exhaustive, précisément, affirme-t-il, parce que l'ouvrage est dangereux et qu'il appelle une mise en garde éclairée par l'Histoire<sup>72</sup>. À ses yeux, le texte de Poliakov

65 Nous restituons ici le texte dans sa version définitive publiée, afin de proportionner son découpage interne. Cf. »Avertissement au lecteur«, dans: HITLER, Mein Kampf (voir n. 8).

66 Archives privées Fernand Sorlot, Avertissement au lecteur des NEL.

67 Ibid., lettre de Geouffre de La Pradelle à F. Sorlot, 7 décembre 1979.

68 Ibid., conclusions des NEL, 26 octobre 1979.

69 Ibid., conclusions de la LICA, 12 décembre 1979.

70 Ibid.

71 Archives privées Fernand Sorlot, plaidoirie de Me Geouffre de La Pradelle, 19 décembre 1979.

72 Ibid., plaidoirie de Me Pettiti, 19 décembre 1979.

est »à l'abri de toute critique d'esprit subjective ou polémique, c'est véritablement la réponse de l'histoire à un livre entré dans l'histoire [...]«<sup>73</sup>.

Bernard Jouanneau rappelle que les avocats n'ont jamais demandé l'interdiction définitive de »Mein Kampf« et que les passions se situent dans le camp adverse. Il fait référence au poids de l'actualité en évoquant le »génocide« du peuple cambodgien. Le lien entre le nazisme et l'extermination des Juifs a été expédié par l'éditeur dont les quatre-vingts lignes ne font pas le compte<sup>74</sup>. Marc Lévy formule les mêmes remarques et demande qu'aucune victime ne soit oubliée<sup>75</sup>.

Le jugement est rendu le 30 janvier 1980: il valide la version de la LICA qu'il reproduit *in extenso*<sup>76</sup>. Cet avertissement au lecteur est transmis par Sorlot à son imprimeur.

### Parution sous conditions

L'affaire de la réédition de »Mein Kampf« est un cas exceptionnel où l'adjonction d'un texte historique à l'ouvrage d'un auteur est le résultat d'une décision de justice. Elle a vu l'intervention déterminante de deux historiens, René Rémond et Léon Poliakov, et la délivrance de deux arrêts inédits, l'un ordonnant l'imposition d'un avertissement au lecteur, l'autre en fixant la rédaction. Il s'agit là d'un fait rare sinon unique dans l'histoire de l'édition, qui incite à penser que l'éditeur aurait pu construire assez exclusivement sa défense autour de la question de la liberté de la presse, sans dériver vers d'autres thématiques telles que la portée du texte ou la réalité du néonazisme ambiant. Autrement dit, l'éditeur aurait pu rester dans son rôle, la LICA jouant en l'occurrence parfaitement le sien, historique, celui d'une organisation antifasciste. Fernand Sorlot a bien interrogé la Société des gens de lettres ainsi que le Syndicat de l'édition sur la conformité au droit de l'imposition d'un avertissement en début d'ouvrage<sup>77</sup>: en d'autres termes, l'éditeur peut-il oui ou non prendre position pour ou contre l'auteur qu'il publie? Les éventuels retours de ces organismes sur cette question ne nous sont pas connus. Nous n'avons pu identifier d'articles de presse qui témoigneraient d'un débat sur ce sujet précis. Plus généralement, on peut être frappé par le fait que l'affaire n'a suscité que peu de commentaires de la presse<sup>78</sup> et du monde politique.

La question de la »justice de Nuremberg«, en tant que »justice des vainqueurs sur les vaincus«, est une des principales pierres d'achoppement. Les réticences de la défense montrent que, malgré une certaine retenue, une lutte idéologique est à l'œuvre entre les deux parties. Fernand Sorlot demeure proche, dans l'après-guerre, des milieux d'extrême droite. Son catalogue en atteste, comme l'indiquent certains de ses échanges au cours du procès, notamment avec l'activiste antisémite Henry Coston.

Enfin, l'affaire renvoie à une actualité qui dénote la permanence, en France, des questions relatives à la diffusion des écrits »sulfureux«: le lecteur doit-il être considéré sous l'angle de la responsabilité ou de l'influençabilité? La publication d'écrits de haine, au prétexte de leur valeur documentaire, est-elle de nature à pervertir l'esprit ou, au contraire, à l'armer? Faire flotter autour d'un livre un parfum d'interdit est-il le meilleur moyen d'agir contre sa nocivité? Autant de questions qui ne sont pas d'ordre juridique et que la justice ne peut, par conséquent, trancher.

73 Ibid.

74 Ibid., plaidoirie de Me Jouanneau, 19 décembre 1979.

75 Ibid., plaidoirie de Me Lévy, 19 décembre 1979.

76 Archives privées Fernand Sorlot, jugement de la 1<sup>re</sup> chambre du TGI de Paris, LICA-CAR c. NEL, 30 janvier 1980.

77 Ibid., lettre de F. Sorlot au secrétaire général de la SGDL, 21 mai 1979; lettre de F. Sorlot au chef du service juridique du syndicat de l'édition, 22 mai 1979.

78 Voir notamment Le Quotidien, 22 juin 1978.

Avec le jugement de 1980, la cour conditionne la parution de »Mein Kampf« à une contrainte finalement légère. Les huit pages introducives de couleur verte peuvent interroquer au regard des lourds appareils scientifiques accompagnant les rééditions actuelles de textes antisémites. Sans qu'il ne suffise à éteindre les polémiques et les demandes de censure, on notera que le principe de l'édition commentée et annotée s'est imposé aux éditeurs, conscients de la nécessité d'établir une distinction claire entre document historique et article de propagande. Si la notion d'»antidote« demeure hypothétique, cette édition augmentée est la démarche minimale qui puisse définir la place de cette littérature haineuse dans une société démocratique, et justifier du même coup le maintien de sa diffusion.